

**Auteur, titre et références du texte :**

LAURAIN (Ernest), «*Notice biographique sur l'abbé A. Angot*», Laval, Librairie Goupil, 157 p. 1919.

**Mis en ligne par :**

Archives départementales de la Mayenne  
6 place des Archives — 53000 LAVAL, France  
[archives@lamayenne.fr](mailto:archives@lamayenne.fr)

Date de première mise en ligne : 10 juin 2017.

Référence : FR-AD53-BN-0149

---

**Texte relu par :**

Joël Surcouf  
d'après un exemplaire conservé aux Archives  
départementales de la Mayenne (cote : AH 460).

D'autres textes sont disponibles  
sur le site des Archives de la Mayenne :  
<http://www.lamayenne.fr>

## **NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR L'ABBÉ A. ANGOT**

Au cours de l'année 1837, la brigade de gendarmerie de Montsûrs alla s'établir dans le casernement que M. Couturier venait de faire construire pour elle sur la route stratégique de Mayenne, toute récente. Dans la grande maison, dite de Notre-Dame, qu'elle quittait, on aménagea deux logements ; le moins important fut utilisé par un homme âgé d'un peu plus de trente ans, qui y installa un modeste commerce d'épicerie.

La maison existe encore au haut de la grande rue du bourg, à gauche en montant dans la direction de la Chapelle-Rainsouin. Elle porte, au moins sur le papier, le numéro 33 (c'était alors le numéro 50) que les recensements municipaux lui attribuent. Presque dans l'angle septentrional, près d'une étroite venelle conduisant dans une courette intérieure où le charron voisin remise les instruments agricoles à réparer, le magasin ouvre sa petite devanture aux boiseries vieilles et aux vitrines affaissées, peintes en noir, mais délavées par le temps, avec la tablette rectangulaire où se lit, en lettres toutes simples, le nom du tenancier actuel ; à côté de la boutique, un petit « salon » qu'éclaire une unique fenêtre et où domine un piano qui remplace les meubles rustiques de la « salle » de jadis ; l'étage prend jour sur la rue par deux baies ordinaires encadrées de granit, privées de contrevents, sous un énorme toit pointu couvert d'ardoises. C'est dans l'une des deux chambres d'alors, dédoublées depuis, que naquit le 10 février 1844, à six heures du soir, celui qui, marchant sur les traces du chanoine Le Paige, du bibliographe Desportes, de Pesche et de Lepeltier, devait les dépasser tous en écrivant l'histoire de notre pays, Alphonse-Victor Angot.

Le père, Jean-Baptiste Angot, venait de Cheméré-le-Roi, où il était né le 29 pluviôse an XIII et où la famille comptait, depuis plus d'un siècle, plusieurs représentants d'un rameau poussé dans une région dont le centre est Meslay.

Le grand-père, Christophe Angot, y était venu au monde le 29 novembre 1762, d'un tanneur, et y était mort le 5 mars 1816, âgé de cinquante-deux ans et demi, cultivateur au Boisgueuran<sup>1</sup>. Un grand oncle paternel, François-Marin-Liboire Angot, d'abord tisserand à Saint-Antoine de Cheméré, s'était, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, installé fabricant à Forcé.

Le cultivateur du Boisgueuran, qui avait épousé en l'an VII Renée Chantelou, en avait eu cinq enfants, dont les trois aînés moururent en bas âge. Les deux autres, le moment venu, avaient renoncé à la profession paternelle et s'étaient adonnés au même commerce de l'épicerie, l'un à Cheméré, le plus âgé à Montsûrs<sup>2</sup>.

Jean-Baptiste Angot habitait cette ville depuis bientôt trois ans, quand il se maria, le 20 juillet 1840, avec une cousine germaine, Caroline Angot, née le 4 décembre 1810, septième enfant d'un tanneur, François Angot des Fontaines, et de la fille d'un notaire de Cheméré<sup>3</sup>, Marie Le Breton, dont le mariage avait eu lieu le 20 vendémiaire an VI ; c'est là qu'en moins de cinq ans vinrent au monde quatre enfants<sup>4</sup>, dont l'historien de la Mayenne fut le troisième ; c'est là que tous quatre passèrent leurs premières années, sous l'œil de leur mère, inquiète d'une santé délicate, soucieuse d'une faiblesse native qui devait lui rendre les deux, aînés plus chers en les enlevant d'assez bonne heure à son affection.

Montsûrs était alors assez différent de ce qu'on le voit aujourd'hui, avec sa grande église à la tour découronnée, son presbytère en forme de castel campé sur la colline, et la plupart de ses maisons neuves descendant dans la verdoyante vallée de la Jouanne. Le bourg, gros d'un peu plus de 1.200 habitants, ramassé sur un petit territoire, n'offrait que peu de ressources et ne communiquait avec les paroisses voisines que par la route neuve de Mayenne ou de vieux chemins dégradés dont on se plaignait déjà fort en 1789 et qui n'avaient guère été améliorés depuis. Les bas quartiers souffraient particulièrement des eaux convergentes de la Jouanne, des Deux-Évailles et du Vesnard aux crues désordonnées<sup>5</sup>. La rue principale, la Grande-Rue, qui s'embranchait sur la droite de la rue du Pont et fuyait la vallée, s'insinuait entre les deux collines presque égales, et par la rue des Quatre-Œufs permettait l'escalade du château en ruine, dont quelques vestiges veillaient encore sur l'antique chapelle des Trois-Maries ; elle filait enfin, encaissée entre les hauteurs, jusqu'à l'église Saint-Martin, vieille bâtisse romane, enfoncée sous le lierre, plus que modeste avec son petit campanile sur le pignon occidental et son pauvre mobilier sans art. À côté de cet édifice misérable, l'humble école communale qu'on voit encore sur la route de la Chapelle-Rainsouin. Elle était alors tenue par un brave homme, breveté assez tard, qui ne savait guère ce que sont l'exactitude et le zèle : le comité local avait dû même à plusieurs reprises lui faire à ce sujet des remontrances qui n'avaient pas produit d'effet durable. Léon Pichard — c'était son nom — instruisait donc mollement les enfants de Montsûrs aux premières lettres, moyennant une rétribution mensuelle de 1 fr. 50 ou 2 francs suivant les classes. C'est lui qui

---

<sup>1</sup> Les prénoms de Christophe et de François sont fréquents dans la famille. C'étaient ceux de deux frères, l'un Christophe Angot, tisserand à la Grande-Haie de Cheméré, mari d'Anne Folliot, dont il eut au moins quatre enfants ; l'autre François Angot, tanneur, mari de Perrine Boizard, mort à Cheméré le 31 prairial an II ; ce fut le bisaïeul de l'historien de la Mayenne.

<sup>2</sup> Notons que le tanneur Christophe Angot, de Meslay, un arrière grand oncle de l'abbé, ne bornait pas ses opérations commerciales à la seule tannerie, puisque nous voyons déjà en 1754 son parent François Angot, laboureur à la Petite-Mouillère, se fournir chez lui de sabots, de chandelles et d'autres marchandises qu'on trouvait alors généralement chez un mercier.

<sup>3</sup> Guy-Jean Le Breton avait succédé en 1775 à Julien Lecomte et avait exercé la charge de notaire jusqu'en l'an IV, qu'il mourut « des suites de la Révolution » ; il avait épousé, à Vaiges, Marie-Perrine Roblot, fille de Jean Roblot, marchand fermier.

<sup>4</sup> Charles-Marie-Edmond, né le 3 juillet 1841 ; Caroline, née le 5 décembre 1842 ; Alphonse-Victor, né le 10 février 1844, et Marguerite-Marie, née le 21 février 1846.

<sup>5</sup> Quand les eaux étaient débordées dans l'hiver, les gens des bas quartiers se faisaient passer en brouette dans la partie haute du bourg. L'exhaussement de la chaussée a tué cette industrie pittoresque de passeur à Montsûrs.

débrouilla le petit de « Notre-Dame, » mais celui-ci se plaisait mieux à partager les jeux de ses camarades, sur la placette de la Pertentaine, presque en face de la maison paternelle, ou à courir après les nids, qu'à grossir son maigre bagage d'écolier. C'était un des plus intrépides parmi les bambins de ce temps, toujours au premier rang de ceux que l'on trouvait partout où il y avait quelque chose à voir, quelque niche à faire, si intrépide que, lorsque la première locomotive s'arrêta à Montsûrs, le chauffeur dut diriger sa lance sur lui et sur quelques bonshommes de sa trempe, pour permettre à la machine de reprendre sa course et la débarrasser de ses importuns visiteurs.

L'école du bourg ne l'attirait pas et elle était par trop insuffisante. On songea à quelque collège. Il y avait bien Château-Gontier ; mais la part qu'une division avait prise au mouvement insurrectionnel de 1832, avait attiré sur l'établissement les rigueurs du gouvernement qui avait imposé quatre professeurs laïques, et la prospérité de la maison s'en était ressentie, à tel point que le personnel était tombé d'année en année et que le budget ne pouvait plus s'équilibrer. Il y avait bien Mayenne ; mais le principal, l'abbé Dupré, avait été frappé d'interdit et, après trois ans de lutte contre l'autorité diocésaine, n'avait cédé que devant une menace d'expulsion ; le scandale de cette résistance et les vigoureuses amitiés que le principal s'était assurées avaient entraîné la chute du collège. L'influence maternelle fit tomber le choix sur le Petit-Séminaire de Précigné. Alphonse Angot y entra au mois d'octobre 1855. Il y resta deux ans et n'y fit rien : toute son occupation consista, la première année du moins, à sculpter, à tailler avec son couteau des écorces de pin, et tout le souvenir qu'il eut de son séjour dans cette maison lui vint des chevreuils qu'il avait admirés dans les jardins de Boisdauphin. C'est là pourtant, semble-t-il, que la cérémonie de la première communion, comme il est advenu à tant d'adolescents, détermina l'orientation de ses idées et fit naître le germe d'une persévérante vocation sacerdotale, à quoi déjà l'inclinait une partie de sa famille, car sa mère avait été pensionnaire chez les Augustines de Baugé et il y comptait une tante parmi elles.

Aussi tout d'un coup eut-il conscience qu'il gâchait son temps et voulut-il regagner celui qu'il avait perdu. Les circonstances l'y aidèrent.

L'évêché de Laval s'était en effet constitué en 1855 ; sous l'active impulsion de son titulaire, Mgr Wicart, il fut rapidement doté des institutions nécessaires. Le curé de Notre-Dame de Mayenne, l'abbé Tison, sut faire comprendre à la municipalité de cette ville de quelle importance il était pour elle de permettre l'installation du Petit-Séminaire dans les bâtiments presque déserts de son collège. Dès les premiers jours, elle les offrit, promettant, outre le terrain et les constructions, une somme de 100.000 francs destinée à faire face aux réparations urgentes et aux agrandissements indispensables. Mgr Wicart pouvait obtenir, le 5 janvier 1856, le décret qui l'autorisait à ouvrir une école secondaire ecclésiastique, traita avec la ville de Mayenne le 25 mars suivant et se mettait aussitôt en mesure de faire bâtir, en prolongement de l'ancien couvent des Calvairiennes, un réfectoire et des salles d'études en retour, surmontées de chambres et de dortoirs.

L'ouverture s'en fit le 25 octobre 1857. Mgr Wicart, reçu le matin même au milieu des enfants, célébra la messe dans la chapelle qu'avait ornée la générosité de quelques habitants, puis adressa à l'assistance une allocution où il appelait la protection divine sur une maison qui lui devenait chère désormais. Il parcourut ensuite les salles, accompagné du clergé de la ville et de la municipalité. Quand il en partit, il embrassa le plus grand et le plus petit des élèves, après « quelques paroles sorties du cœur, » — les paroles des évêques viennent toujours du cœur, — et il se retira, « laissant, » dit le *Journal de Mayenne* qui nous renseigne, « maîtres et élèves pleins d'espérance pour l'avenir. » C'était un temps heureux, dira l'abbé Angot.

On commença au milieu des maçons avec une centaine d'enfants. L'année suivante, quand Mgr Wicart repassa au Petit-Séminaire, au moment de sa tournée pastorale, il y compta cent cinquante-huit pensionnaires et un certain nombre d'externes. L'établissement prospérait donc, il prospéra même si bien qu'on ne put s'empêcher, dix ans après, de tomber dans une faute pour ainsi dire naturelle et malheureusement trop fréquente ; on jugea trop petite, trop peu solide aussi, l'ancienne chapelle des

Calvairiennes et, grâce à des souscriptions particulières, grâce à la générosité d'un professeur, on en construisit une autre à la suite, dans le style gothique. De la première, le seul édifice pourtant du vieux couvent qui eût quelque architecture, avec sa façade appareillée, ornée de bossages aux ouvertures et aux angles, avec son maître-autel si décoratif, l'un des meilleurs que l'on pût voir dans le département par le mouvement, la variété des ornements et la saillie de ses lignes, on fit un théâtre qui put recevoir tout le personnel du Petit-Séminaire et nombre d'invités du dehors ; et derrière le rideau, sous les cintres et parmi les portants, sous la poussière des frises, attristée de se voir abandonnée de la sorte, la *Compassion* de Biardeau montra, des années durant, comment on prisait à Mayenne le plus beau morceau de sculpture du diocèse. « On ne devrait pas traiter, vraiment, dira plus tard l'historien de la Mayenne, comme des plâtres vulgaires les œuvres si rares aujourd'hui d'un artiste qui de son temps tint le premier rang dans les provinces de l'Ouest. » La nouvelle chapelle, d'ailleurs, quelle que fût son élégance, n'était guère plus solide que la plupart des églises élevées alors ; il y a beaux jours que les murs s'en sont lézardés, tandis que sa devancière a résisté à toutes les injures des ans et des hommes.

C'est dans celle-ci que s'était faite la cérémonie du 25 octobre 1857. « En voyant ce que depuis soixante ans nous avons donné à l'Église, » avait écrit M. d'Ozouville, l'infatigable champion du nouveau diocèse, qui vengeait ainsi l'honneur du clergé mayennais d'allégations mancelles, « nous pouvons nous regarder comme assurés de rencontrer, sans sortir de notre territoire, la capacité, l'aptitude et la vocation nécessaires pour des directeurs de séminaires. » La capacité, c'était peut-être beaucoup dire de quelques-uns, mais en rappelant les professeurs qui exerçaient en des maisons étrangères, on put grouper un personnel dont le zèle au moins était indiscutable. On se priva même de certains éléments qui eussent rendu des services précieux, en laissant de côté un professeur du collège très doux, aimé de tous, botaniste, helléniste, littérateur plein de goût, bibliophile passionné, l'abbé Hachet, que l'historien rencontrera plus tard sur son chemin, en des circonstances piquantes. Deux de ses collègues laïques entrèrent pourtant au Petit-Séminaire ; Nachbaur, un grand diable d'alsacien, ancien sous-chef de musique dans un régiment de lanciers, qui avait gardé de son passage dans l'armée des habitudes dont son nez vermillonné disait assez la nature ; avec lui, qui enseignait la musique, un brave homme de corse, Petrucci, donnait des leçons de dessin. Tous les autres professeurs venaient d'ailleurs. Château-Gontier avait fourni le nouveau supérieur, Louis-Pierre Fillion. « D'un goût littéraire très classique, il écrivait, a-t-on dit, avec une correction remarquable, savait entretenir l'émulation et distinguait les talents. D'une piété affectueuse, il communiquait aux élèves de tout âge, dans des allocutions familières à la langue assez embarrassée, les sentiments qui le pénétraient. Du reste, tout entier à ses fonctions, il ne songea jamais à s'en distraire par des travaux étrangers. » Modèle du prêtre, modèle passionné de l'oraison, il aimait à répéter à ses enfants : « Apprenez à devenir bons, réguliers et savants. » Et il les y aidait, il les y forçait en quelque sorte par une discipline rigoureuse, qu'on trouva dans les débuts trop dure, ne déviant jamais d'une ligne de la voie qu'elle s'était tracée. S'il tomba ainsi dans quelque sévérité, il sut du moins prendre par là tout de suite un grand ascendant sur les maîtres dont on l'entoura.

La classe préparatoire avait été confiée à un clerc minoré, un peu romanesque, d'une santé délicate, qui mourut prématurément aumônier des sœurs de l'Espérance, auteur d'un petit livre qui eut un immense retentissement<sup>6</sup>, l'abbé A.-M. Richard. La sixième et la septième eurent pour titulaire un abbé Pointeau, figure un peu terne, éclipsée auprès des enfants par le professeur de cinquième, l'abbé Bignon, vrai boute-en-train, mêlé à tous leurs jeux, d'une gaieté débordante et criarde qui s'affirmait dans un perpétuel calembourg, tournant au reste agréablement le vers français. La quatrième fut donnée à l'abbé Bonnel, prêtre tout rond, au moral comme au physique, un peu solennel, la tête

---

<sup>6</sup> Voir au sujet de *L'Événement de Pontmain* un article plein d'humour, intitulé *Vieux Souvenirs. A propos d'un petit livre* (*Semaine religieuse de Laval*, XXVIII<sup>e</sup> année, n° 16, p. 244), signé XXX et dû à M. le chanoine Bâtard.

rejetée en arrière et le ventre remontant, comme si l'homme avait toujours en main la clarinette dont il jouait fort bien. M. Dalibon, toujours grave, toujours gourmé, régenta la troisième, et la seconde fut attribuée à l'abbé Heuveline, petit bonhomme mondain, pétillant d'esprit, qui passa en rhétorique l'année suivante, quand le cycle des études eut été complété, et qui se vit bientôt remplacé par l'abbé Bouvier, le futur évêque de Tarentaise, petit, maigrichet, le visage ombragé d'un nez énorme, le matin figé dans sa chaire, n'y soufflant mot, l'après-midi, au contraire, parlant sans arrêt, debout sur un pied comme un héron, systématique en toutes choses, manie faite homme, « plus soucieux de s'instruire que d'enseigner, » dira de lui le *Dictionnaire*.

C'est avec lui que, durant l'année scolaire 1862-1863, Alphonse Angot fit sa rhétorique, l'un des meilleurs et des plus turbulents parmi les élèves, emportant le premier prix de discours français, le premier prix de discours latin, le premier prix de vers latins, le deuxième prix d'excellence, le deuxième prix d'analyse oratoire, le premier accessit de version latine, le deuxième accessit de version grecque, et couronnant ainsi par une sorte de triomphe des efforts constants qui, dès la seconde, l'avaient placé à la tête de ses condisciples<sup>7</sup>. Chose singulière ! Celui qui devait tant avancer l'histoire de la Mayenne ne paraît pas avoir été, dans son adolescence, séduit par les récits qui exposaient, dans les manuels d'alors, les hauts faits des Grecs, des Romains ou de nos aïeux ; il ne put, dans tout le cours de ses études, décrocher qu'un troisième accessit d'histoire et de géographie, en cinquième.

On ne saurait dire si l'histoire de l'Église le retint davantage au Grand-Séminaire. Il y était entré au mois d'octobre 1863, donnant le dernier coup aux espérances de son père déjà durement atteintes par la mort de son fils aîné, en 1860 : il y trouva un homme qui exerça une influence décisive sur la formation de son caractère.

Le cycle des études, qui s'étendait sur une période de cinq années, embrassait alors la philosophie avec la physique, la théologie morale et dogmatique, et l'Écriture sainte ; mais toutes ces sciences n'étaient pas également bien partagées : les élèves apprenaient seuls l'histoire ecclésiastique, sur laquelle on les examinait pourtant ; l'économiste donnait quelques leçons de chant ; quant au droit canon, on l'ignorait encore.

L'enseignement philosophique reposait sur un manuel étique de Mgr Bouvier, imposé par le conseil épiscopal, mais dont l'insuffisance se trouvait soulignée chaque jour par le professeur, Frédéric Thuault. C'était l'époque où la scolastique, si longtemps abandonnée, reprenait une nouvelle faveur et l'abbé Thuault s'en montrait un adepte des plus résolus. Petit patour, né à Saint-Aignan-de-Couptrain en 1837, remarqué par son curé, M. Lavandier, soutenu par l'évêque du Mans, il était entré au Grand-Séminaire de cette ville en 1855 ; il y avait appris l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et l'hébreu ; un cas fortuit l'avait mis à même de lire saint Thomas. Doué d'une grande aptitude pour la métaphysique, il s'était dès lors livré, cœur et âme, au célèbre dominicain. Après un stage d'un an à Saint-Sulpice, il avait été ordonné prêtre en 1861 et nommé, la même année, professeur à Laval. Il s'y était imposé tout de suite, par son enseignement, que ses relations avec San Severino rendirent peut-être un peu exclusif. Avec cela d'un goût

---

<sup>7</sup> Voici d'ailleurs toutes les autres nominations qu'il obtint à Mayenne :

1858-1859 (cinquième) : 1<sup>er</sup> accessit du prix d'honneur, 2<sup>e</sup> prix de thème grec, 3<sup>e</sup> accessit de version latine, 3<sup>e</sup> accessit de version grecque, 3<sup>e</sup> accessit d'histoire et de géographie, 4<sup>e</sup> accessit d'excellence ;

1859-1860 (quatrième) : 2<sup>e</sup> prix de vers latins, 1<sup>er</sup> accessit d'arithmétique, 1<sup>er</sup> accessit de version latine, 2<sup>e</sup> accessit de thème latin, 2<sup>e</sup> accessit de botanique, 6<sup>e</sup> accessit d'excellence ;

1860-1861 (troisième) : 2<sup>e</sup> prix de version grecque, 2<sup>e</sup> accessit de version latine, 3<sup>e</sup> accessit de vers latins, 5<sup>e</sup> accessit de mémoire et récitation, 6<sup>e</sup> accessit d'anatomie, 7<sup>e</sup> accessit d'excellence ;

1861-1862 (seconde) : 1<sup>er</sup> prix de narration latine, 1<sup>er</sup> prix de version latine, 1<sup>er</sup> prix d'analyse, 2<sup>e</sup> prix d'excellence. 1<sup>er</sup> accessit de narration française, 1<sup>er</sup> accessit de dessin linéaire, 2<sup>e</sup> accessit de vers latins, 2<sup>e</sup> accessit de dessin d'académie, 3<sup>e</sup> accessit de version grecque, 3<sup>e</sup> accessit de géométrie, 4<sup>e</sup> accessit de mémoire et récitation.

littéraire très sûr, affable et enjoué, malgré le délabrement de son estomac<sup>8</sup>, il était recherché des élèves dont il avait toujours quelques-uns avec lui qu'il se faisait un plaisir de pousser plus avant, simple et modeste, les mettant tous en confiance.

Ce n'est pas lui pourtant que l'abbé Angot pris le mieux : on peut le soupçonner au court article qu'il lui a consacré dans son *Dictionnaire* ; ce fut un diacre qui, à peine sorti de l'école des Carmes, fut chargé en 1864 d'abord de la physique, puis de la théologie à Laval, l'abbé Joachim Planchard, une sorte de gendarme en soutane dont Mgr Sebaux fit un vicaire général d'Angoulême. « J'ai vu peu d'hommes qui aient plus de talents, a-t-il dit de lui, et personne qui en fit moins de cas. On ne rencontrera point de piété plus éclairée, moins guindée et plus communicative que la sienne. Quelques-uns, qui ne le connaissaient pas, le trouvaient défiant. Il professait, il est vrai, qu'il faut se défier de tout le monde pour ne se défier de personne. Mais le machiavélisme apparent de cette maxime disparaissait dans la bonté cordiale qu'il avait pour chacun. » Chose curieuse ! En traçant cette effigie de son maître, c'est la sienne même que l'abbé Angot esquissait. Il s'était modelé sur l'abbé Planchard. Il avait pris son goût des vertus austères, le mépris de soi, le renoncement à toutes les vanités mondaines, et, durant toute sa vie sacerdotale, il s'efforça de mettre de plus en plus en pratique toutes les leçons qu'il en avait reçues, détaché de tout à tel point que ses amis ne purent jamais obtenir de lui, quelque insistance qu'ils fissent, qu'il consentît à poser devant un objectif et qu'il n'existe de lui qu'un portrait pris en groupe, en 1868, le jour même de sa promotion au sacerdoce ; à ce point encore qu'il paraît avoir systématiquement négligé de mentionner les lieux où les siens résidèrent et laissé de côté toute recherche relative à sa famille. Eviter tout ce qui brille, tout ce qui pouvait le mettre en avant, s'effacer, ce fut là toujours la grande règle qu'il voulut suivre, l'idéal qu'il tenta d'atteindre, docile au conseil du sage :

Ami, cache ta vie et répands ta pensée,

docile aux conseils de son directeur. Ce que celui-ci ne put jamais cependant réfréner complètement, c'est sa nature indépendante, volontiers frondeuse, au moins en paroles, même indisciplinée, qui l'éloignait des sentiers battus de la foule et le jetait dans les clairières écartées connues de quelques-uns. C'est ainsi qu'au Grand-Séminaire, où presque tout le monde était thomiste avec l'abbé Thuault, il s'était fait scotiste et moliniste et le resta. « La grande autorité de saint Thomas d'Aquin fait, écrivit-il un jour, qu'on confond facilement son enseignement particulier avec la scolastique qui pourtant comprenait un champ plus large d'opinions. Nous n'en prendrons qu'un exemple. Sur la question contestable et contestée de l'unité et de la pluralité des formes dans les composés, l'enseignement de la philosophie, tel que l'on le donne dans les séminaires, laisse trop croire que l'opinion de saint Thomas, celle de l'unité des formes, est la seule qu'enseignait l'ancienne école, jusqu'aux innovations des philosophes du XVII<sup>e</sup> siècle et surtout jusqu'aux découvertes des créateurs de la physique et de la chimie modernes. C'est contre ces derniers seuls que semblent prendre les armes les tenants de saint Thomas. La lutte d'ailleurs se termine toujours de leur part par une fin de non-recevoir. Peu leur importe, disent-ils, les révélations des sciences expérimentales ; la philosophie commence où finit le rôle de l'analyse chimique, qui n'a rien à voir au delà des faits qu'elle constate. Quelques-uns trouvent que les savants expérimentateurs, ayant comme d'autres la faculté du raisonnement et pouvant avoir même des connaissances et des aptitudes pour la dialectique, ne sont pas incapables de tirer par induction ou syllogisme les conséquences de leurs observations ; mais à tort ou à raison, on prend généralement contre eux un déclinatoire d'incompétence. »

Quand il en appelait ainsi de ce déclinatoire, il y avait plus de vingt ans qu'il avait quitté le séminaire, mais il croyait devoir encore, au moment où le thomisme affirmait son triomphe, protester contre une discipline trop étroite et du coup proclamer indirectement

---

<sup>8</sup> Il avait souvent recours, pour activer des digestions pénibles, à des exercices violents. On le vit fréquemment au Grand-Séminaire, tenant d'une main la Somme de saint Thomas, tourner de l'autre, une heure durant, la manivelle de la pompe qui alimentait la cuisine. Il est mort, lamentable ruine, en mars 1870, à trente-trois ans.

combien il restait attaché à celui qui, par la voie du cœur, avait aussi pénétré dans son intelligence.

Car, sous un dehors très froid et d'allure distante, il eut l'âme foncièrement sensible et, si quelques amis lui suffirent, les liens dont était forgée leur amitié furent indissolubles. Ah ! non, il ne fut pas de ces

Malheureux dont le cœur ne sait pas comme on aime  
Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer !

Quand il était seul — ou se croyait tel — il lui arriva plus d'une fois de mouiller de ses larmes les pages de Lamartine, son poète favori. Jamais peut-être sous tant de froideur apparente ne se cacha âme plus chaude, et sensibilité plus vive.

Tonsuré le 6 juin 1865, promu aux ordres mineurs le 26 mai suivant, au sous-diaconat le 22 décembre 1866 et au diaconat le 2 juin 1867, il fut ordonné prêtre, dans l'église des Cordeliers, le 6 juin 1868 : il avait pendant quelques mois enseigné le latin aux enfants de la psalette, assez pour qu'ils se souviennent encore de sa manière ferme et de sa main leste. Après la prêtrise, dans l'attente d'un poste, il se retira dans sa famille, à Cheméré-le-Roi ; c'est là que vint le trouver une lettre du vicaire général Vincent, en date du 19 février 1869 : « Vous avez sans doute cherché, lui disait-on, à utiliser les longs loisirs qui vous ont été laissés depuis la sortie du séminaire ; cependant vous devez désirer en voir la fin. Vous serez donc heureux d'apprendre que vous êtes enfin nommé vicaire. Vous n'aurez rien perdu pour attendre : Monseigneur vous envoie dans une paroisse importante, où vous trouverez du travail ; vous ne manquerez point de vous y livrer avec zèle et dévouement, sous la direction de votre curé. Cette paroisse est Pré-en-Pail : vous y serez attendu dans le courant de la semaine prochaine. »

L'abbé Angot ne fit que passer à Pré-en-Pail : le 20 août 1870, il était nommé à Saint-Martin de Mayenne, sous l'abbé Pierre Pellier. Celui-ci, qui avait été vicaire de Notre-Dame avant de passer à Saint-Martin, avait dans la ville, avec assez peu d'autorité, une influence, dont le supérieur du Petit-Séminaire, l'abbé Bonnel, a constaté l'ampleur dans la chaleureuse notice qu'il lui a consacrée. C'était pourtant, paraît-il, une petite âme dans un grand corps. Les relations du vicaire avec le curé furent toujours déférentes, mais elles ne furent pas cordiales. La besogne d'ailleurs ne manquait pas dans cette paroisse pauvre ; quand l'abbé Angot y arrivait, la guerre bouleversait tout dans la ville.

Bientôt l'Empire s'effondrait à Sedan le 4 Septembre ; la hideuse invasion étendait de jour en jour ses ravages ; la déroute du Mans brisait nos dernières espérances ; les volontaires de l'Ouest, avec Charette, entraient à Mayenne, drapeau en tête et clairon sonnante, mais, l'ennemi souillait le sol du département ; le combat de Saint-Jean-sur-Erve, le 15 janvier 1871, et l'affaire de Gesvres, quelques jours après, ne l'arrêtaient guère : c'en était fini de lutter, l'armistice était enfin conclu. Mayenne était encombrée de soldats harassés, malades, que l'épidémie décimait, en enlevant coup sur coup le supérieur du Petit-Séminaire et l'un de ses collègues.

A ces douleurs communes s'en ajoutaient de personnelles à l'abbé Angot ; sa sœur Caroline, qui avait pris l'habit chez les religieuses de Saint-Joseph à Baugé, sous le nom de sœur Saint-Augustin, en 1869, se mourait prématurément et, pour l'aller voir et lui rendre les derniers devoirs, il était obligé de franchir à deux fois les lignes prussiennes. Quelques mois plus tard, son père était frappé de paralysie et il le perdait subitement, en 1872, dans des circonstances qu'il rappelait un jour à l'un de ses amis : « J'étais allé passer une semaine dans ma famille, écrivait-il. Le matin du jour de mon départ, je ne voulus pas réveiller mon père qui semblait reposer tranquillement ; je partis sans bruit. Quand je rentrai à Mayenne, je reçus presque immédiatement une dépêche m'annonçant qu'il venait de mourir. Je pris une voiture et M. l'abbé me reconduisit tristement.

« A mon âge, continuait-il alors — c'était en 1908, — on ne s'entretient plus qu'avec des morts et c'est une grande charité que font ceux qui nous aiment un peu sur la fin de notre chemin terrestre et que feront ceux qui prieront pour nous quand nous aurons fait le redoutable passage. »

Mais en 1872, il n'avait encore que vingt-huit ans : c'était la jeunesse en toute sa fleur et elle était attirée par bien des choses. Le ministère paroissial d'abord. L'abbé s'y préparait de loin, par l'étude approfondie des Pères de l'Église, dont il lisait le texte, quand le temps le permettait, juché sur une échelle, parmi les branchages, dans le jardin du presbytère. Mais cette étude qu'il poussa aussi avant qu'il put, n'eut aucune influence sur la manière dont il prêchait ; s'il y avait dans ses sermons des pensées originales, exprimées parfois d'une façon saisissante, il faut bien l'avouer, l'éloquence fut le dernier des dons que le ciel lui ait départis ; il ne le regrettait pas, car l'éloquence expose trop souvent aux satisfactions de l'amour-propre et, s'il le combattait chez les autres, il le menait rudement en lui-même. Comme tout prêtre au début de son ministère, il avait formé un petit recueil de sermons personnels pour servir dans les circonstances où il serait appelé à prendre la parole, mais ils valaient si peu vraiment, et il en faisait si peu de cas, qu'un beau jour il les jeta au feu.

Quelque zèle qu'il témoignât, il restait des loisirs au vicaire de Saint-Martin, comme il en reste toujours au clergé qui veut employer utilement son temps. Il en profita pour développer l'instruction qu'il avait reçue en son adolescence. L'enseignement qu'on donnait à l'origine au Petit-Séminaire, s'il était bon pour la langue latine, était médiocre pour le grec et nul pour les sciences ; il les avait négligées : il y revint à Mayenne et voulut acquérir ce qui lui manquait de ce côté ; il se mit donc à l'algèbre et s'adonna à la botanique qui l'avait intéressé en quatrième ; il fit si bien qu'il ne la délaissa plus jamais complètement et qu'il lui dut, dans ses derniers jours, d'agréables passe-temps.

Il en fut ainsi jusqu'au 12 décembre 1874.

L'autorité diocésaine le désigna ce jour-là pour remplacer à Saint-Vénérand de Laval l'abbé Fourneau, nommé à l'École normale. Le curé de cette paroisse populeuse, l'abbé Géralt, n'était plus qu'une ombre de lui-même. La vivacité vigoureuse, qui était le trait saillant de son caractère, s'était fort émoussée dans l'exercice d'un long et fructueux apostolat. Les trente années qu'il avait passées à Laval lui avaient permis d'agrandir et de voûter son église, de créer le pensionnat de Saint-Étienne, de faciliter l'établissement des Petites-Sœurs des pauvres à la Coconnière et de conquérir une grosse influence soit dans le conseil épiscopal, soit dans les commissions civiles où il était entré ; mais, à la fin de 1874, si le regard était toujours clair sous un large front dénudé ; si la lèvre inférieure tournée à droite et remontant vers un large nez en spatule annonçait toujours l'ironie bienveillante d'une figure encore allongée par un rabat démesuré, l'homme pourtant se courbait sous le poids de l'âge et de longues souffrances qui brisaient sa force, sinon son énergie. Il les dissimulait avec le plus grand soin et, fidèle à son devoir de pasteur, il ne partait qu'à la dernière minute pour subir à Paris une opération nécessaire et délicate ; contraint par les circonstances d'attendre un peu, il se retirait chez des amis à Vulaines [sic] : il y mourait presque subitement le 2 mai 1875.

Le grand vieillard n'avait donc en somme que peu connu son vicaire, et les quatre mois qu'il l'avait eu auprès de lui ne lui avaient pas permis d'exercer cette maîtrise bienfaisante que l'on soupçonne à lire la claire et précise notice d'Évron.

Dans un poste où tout était nouveau pour lui, mais où rien ni personne ne pouvait lui imprimer une direction utile, l'abbé Angot remplit avec zèle ses fonctions vicariales, mais il ne fit que cela ; or, même dans une paroisse importante, un prêtre a toujours des loisirs et, si coupés soient-ils, une règle strictement tenue sait les multiplier. Trop souvent ils se passent en un désœuvrement stérile que des visites fréquentes de collègues ne parviennent pas à féconder. L'abbé Angot l'éprouva. « J'ai perdu la faculté du travail, » avouait-il à un ami. Cela dura deux ans environ. Mais un jour, poussé par la curiosité, il entra aux archives départementales pour se rendre compte de ce que pouvait être un pareil dépôt et, par pure contenance, demanda le cartulaire d'Évron.

Même alors, les archives ne recevaient guère de visiteur, hormis quelques vieux habitués comme le chanoine Guiller. La demande du nouveau venu fit lever la tête à mon prédécesseur, Victor Duchemin, qui le servit, le plaça près de lui et, de temps à autre, le regardait à la dérobée pour voir quelle impression il recevait de l'écriture un peu



particulière du bénédictin Ignace Chevalier. L'abbé, tout attentif, ne bronchait pas ; au bout de quelques moments, la conversation s'engagea : il était pris.

Il revint, sans but, cherchant à l'aventure, prenant à l'occasion quelques consultations de paléographie à l'archiviste, avec lequel il se liait insensiblement. Dom Piolin faisait alors figure dans le Maine ; il l'avait, jeune séminariste, entrevu un jour dans sa cellule et l'affabilité de l'accueil l'avait conquis : il se mit à sa disposition pour les investigations qu'il pourrait avoir à faire du côté de Laval. Le moine trouvait là un correspondant déjà averti qui l'interrogeait à son tour, s'inquiétant du chartreux Pierre Sutor, son quasi-compatriote. Pourtant leurs relations ne paraissent pas avoir été très fréquentes et ce que l'abbé Angot tira de D. Piolin fut peu de chose. Les échanges furent plus abondants avec l'abbé Guiller ; ils se rencontraient aux Archives et ils se communiquaient réciproquement ce qu'ils savaient pouvoir leur être utile ; ils marchaient d'ailleurs à peu près sur le même terrain. En 1880, en effet, le premier volume de la copieuse histoire de Changé était sous presse et l'auteur, qui se souvenait toujours d'avoir été l'actif et laborieux élève de l'abbé Gérault, tout en complétant la monographie de son ancienne paroisse, entamait des recherches sur le canton de Meslay d'où il était originaire ; à la même époque, l'abbé Angot s'engageait plus avant dans les annales de Cheméré-le-Roi. Les communications entre les deux chercheurs durent être nombreuses.

Mais dès ce moment l'abbé Angot ne s'enfermait plus dans le cadre étroit d'une commune ; sans avoir encore de plan bien défini, il poussait des pointes hardies un peu de tous les côtés, suivant le hasard de ses trouvailles et presque tout de suite il fut servi d'une façon exceptionnelle.

Il y avait alors, au numéro 17 de la rue de Paradis, face au presbytère actuel de Saint-Vénérand, un petit magasin d'ornements d'église, installé dans une maison Louis XIII, basse d'étage, obscure, au long toit pointu écrasé d'une énorme cheminée. Il était tenu par deux sœurs, les demoiselles Denis, petites femmes trottant menu, solennelles avec leurs anglaises toujours égales sous la coiffe de dentelle, ayant gardé d'un long passage en qualité d'institutrices dans une grande famille de France, les belles manières et l'amour du beau langage qu'elles entretenaient chaque soir, aux sources les plus pures du XVII<sup>e</sup> siècle, dans la lecture faite en commun par leur bonne des œuvres de Bossuet. Par les relations que leur avait créées leur commerce, elles avaient avivé leur goût du bibelot et du livre, et nombre d'objets curieux ou intéressants avaient ainsi passé entre leurs mains pour la grande joie des amateurs. Dans la chasse qu'il entreprenait désormais, elles consentirent à rabattre, pour le compte de leur vicaire, tout le gibier qu'elles pourraient rencontrer, et c'est alors qu'il commença une collection d'impressions rares ou de documents dont les uns sont depuis entrés à la Bibliothèque nationale et dont les autres ont été versés aux Archives de la Mayenne.

Lui-même mettait à profit toutes les circonstances qui s'offraient à son impatiente curiosité ; il put utiliser à loisir tous les petits chartriers que l'on conservait autour de Saint-Vénérand, à commencer par les titres fort rares de la fabrique, les titres du Carmel, ceux de la Miséricorde et de quelques maisons qui s'élèvent à l'ombre de l'église ; il prenait en même temps un premier contact avec le cabinet Morin-La Beauluère, aujourd'hui dispersé, et pénétrait dans la riche bibliothèque de Saint-Michel. Tout cela l'amena à mettre sur le chantier plusieurs travaux à la fois.

Il semble avoir cherché tout d'abord la diffusion de documents importants ou curieux pour l'histoire du pays. Son séjour à Mayenne lui avait révélé les restes de Fontaine-Daniel. Quand il fut à même de connaître le cartulaire de l'abbaye cistercienne, il en établit une copie pour lui et, désireux d'éviter une peine fastidieuse à ceux qui pouvaient s'intéresser à la fondation de Juhel, il demanda à la polycopie quelques exemplaires qu'il mit à très bas prix à leur disposition. L'idée était heureuse, mais le résultat, comme les moyens, en fut médiocre, à tel point que l'abbé Angot laissa inachevée la publication, essayée dans les mêmes conditions, du petit recueil de la franciscaine Renée Dubois ; il y revint plus tard, quand il eut trouvé un technicien expert, et il eut la chance d'offrir aux amateurs, grâce à l'habileté professionnelle de l'imprimeur délicat et épris de son art qu'était M. Goupil, cette chronique du Buron dont le livret, tiré à très petit nombre, fut

salué comme un chef-d'œuvre par le marquis de Villoutreys qui s'y connaissait. « Votre plaquette est charmante, lui disait ce bibliophile ; tout charme l'œil : caractère, papier, couverture, jusqu'aux lacets de la brochure ; je suis sûr que vous avez fait des compliments à votre éditeur et il les mérite. » Les chartistes purent montrer une reconnaissance égale quand il leur offrit, et cette fois grâce à l'adresse de M. l'abbé Sigoigne, un fac-similé volumineux du cartulaire et des principales pièces du chartrier de la Roë, que les grands dépôts publics, à l'étranger comme en France, s'empressèrent d'acquérir.

Mais en 1880 il n'entrevoit pas encore la possibilité de demander à la photographie une reproduction fidèle et somme toute assez peu coûteuse des documents les plus précieux de notre pays ; il ne songeait surtout qu'à utiliser, dans ses propres travaux, les renseignements nouveaux que ses recherches lui avaient permis de recueillir et déjà la moisson lui paraissait assez abondante pour en faire des gerbes distinctes et les porter sur des aires différentes.

Si la première était peu fournie, elle n'avait que des épis de choix. Grâce aux titres de la Miséricorde, grâce à ceux du Carmel, l'abbé Angot avait pu constituer un dossier intéressant sur Guillaume Le Doyen. C'était un coup de chance, comme seuls en ont les chercheurs sagaces. Il en fit avec humour part au public, qui prêta l'oreille. Il s'étonnait que l'œuvre du vieux chroniqueur ait été accueillie avec si peu de sympathie, en constatant que l'édition, pourtant réduite, était loin d'être épuisée au bout de vingt ans et que beaucoup d'exemplaires même étaient rentrés en circulation par une voie peu flatteuse. « Vraiment, disait-il, ceux qui ne nous connaissent pas croiront ou que nous sommes bien riches en documents semblables pour en négliger un si curieux, ou que nous sommes bien indifférents pour nos traditions particulières et pour les écrits qui nous les conservent. En bonne connaissance de cause, concluait-il, on inclinera pour la seconde supposition. » Il eût pu développer les moyens du procès qu'il faisait en passant à ses compatriotes, mais, charitable, il n'insista pas et se contenta de ramener l'attention sur le bon notaire. Il révélait quelques détails de sa modeste existence, complétait ce que l'on savait sur son origine, sa famille, sa position sociale, ses diverses fonctions, ses amis tels que Jean Boulain et François Delaunay, leurs artistiques largesses envers cette église de Saint-Vénérand dont Le Doyen avait délimité l'emplacement, précisait certaines dates, marquait les changements survenus dans le quartier du Manoir-Ouvrouin durant la longue existence du brave homme. Bref en ne laissant rien à glaner sur celui-ci et en exposant ses découvertes avec une méthode sûre, il pouvait se flatter d'avoir donné du regain à la popularité du chroniqueur lavallois et compter à bon droit que les chroniques et la biographie iraient de pair. Cet opuscule eut-il tout le succès qu'en espérait l'abbé Angot ? Peut-être. En tout cas, les exemplaires en sont assez rares aujourd'hui, et ceux qui le lurent alors purent soupçonner dans l'auteur anonyme qui le leur présentait une personnalité en passe, avec le temps, de faire faire un pas considérable à l'histoire de Laval. Mais celui-ci hésitait entre deux voies à suivre.

La grâce naïve et fleurie de saint François de Sales l'avait charmé, mais « les beaux chemins par lesquels l'évêque de Genève mène les gens en paradis » lui paraissaient avoir été plus éclatants et plus parfumés encore quand ils n'étaient pas embroussaillés de ce que les siècles avaient laissé croître le long des plantations primitives. L'édition Vivès de *l'Introduction à la vie dévote* qui encomrait alors tous les presbytères, laissait beaucoup à désirer ; la leçon qu'on y avait suivie avait fait réintégrer dans le texte du saint écrivain diverses phrases qu'il avait abandonnées lui-même et annulait les retouches successives qu'il y avait faites entre 1608 et 1619. L'abbé Angot, qui possédait du célèbre ouvrage deux éditions données à Douai en 1610 et en 1616, avait remarqué ces malencontreuses restitutions de l'abbé Crélier ; il en commença une révision rigoureuse ; son jeune confrère, l'abbé Jules Rouiet, qui achevait alors ses études à l'Institut catholique de Paris, voulut bien la confronter, à la Bibliothèque nationale, avec les éditions de 1613 et de 1622. Il poursuivit par ailleurs ses recherches. Il heurta vainement pourtant à la porte de la Visitation de Paris, où il savait qu'il y avait un exemplaire plus ancien, et il ne fut pas plus heureux auprès de l'Académie florimontane. Il continua, malgré les à-coups, frappant à toutes les bibliothèques où il pensait trouver

quelque chose et, dès le milieu de 1884, il offrait son travail à la Société générale de librairie catholique. Mais la maison venait de donner une nouvelle édition de *la Vie dévote* et ne se souciait guère d'en accuser ainsi les défauts : l'offre ne fut pas acceptée. Que valait-elle au juste ? Nous ne saurions dire. D'ailleurs à ce moment, les religieuses de la Visitation d'Annecy se préoccupaient à leur tour de rendre sa pureté primitive à l'œuvre de leur fondateur et d'en donner un texte définitif ; elles commençaient leurs recherches ; l'abbé Angot leur communiqua le résultat des siennes, leur indiquant la méthode à suivre pour atteindre sûrement le but qu'elles se proposaient, les guidant de ses conseils et relevant pour elles, durant l'hiver de 1888, à l'établissement de la rue Richelieu, les variantes de certaines éditions qui s'y trouvent. « Je ne souhaite, leur disait-il, que de travailler de la manière la plus désintéressée à la gloire de saint François de Sales, en vous aidant et ceux qui collaborent à votre œuvre. » Aussi quand il vit l'affaire décidément en train sous la direction de dom Mackey et qu'en somme la Visitation d'Annecy, avec tous les éléments qu'elle avait en main, s'acquittait de sa tâche bien mieux qu'il n'aurait su lui-même, à distance et avec moins d'éléments, se borna-t-il désormais à exprimer des vœux pour la prompte exécution d'une entreprise qu'il avait un moment rêvé de réaliser, et rien ne le détourna plus de ses études d'histoire locale.

Même dans la pleine ferveur de son travail sur Philothée, il ne les avait jamais complètement abandonnées et, dès le cours de 1881, il inaugurait, dans le pays de Montsûrs et d'Évron, une série d'excursions qu'il étendit rapidement à nombre de communes dont il fouilla une première fois les archives. C'est dans une de ces courses qu'il rencontra un de ces faux retentissants qu'il lui fut donné de percer à jour dans sa vie d'érudit. La rencontre fut assez piquante pour qu'il en ait consigné le souvenir dans son *Dictionnaire*. C'était à la Chapelle-au-Riboul, au mois de mai 1882. On ne s'entretenait dans le village que d'une trouvaille singulière faite, peu de temps auparavant, dans les démolitions de la vieille église. C'était un morceau de parchemin, daté du 3 mai 1239, où était relatée la cérémonie de la pose de la première pierre de l'édifice ; ce procès verbal se terminait par une sorte d'imprécation contre une prophétie de l'ermite de Montaigu annonçant la chute de l'église au jour où des chars vomissant la fumée parcourraient le pays : *Faxit Deus in aeternum illud fidei pietatisque templum perseveret irritaque sit ista vaticinatio heremitae de Monte acuto praenuntiantis excidium ruinaeque novi monumenti fore cum currus ignivomi rapide magnoque cum sonitu nostram discurrent regionem*. Or, la ligne de Mayenne à Pré-en-Pail venait d'être ouverte et la coïncidence de l'ouverture de la voie ferrée avec la disparition de l'antique monument avait frappé les esprits à la Chapelle-au-Riboul. « Le curé et le maire, qui avaient eu des démêlés au sujet de la reconstruction de l'église, comprirent qu'une force supérieure s'était opposée à l'exécution du projet jusqu'à l'accomplissement des temps prophétisés. On s'embrassa sur le terrain. » Des journaux en parlèrent. Le texte latin fut copié, commenté, répandu. Il en aurait été même question au Conseil général, où l'on se serait montré favorable, dit-on, au vote d'un crédit pour faire autographier la pièce, quoique les délibérations de l'assemblée départementale ne contiennent aucune proposition pareille.

C'est dans ces jours-là que l'abbé Angot passait à la Chapelle-au-Riboûl. Il fit comme tout le monde et alla voir à la mairie, mis sous verre, le fameux parchemin qu'il copia, mais il se montra sceptique en constatant l'écriture récente de la pièce et les plis qu'elle portait ; on ne le crut pas et le curé non plus ne voulut pas suivre son conseil de se retirer d'une affaire où il n'y avait à récolter que des ennuis et des quolibets. Ce ne fut pas long. Mais quand ils virent l'ampleur qu'avait prise leur mystification et le succès inespéré qu'elle avait obtenu, les auteurs furent assez embarrassés de leur réussite ; un peu penauds, ils se dénoncèrent à l'autorité épiscopale : c'était, sur l'inspiration de l'abbé Valpinçon, vicaire d'Hardanges, le curé de cette paroisse, l'abbé Hachet, l'ancien professeur du collège de Mayenne, qui avait rédigé l'acte, et l'instituteur, Em. Montagu, avait tenu la plume. Il fallait être naïf pour se laisser prendre à leur supercherie. L'abbé Angot en avait déjà vu d'autres dans sa courte carrière et, s'il n'avait pu débrouiller encore complètement la nature de quelques documents qu'on lui avait communiqués, du moins en savait-il assez pour en soupçonner dès ce moment la fausseté ; plus tard, elle

lui apparut dans toute sa clarté, quand la manipulation fréquente des titres lui eut fait comprendre que certaines pièces du chartrier de Goué valaient juste autant que la prophétie de l'ermite de Montaignu.

Quand il le soupçonna, il mettait sur pied sa monographie de Brée. Quelle circonstance l'avait poussé à s'occuper de cette localité ? Nous ne savons. Peut-être en faut-il trouver la raison dans les relations qu'il avait nouées, en venant à Montsûrs pour visiter son vieux curé, M. l'abbé Raimbault, dont il fut l'exécuteur testamentaire en 1878, et surveiller ses intérêts, avec le prêtre qui, depuis 1844, administrait la petite paroisse et songeait à la chronique que tout pasteur était tenu d'avoir en son presbytère.

Mgr Bouvier avait demandé en effet, en 1835, à son clergé de recueillir tous les souvenirs qui pouvaient aider à retracer l'histoire de chaque commune ; certains curés, dans le vaste diocèse, avaient répondu au désir du prélat et il en était résulté quelques bonnes notices, comme celle que l'abbé Gérard avait consacrée à Evron et celle de l'abbé Boullier sur la Trinité de Laval. Mais beaucoup avaient fait la sourde oreille et leurs successeurs n'avaient pas montré plus de zèle. Or, à Laval, Mgr Le Hardy du Marais semblait veiller activement à ce que ces chroniques fussent écrites ou complétées et mises à jour. L'idée en effet était excellente. La paroisse est la manifestation la plus réelle des traditions qui rattachent les Français de notre temps à leurs ancêtres du moyen âge ; malgré les départs et les séparations, les familles, surtout à la campagne, se perpétuent et souvent l'on y retrouve les mêmes noms au cours des derniers siècles et, si des rameaux se transplantent ailleurs, la vieille souche est fidèle et se complaît au sol natal ; la continuité des mœurs et des usages que ces noms représentent est une sorte de noblesse pour ceux qui les portent aujourd'hui et, à se reporter dans le passé, ils comprennent mieux la raison de vieilles coutumes qu'ils ont reçues des leurs. Mais l'utilité de ces monographies paroissiales ne consiste pas seulement à consolider le lien du présent aux anciens jours ; elles fournissent des données précieuses au sociologue : statistiques de tout genre, mouvements de la population, répartition de la propriété rurale, transformation des classes sociales, toutes questions, fort complexes sans doute, mais qu'un ami du bien public se doit d'étudier.

Les premières monographies — et celle d'Évron fait exception sur ce point — les négligèrent pourtant et se restreignirent à l'histoire pure, en poussant toutefois une pointe timide vers l'archéologie. Celles que publia l'abbé Angot sont taillées sur ce modèle ; mais ses confrères lui reconnaissaient déjà une maîtrise qui les amenait à se décharger sur lui du souci que leur causaient des recherches de cette sorte. La première qu'il donna ainsi fut en réalité la dernière dont il ait eu à s'occuper. Il avait été nommé, le 20 novembre 1882, à la petite cure du Buret. En le voyant quitter Laval, ses amis purent craindre qu'il abandonnât la voie dans laquelle il s'était délibérément engagé. « J'espère, lui écrivait l'abbé Esnault, que votre nouvelle situation ne vous éloignera pas des études historiques dans lesquelles vous avez déjà si excellemment réussi. Il est vrai que l'éloignement de la ville ne facilite, en général, ni les recherches ni les travaux ; mais vous aimez l'étude quand même : vous avez une bibliothèque suffisante et, en choisissant tel ou tel sujet, vous le pourrez tout aussi bien traiter qu'à la ville. » Ses sujets, l'abbé Angot ne les choisissait pas ; ils lui étaient imposés en quelque sorte par ses relations et par son amitié. A peine installé au Buret, il se lia avec le vénérable curé de Préaux, Pierre Huaumé, qui achevait dans sa paroisse natale un long apostolat. Toute sa vie, l'abbé Huaumé avait caressé le projet d'écrire cette notice qu'avait réclamée Mgr Bouvier ; il en avait recueilli les principaux éléments, mais il ne les avait jamais consignés que dans sa mémoire. Il communiqua à son jeune confrère les titres qu'il avait pu réunir, ajouta de vive voix ses souvenirs personnels qui, rattachés aux souvenirs des vieillards connus dans sa prime jeunesse, constituaient une longue tradition, et de ces communications, accrues des renseignements que l'abbé Angot prit ailleurs, sortit la monographie de Saint-Martin de Préaux. Mais de quelque diligence qu'ait été le rédacteur, le bon curé n'eut pas la satisfaction de voir imprimée cette notice qui lui tenait tant à cœur. Le 31 décembre 1883, en fermant son registre paroissial, il écrivait : « Je clos la présente table, probablement la dernière. Je suis vieux et infirme. Dieu m'avertit du compte que je dois lui rendre. » Il écrivait juste, car, dans les premiers jours de mai

1884, Dieu le rappelait à lui. Sa mort avançait d'un mois à peine la publication désirée, que la maison Fleury terminait en quinze jours, sorte de legs testamentaire dont l'abbé Angot s'était fait l'exécuteur dévoué.

Il agit de même envers la mémoire d'un de ses premiers correspondants. Le chanoine Guiller était mort au mois de décembre 1882, laissant son histoire de Changé inachevée avec d'assez nombreuses notes sur Meslay. L'abbé Chambois se chargea de la première et le frère du chanoine remit les secondes à l'abbé Angot. Pendant que s'imprimaient, dans la vaillante *Revue historique du Maine*, les monographies de Brée et de Senonnes, celui-ci dépouillait le minutier de M<sup>e</sup> Thuau et, en moins d'un an, donnait au public une notice sur Saint-Pierre de Meslay. Ces quatre opuscules : *Préaux*, *Brée*, *Senonnes* et *Meslay*, qu'accompagnait une étude d'égale importance sur les Bénédictines de Laval, furent accueillis avec faveur. « Je ne sais rien d'aussi instructif que des publications de cette sorte, disait M. de Bastard, et quand l'art de présenter tous les faits, de grouper tous les documents, de tirer parti de tous les actes est aussi complet, le lecteur ne manque pas de trouver grand charme à la lecture d'un travail qui a coûté à son auteur bien des peines et bien des recherches. » Et le bon abbé Maillard, qui lui-même mettait sur pied ses chroniques paroissiales de Maisoncelles, ajoutait : « Il y a toujours dans ces sortes de travaux une certaine aridité absolument inévitable, mais vous dédommangez le lecteur en lui offrant, outre la quantité des détails, une scrupuleuse précision de dates et de noms. Vous êtes si sûr de vos renseignements que, chemin faisant, vous rappelez à l'ordre les voisins qui ont trop vite causé : l'auteur des *Seigneurs de Laval* doit en savoir quelque chose. Je ne vous souhaite pas de succès pour vos futurs travaux : cela vous est désormais assuré ; mais je vous souhaite bon courage, car je sais un peu par moi-même que ces études ont bien des broussailles difficiles à traverser. »

Arides, ces monographies rapides, concises, réduites à la simple histoire, ne pouvaient pas ne pas l'être ; on y rencontre parfois cependant une note émue, comme dans cette page de Senonnes où l'abbé Angot se plaignait du zèle maladroit de certains confrères à jeter bas les « antiques sanctuaires, qui avaient souvent été témoins de la naissance de la paroisse, » et regrettait avec raison la démolition, injustifiée et par conséquent intempestive, de telle

Humble église au cintre surbaissé  
Où depuis bien des ans avaient déjà prié  
Et pleuré bien des âmes.

« Il est de fait, disait-il, que jamais la fièvre de zèle qui pousse aujourd'hui à renverser par les fondements nos vieilles églises n'avait régné dans nos contrées. Aujourd'hui, on ne laisse plus pierre sur pierre ; souvent même on choisit pour la construction nouvelle un nouvel emplacement et le vieux sol béni est livré à une culture vulgaire ou devient une place publique. Puissent ces constructions fraîches et neuves être aussi le signal d'un rajeunissement de la foi ! Puissent les pierres qu'on a remuées jusque dans leurs assises ne rien arracher des cœurs de l'antique religion !... Mais il est permis de dire que plusieurs églises construites à la hâte, sur des plans où manque souvent la gravité, quand ce n'est pas même la solidité qui est en cause, sont loin de laisser dans l'âme l'impression religieuse qu'on éprouve dans ces vieux sanctuaires dont parle le poète. » Et de vrai, quand on voit ces façades de cathédrales aux murs lépreux et verdâtres qui se sont élevées un peu partout en Mayenne depuis soixante-dix ans, on ne peut que déplorer cette rivalité inconsidérée du clergé bas-manceau à porter une main destructive et en quelque sorte sacrilège sur les vieux monuments, si pleins de souvenirs, qui suffisaient à la foi naïve des aïeux, et à transplanter sous le ciel brumeux du Bas-Maine des formes trop délicates ou une flore trop exubérante pour s'acclimater jamais sur un sol un peu rude. Passe encore quand l'excellence des matériaux leur permet de résister aux intempéries et promet à cette exubérance une vie plus longue, comme à Avénières ! Mais souvent la faiblesse des moyens et la médiocrité des ressources n'a laissé remplir un plan trop vaste qu'au détriment de la solidité de l'édifice ; les voûtes ambitieuses ont montré vite que leur parure n'était que plâtre ; des écailles ont couvert les enduits, des lézardes se sont creusées aux murs trop légers et des tours ont dû être descendues, comme à Cossé-le-Vivien et à Montsûrs, pour n'être pas, de leur propre ruine, précipitées

à terre, témoins douloureux d'un effort démesuré.

En s'élevant contre ce vain effort, à propos de Senonnes, c'était le prêtre qui parlait chez l'abbé Angot, aussi bien que l'archéologue. Que de fois celui-ci, dans ses courses nombreuses, n'eut-il pas à gémir de ce zèle que rien ne modérait malheureusement en haut lieu, qu'aucune éducation première ne réglait, et qui priva le pays de tant de monuments toujours intéressants par quelque endroit, quelquefois même vraiment artistiques. Je connais telle statue en terre cuite, réplique dans sa grâce maniérée d'un joli morceau du Louvre, qu'un curé avait reléguée dans le jardin de son presbytère et qui aurait fini par s'abîmer là dans les orties si un jour l'abbé Angot ne l'y avait pas découverte, tête coupée et bras cassé roulés parmi les herbes, et ne l'avait obtenue pour le musée de Laval. Il en sauva quelques-unes comme celle-là. Combien d'autres ont été détruites sottement ou faillirent l'être ? N'éprouve-t-on pas une sorte de stupeur en apprenant que deux statues, dues au ciseau de David d'Angers, furent, lorsqu'on reconstruisit l'église de Saint-Remy à Château-Gontier, enfouies en terre parce qu'elles étaient trop grandes pour être logées dans le nouvel édifice ? Et si cette même église, pour ne parler que d'elle, a conservé une vieille lampe d'argent, la faute n'en est pas à son curé, l'abbé Couanier de Launay, qui l'avait apportée à Laval pour la fondre, mais à l'indiscrétion d'un ami et aux vives protestations de ses paroissiens qui l'en empêchèrent.

La paroisse, disait Mgr Cléret, a sa maison qui est l'église. « Là, chacun de vous peut se faire cette réflexion, ajoutait l'évêque, n'eût-il ailleurs ni un escabeau pour s'asseoir ni un pouce de terre qui lui appartienne : « Je suis chez moi. » Vous ne direz pas de tel clocher qui apparaît au loin, derrière votre petite frontière : « C'est notre église, » mais vous le direz sans la moindre hésitation du clocher de votre paroisse. Après tout, qui l'a bâti, sinon la famille entière pour ses besoins et pour sa plus grande satisfaction ? Vos pères y mirent, avec une part de leur temps, une part de leurs deniers, tirant la pierre de leur sol et la portant eux-mêmes sous le regard attendri de leur pasteur. » — Oui, sans doute, l'homme est chez soi dans l'église ; mais si le pasteur donnait parfois une part importante de sa fortune pour la construction ou la décoration de cette église, ne s'y considérait-il pas aussi trop « comme chez lui, » en écartant de la maison familiale tout ce qui n'était pas à sa convenance personnelle ou qui l'était trop, et l'abbé Vannier, curé d'Evron, qui pourtant n'était pas indemne de tout reproche, ne s'écriait-il, pas un jour qu'il cherchait à racheter une statuette d'argent vendue par un prédécesseur : « Quelle manie ont donc nos confrères de battre monnaie avec ce qu'ils trouvent dans leur église ? » N'est-ce pas encore trop souvent ainsi ?

« La paroisse, disait en outre Mgr Cléret, a ses papiers de famille, où sont relatés les événements qui nous intéressent au premier chef. Trop souvent nous oublions jusqu'à ces grandes dates, date du baptême, date de la première communion, date de la confirmation que tout chrétien devrait écrire en lettres d'or sur les murailles de sa demeure ... Nous devrions avouer à notre honte qu'en fait d'histoire, celle que nous connaissons le moins est celle que nous devrions connaître le mieux. Or tout est là dans les archives de l'église, courte et mélancolique histoire, garantie par la signature du prêtre qui dirigeait la famille spirituelle au moment où quelque page nouvelle venait s'ajouter aux anciennes. Disons-le toutefois avec regret : nombre de ces pieux manuscrits ont été lacérés ou brûlés, pendant la période révolutionnaire, par ces sectaires qui avaient la prétention de faire disparaître jusqu'aux traces de la vie paroissiale. Grâce à des recherches aussi intelligentes que laborieuses, on a pu reconstituer beaucoup d'actes ; mais que de pertes irréparables ! »

Que de pertes irréparables, en effet ! Mais qu'elles sont loin d'être toutes dues à ces sectaires qui, croyant bâtir un monde nouveau, commencèrent par démolir tout autour d'eux et s'acharnèrent parfois à en effacer jusqu'au souvenir ! Si les lois révolutionnaires avaient été mieux observées dans le pays ; si tous les vieux titres non féodaux avaient été, comme elles le prescrivaient, réunis en un dépôt public créé spécialement pour cet usage, les pertes eussent été moins sensibles. Mais ces lois restèrent ici lettre morte ; les archives des fabriques et des cures passèrent en des mains plus ou moins fidèles ; il y en eut même qui, pour n'être pas remises aux « bibliographes » officiels, furent enterrées :

pour éviter un brûlement possible, on les livra à une pourriture certaine ; celles qui subsistèrent après les mauvais jours réintégrèrent les presbytères, souvent en désordre, et furent peu à peu reléguées dans les greniers, parfois même dans les bûchers où le mieux qui put leur arriver fut d'être complètement oubliées. L'ordonnance de Mgr Bouvier, dans quelques paroisses, ramena l'attention sur elles, mais ce fut pour peu de temps, et elles rentrèrent insensiblement dans l'ombre, remontèrent dans les greniers, regrimpèrent dans les décombres des clochers ou, si par hasard on avait daigné les laisser dans un placard du presbytère, s'y enfoncèrent peu à peu sous des monceaux croissants d'*Univers* et de *Semaine religieuse*, dans un oubli d'où plusieurs ne sortirent que pour tomber sous le crochet du « briffeur » ou dans le fourneau de la bonne ; beaucoup d'autres y achevèrent de pourrir. L'abbé Angot ne me disait-il pas en 1914 : « Cinquante pour cent des archives paroissiales que j'ai consultées sont maintenant détruites ou perdues ? »

Personne n'avait eu l'idée de les utiliser dans leur ensemble, sauf l'abbé Gérault en 1840, et le chanoine Guiller. C'est elles au contraire que l'abbé Angot recherchait tout d'abord pour les monographies qu'il publiait coup sur coup et qui le faisaient dès lors considérer par ses confrères émerveillés comme le chroniqueur officieux du diocèse et comme l'homme le mieux qualifié pour les suppléer dans la besogne qu'on leur demandait. Mais lui déjà ne trouvait plus à ces études isolées toute la satisfaction qu'il s'en était promise. « En lisant cette notice sur la paroisse de Senonnes, je suis vraiment surpris, confessait-il, qu'elle soit si pauvre, surpris que le dépouillement consciencieux, quoiqu'un peu hâtif, des registres paroissiaux, des quelques titres de la fabrique et de seize volumes in-4° des archives du château n'ait pu me permettre de donner mieux. Cependant le cadre ordinaire que je me suis proposé se trouvant rempli dans ses lignes principales, cet essai ne sera pas inutile pour amorcer un peu le travail du déblayement de nos chroniques locales. » Evidemment ses moyens d'information lui semblaient désormais assez maigres ; registres de l'ancien état religieux, titres de fabrique, cabinet La Beauillère, œuvres de seconde main, ne lui étaient plus que des éléments, nécessaires sans doute, mais fort incomplets ; s'ils suffisaient à emplir le cadre où il les faisait entrer, ce cadre lui-même lui paraissait trop étroit, dépourvu d'ampleur. La rapidité et la vigueur avec laquelle il avait mené son enquête sur Meslay lui laissait entrevoir la possibilité d'étendre une enquête analogue à plusieurs paroisses à la fois et de vivifier, d'amplifier une chronique particulière en la rapprochant des chroniques de toutes les autres paroisses d'une même circonscription civile ou religieuse. Et c'est ainsi qu'aux débuts de 1884 il se proposait d'écrire l'histoire du doyenné de-Grez-en-Bouère auquel le Buret est rattaché.

Chemin faisant, la perspective s'allonge au voyageur et à mesure qu'il gravit une pente l'horizon s'élargit. Les bornes que l'abbé Angot s'était tracées lui parurent bientôt pouvoir être reculées beaucoup plus loin qu'il n'eût osé d'abord y songer ; il pensa vite embrasser toute la partie mancelle du département. Mais cette ambition allait mal avec le ministère paroissial. Il s'en ouvrit à quelques amis.

D. Piolin, qui se rappelait peut-être l'abbé Bourdoise et le curé de Boinvilliers, tout en approuvant son idée, le dissuadait de se retirer dans une communauté, le séjour d'un étranger y étant toujours difficile pour la communauté et pour cet étranger même. Mais, laissant de côté cette question, qui était pour lui accessoire, l'abbé Esnault pressait chaudement l'abbé Angot de mettre son dessein à exécution :

« J'ai lu et relu votre lettre, lui écrivait-il le 2 février 1885, avec toute l'attention que mérite le projet que vous voulez bien me confier. Je n'hésite pas à vous dire immédiatement que je l'approuve et que l'exécution m'en paraît très possible. Depuis longtemps j'étais en correspondance avec vous et j'avais pu apprécier et goûter toutes vos qualités ; en vous entendant, la semaine dernière, j'admirais combien vous êtes exceptionnellement doué pour les études historiques et l'érudition. C'est là votre voie. Pour utiliser ces facultés, il vous faut d'abord faire connaître à l'administration diocésaine vos intentions et convenir de l'époque où vous remettrez votre cure à votre évêque ; il importe que vous ne la quittiez qu'avec sa pleine autorisation. »

Mais l'administration diocésaine, mise au courant, se montra récalcitrante. L'abbé

Bouvier, alors vicaire général, opposait l'exemple de Gorini, resté malgré tout dans sa petite cure à la campagne, comme si les travaux auxquels il s'était adonné et les recherches, auxquelles l'abbé Angot se destinait, pouvaient se comparer ensemble. Mgr Le Hardy du Marais répondit tout d'abord par un refus catégorique. L'abbé Esnault insistait vivement : « Permettez-moi, disait-il, de bien vous recommander de ne pas accepter d'exeat. Je vous en parle par expérience administrative : rien n'égale la situation fautive des prêtres qui n'appartiennent à aucun diocèse et ne peuvent plus rentrer dans celui qu'ils ont quitté. J'insiste tout particulièrement sur ce point ; vous en reconnaîtrez l'importance dans l'avenir ; ne rompez pas les liens que l'évêque de Laval a contractés avec vous, le jour de votre sous-diaconat et de votre sacerdoce : il y a pour vous une question essentielle de sécurité d'avenir. »

Le conseil était bon et fut suivi et, quoique Mgr Le Hardy du Marais continuât à désapprouver le projet en lui-même et qu'il prît la peine d'en écrire personnellement à l'abbé Angot, il le laissa libre d'aller aussitôt après les ordinations de la Trinité. Le 16 mai 1885, M. Hay, vicaire de Soulgé-le-Bruant, était envoyé au Buret. L'abbé Angot en partit la semaine suivante. Il alla prendre pension au collège de Sainte-Croix, au Mans, heureux de pouvoir enfin se livrer sans entrave et sans souci à ses études préférées.

Il s'attaqua aussitôt à la grosse collection des *Insinuations ecclésiastiques*, mine précieuse de renseignements sur le clergé mançais depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et passa vite à d'autres fonds également riches en documents sur le Bas-Maine. Il mit ainsi, jusqu'au mois d'avril 1887, une ardeur acharnée à dépouiller le dépôt départemental de la Sarthe, le cabinet Brière et la bibliothèque municipale du Mans. Les notes qu'il y puisa lui fournirent immédiatement la matière d'une excellente étude sur le *Catéchisme du Mans depuis 1508*. « Cette histoire vous fait honneur à tous égards, lui écrivait l'abbé Pointeau. Outre la manière dont vous l'avez su disposer, claire, simple et sans prétention, vous avez un autre mérite non moins appréciable, celui d'avoir fait une œuvre utile et, sous ce rapport, parfaitement agréable. » Jamais peut-être le curé d'Astillé ne porta, dans une langue plus nette, un meilleur jugement sur une œuvre de son collègue.

Ce fut unanime et tous saluèrent comme une révélation savoureuse cet exposé bibliographique de ce qu'avait été, dans le diocèse du Mans, depuis les premiers jours de l'imprimerie, ce « petit livre » qui permet à l'homme, enfant qui s'éveille ou vieillard qui tombe, de répondre, selon le mot de Jouffroy, avec assurance à toutes les formidables questions qu'il se pose sur sa destinée.

En annonçant une description des catéchismes « propres au diocèse de Laval, » l'abbé Angot promettait, dans sa courte introduction, plus que ne visait le titre et plus qu'il ne donnait en réalité, mais on y perdait peu de chose en raison de la courte existence de notre diocèse. Peut-être aurait-il pu élargir le cercle de ses recherches et y comprendre les divers moyens employés par le clergé pour graver dans la mémoire des fidèles et maintenir toujours présent à leurs yeux un abrégé de la loi morale qu'enseigne le catéchisme : l'inscription d'Ambrières, dans sa forme rythmée, est-elle autre chose ? Peut-être aussi aurait-il fallu rapprocher du catéchisme proprement dit quelques-uns de ces cantiques, répandus au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le diocèse, qui n'avaient d'autre but que d'exposer l'ensemble de la doctrine chrétienne sur une question particulière du dogme et de la morale, en suivant la marche même qui est la caractéristique du catéchisme.

Tel fut, par exemple, le cantique des *Dispositions à la Sainte Communion* qui se chantait sur l'air des *Folies d'Espagne*, dont voici les deux premiers couplets :

D. *Qu'est-ce que le Sacrement d'Eucharistie ?*

R. Le Sacrement qu'on nomme Eucharistie  
Contient Jésus, source de Sainteté,  
Ce Dieu sauveur, plein de gloire et de vie,  
Son corps, son âme et sa divinité.



D. *Quand est-ce qu'il a été institué et pour quelles raisons ?*

R. Prêt à passer de ce monde à son père,  
Il établit ce sacrement d'amour  
Pour nous nourrir dans ce lieu de misère,  
Nous consoler et s'offrir chaque jour.

Des pensées saintes sur des airs mondains, c'est bien le XVIII<sup>e</sup> siècle. Plus tard, sous l'Empire, surtout avec la Restauration, se créèrent pour les cantiques des « airs nouveaux. » On en trouve plusieurs déjà dans un recueil pour missions du diocèse, qu'il n'aurait peut-être pas été superflu de mentionner. Ce recueil, en effet, qui parut en 1816, avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque et de M. le Préfet, comme l'annonçait le titre, se terminait par un abrégé de la doctrine chrétienne qui, sans emprunter au catéchisme sa forme essentielle d'interrogations et de réponses, n'en avait pas moins pour but de rappeler les principales leçons de la doctrine. Il fut imprimé à Laval chez Bouttevilain-Grandpré, « imprimeur du Roi et de M. le Préfet. » C'est là également que s'était imprimé un *Calendrier à l'usage des catholiques du diocèse du Mans pour l'année 1799*, petit in-12 de 72 pages que nous ne citerions pas si nous ne savions de quelles presses il sortit, si nous ne savions que l'imprimeur fut condamné pour ce fait à six mois de prison et s'il ne nous mettait sur la trace probable de l'atelier clandestin qui monta en 1798 et 1799 le *Supplément du catéchisme à l'usage du diocèse d\*\*\*\**. Une comparaison minutieuse entre les caractères employés dans les deux ouvrages permettrait de résoudre ce problème bibliographique que l'abbé Angot, à l'heure où il écrivait, pouvait à peine poser, à cause des limites restreintes dans lesquelles il avait voulu circonscrire son sujet<sup>9</sup>.

En s'en tenant pourtant à ces limites restreintes, il apprenait encore beaucoup sur une matière dont les détails n'étaient pas connus et pour laquelle les documents à consulter sont très rares. S'il résulta de son étude, comme il le souhaitait, quelque modeste fruit d'édification ; si l'anonymat sous laquelle elle parut, elle aussi, ne fut pas un moindre motif pour piquer une curiosité légitime, elle satisfit cette curiosité chez tous, et ceux pour qui le voile avait été levé se réjouirent du succès obtenu et en félicitèrent l'auteur.

Il y fut sensible, car il comprit ainsi qu'il faisait une bonne besogne et cela l'encouragea à parcourir le vaste champ qui s'ouvrait devant lui. Il avait résolu en effet d'englober dans ses recherches la partie angevine du département, et dès la seconde quinzaine d'avril 1887, il était installé à la Faculté catholique d'Angers. Je souhaite, lui avait dit l'abbé Esnault, que les Angevins ne vous fassent pas regretter les Manceaux et que vous trouviez auprès du terrible archiviste de Maine-et-Loire l'accueil qui vous est nécessaire. « Du reste, ajoutait-il, je le sais trop juste appréciateur pour ne pas vous avoir immédiatement connu et estimé, et je veux croire qu'il facilitera vos recherches autant qu'il le doit. » Malheur, en effet, au faiseur de généalogies qui abordait le bureau de Célestin Port ! Malheur à l'imprudent qui venait lui soumettre une question d'une ignorance trop naïve ! La réception qui lui était faite ne l'engageait pas à revenir. Mais Port était une sorte de bourru bienfaisant qui s'ouvrait volontiers aux visites sérieuses, aux causeries amicales et qui ne reculait devant aucune peine pour procurer au travailleur la découverte d'un document utile. Il sentit vite la valeur du nouveau venu et lui qui se montrait si peu empressé, si brutal même envers les inutilités encombrantes, n'éprouva bientôt que des sentiments d'estime pour ce petit abbé qui tous les jours accourait fidèle dans la « cave » de Saint-Aubin et y cherchait avec tant d'acharnement averti des renseignements sur la Mayenne.

---

<sup>9</sup> Il est un autre problème qui aurait dû être traité dans cette étude bibliographique, c'est celui des impressions lavalloises. Entre 1809 et 1819, Perrine Duchênay, veuve de François Portier, « libraire-imprimeur de M. le Préfet, » donna le *Catéchisme ou abrégé de la foi et des vérités chrétiennes à l'usage des fidèles du diocèse du Mans*, dont son gendre, Pierre-Ambroise Genesley, qui fut breveté le 25 mai 1819, publia une seconde édition augmentée d'une prière à la Vierge et des répons de la messe. Il semble bien que ce soit là une œuvre vraiment lavalloise, car la bibliothèque municipale de Laval ne possède de la seconde édition que des épreuves de mise en pages. Genesley-Portier démissionna le 16 avril 1847, au profit de Léon Moreau.

Le séjour dura jusqu'en septembre, puis l'abbé Angot, pendant les vacances, fit de Villaines un centre d'excursions particulièrement heureuses, grâce aux archives de la fabrique de cette ville, et, dans les premiers jours d'octobre, arrivait à Paris. L'institut catholique lui offrait un asile ; mais s'il trouva quelque charme dans cette maison laborieuse, la ville lui déplut. « Je ne l'ai encore qu'entrevue, confessait-il au bout de huit jours : ce grand tumulte m'accable. Je souhaite n'y demeurer que le moins de temps possible. Je vais me hâter de faire l'essentiel, quitte à revenir un peu plus tard. Si trois mois me peuvent suffire, je ne mettrai pas davantage. »

Les impressions ne se modifièrent pas. Nous nous en doutons à la lecture d'une lettre que lui écrivait l'abbé Esnault, le 30 novembre : « Lorsque nous parlions ensemble, lui disait-il, de votre séjour et de vos recherches à Paris, nous prévoyions déjà ce que vous ressentez et que je comprends. Sans doute les dépôts publics à Paris contiennent, sur nos provinces, des documents uniques extrêmement précieux, mais pour l'analyse desquels la vie d'un homme ne pourrait suffire. Quand on a entrepris une œuvre comme la vôtre, il faut toujours voir le but à atteindre et savoir se résoudre à faire quelques sacrifices, regrettables, il est vrai, mais qui s'imposent. Il me semble donc plus raisonnable de vous voir, à votre âge, revenir dans votre diocèse, en parcourir toutes les paroisses, y fouiller et analyser toutes les archives, que perdre à Paris un temps précieux, sans résultats vraiment appréciables. »

C'était tout un programme, que l'abbé Angot s'était déjà tracé et qu'il avait en partie exécuté. Il ne put en reprendre la poursuite qu'au mois de mars 1888. Il avait trouvé au presbytère de Louverné, où ses livres et ce qu'il avait gardé de son mobilier du Buret l'avaient précédé, un asile comme jamais il n'eût osé en rêver. Il y rencontra dans les abbés Gaugain deux hommes dont l'un l'entoura, presque à l'égal d'une mère, de soins vigilants et lui ôta tout souci de la vie matérielle ; dont l'autre se fit avec un dévouement sans borne et un attachement qui devint plus étroit chaque jour, un secrétaire idéal et un collaborateur ardent qui prit pour lui la partie la plus fastidieuse de la tâche. Et ainsi dans cette petite communauté séculière et joyeuse comme une ruche un matin de soleil, le travail, facilité par des conditions uniques où l'abbé Angot saluera plus tard un « miracle de l'amitié, » se continuera activement, durant un quart de siècle, dans une sorte de fièvre féconde.

Mais ce travail en commun ne commencera réellement qu'en 1891. Quand il était revenu dans la Mayenne en 1888, l'abbé Angot était loin encore d'avoir dépouillé tout ce qui s'offrait à lui, aussi bien dans le pays que dans les principaux centres des alentours. Quoi qu'il en pensât, il s'aperçut vite que Paris lui réservait encore d'incomparables richesses qu'il ne lui était pas permis de dédaigner, et il y retourna, poussant une fois jusqu'à Tours, une autre jusqu'à Poitiers, avant de reprendre momentanément ses courses à travers le pays mayennais.

Mais en 1889 le tohu-bohu de l'Exposition s'étalant pour une ouverture prochaine l'a ramené vers les rives plus calmes de la Mayenne. Ses courses à travers les paroisses ont recommencé, véritables randonnées interrompues par le dépouillement, entre ses deux amis, des archives qu'on a bien voulu lui envoyer à Louverné ou le classement méthodique de ses dossiers. Et comme il arrive quand les recherches ont porté sur tant de points à la fois, cet inventaire méthodique, ce classement en forme, lui ont fait découvrir, sur certaines questions, une abondance insoupçonnée de renseignements qu'il n'a plus qu'à mettre en œuvre.

On discute ferme alors sur la diffusion de l'enseignement en France avant 1789, on bataille même et pour tout un parti, qui a emboîté le pas à Michelet, l'ancien régime a été une longue période de ténèbres pendant laquelle rois, nobles, prêtres se sont concertés pour tenir le peuple dans la plus complète ignorance, afin de pouvoir s'en servir toujours comme du plus docile instrument ; la Révolution, au contraire, a multiplié les écoles pour l'instruire et par là le libérer de toutes les servitudes. La controverse dure depuis des années, mais elle est encore actuelle aux débuts de 1890. Or, en rapprochant les matériaux qu'il a amassés çà et là, l'abbé Angot a constaté que son dossier des établissements scolaires est si considérable qu'il ne pourra être utilisé dans son futur

dictionnaire et qu'il rend nécessaire une publication spéciale. De ce dossier il a déjà extrait quelques pièces en 1888, pour constituer son *Essai sur l'instruction primaire avant 1789 dans le doyenné de Grez-en-Bouère*, mais il l'a accru de telle façon qu'il a eu les mains pleines, débordantes, et qu'il s'est senti capable d'apporter un témoignage autorisé, et d'autant plus précieux, dans l'enquête dont M. le chanoine Allain s'est montré depuis dix ans le commissaire le plus zélé et le plus averti.

L'abbé a consulté longuement cet érudit confrère en lui indiquant les résultats qu'il a obtenus dans la Mayenne et en lui soumettant le plan de l'ouvrage qu'il médite. Ce que l'on a écrit jusqu'alors sur les petites écoles de notre demi-province s'est réduit à fort peu de chose : quelques indications furtives de Cauvin, un article de Montagu sur Hardanges, quelques notes fournies à M. Buisson par M. Leblanc, député de la Mayenne, et dont le *Dictionnaire de pédagogie*, en les généralisant, a dénaturé le caractère. La vérité historique a été absolument défigurée par cet ouvrage, non seulement incomplet, mais inexact. La masse de faits recueillis par l'abbé Angot lui permettrait de venger cette vérité si malmenée officiellement. « Je crois avoir lu presque tout ce qui a été publié sur la question, lui a confessé son correspondant, et je suis persuadé, d'après ce que vous me dites, que votre travail comptera au point de vue de la méthode et des résultats et sera mis par les connaisseurs aux premiers rangs. Bien peu d'érudits ont pu ou su comme tous recourir aux archives locales et c'est là, j'en suis sûr, qu'on pourrait faire la plus abondante moisson de textes probants. Je ne vois pas d'ailleurs de départements où on puisse constater un plus grand nombre d'écoles, surtout d'écoles de filles, que dans le vôtre. Vous ferez bien d'insister sur ce point dans votre introduction : le patriotisme provincial est tout aussi louable que le patriotisme national. Quant à vos inductions relativement aux paroisses pour lesquelles vous n'avez pas de renseignements directs, elles me paraissent parfaitement fondées et plutôt à Dieu que les historiens ne s'en permettent jamais de plus discutables que les vôtres ! Tout ce que vous dites de l'action ecclésiastique aux divers degrés de la hiérarchie, de l'action du pouvoir civil, des libéralités qui sont exclusivement le fait des croyants, me semble parfaitement exact. Vos idées sont celles que j'ai puisées dans l'étude de monographies innombrables et dans celle des documents d'archives. Je les ai du reste formulées dans mon livre et tout ce que j'ai lu, depuis sa publication, n'a fait que les enraciner dans mon esprit. »

Encouragé de la sorte, l'abbé Angot a parachevé rapidement son œuvre. Il s'est entre temps préoccupé de trouver une maison qui voulût bien la faire connaître au public, mais ses démarches à Paris, auprès des libraires catholiques, n'ont pas abouti : il n'a essayé que des refus. « Comme je l'écrivais à D. Piolin, lui a dit à ce sujet le chanoine Allain, les éditeurs dits catholiques n'ont pas, pour la plupart, l'idée de leurs devoirs vis-à-vis de la vérité historique. Ils ont beau être baptisés et croyants : au fond, ce sont des Juifs qui ne cherchent que de l'argent. » Mais comme ils se sont ainsi dérobés, l'abbé a pris le bon parti de supporter personnellement les frais d'impression et d'accepter le patronage de la Société historique du Maine qui s'est offert et lui a assuré ainsi cent cinquante souscripteurs. « Grâce à vous, lui a encore écrit son érudit correspondant, un des départements où la charité catholique avait le plus fait pour l'instruction des pauvres va avoir son histoire de l'enseignement. C'est un très grand service rendu à la cause des écoles chrétiennes et la justification de plus en plus complète des thèses que nous soutenons depuis longtemps. »

L'impression, commencée dans les derniers jours de juillet, a été menée rondement, retardée seulement par l'espérance d'une préface que D. Piolin a promise, mais que la maladie l'a empêché, quelques semaines, de rédiger. Et enfin, le volume a paru dans les premiers jours de novembre, sous ce titre : *L'instruction populaire dans le département de la Mayenne avant 1790*.

L'abbé Angot n'a pas attendu à Louverné ce moment de joie presque sensuelle qu'éprouve un auteur à palper, tout frais sorti des presses, le livre où il a mis toute son âme. Il a répondu à l'aimable invitation d'un quasi compatriote. « C'est maintenant qu'il fait bon vivre, lui avait-on écrit déjà au mois d'avril. Paris a repris sa physionomie habituelle ; les bâtiments de l'Exposition sont presque tous démolis et les chrétiens

peuvent circuler librement là où, il y a quelques mois, les Javanais, Javanaises, Chinois et autres citoyens exotiques étalaient leurs personnes et leurs poux. Les arbres des boulevards se garnissent de feuilles et ne le cèdent en rien à ceux de la Mayenne. » Il ne l'avait pas cru alors, mais aux feuilles jaunissantes, il avait accepté la proposition qui lui était faite par un travailleur de sa trempe et il était allé s'installer dans la petite maison que M. l'abbé Ledru avait achetée à Issy. Et durant tout l'automne et un bout de l'hiver qui suivit, les deux amis allèrent chaque jour compulsier côte à côte les pièces mancelles des Archives nationales ou les manuscrits de la rue Richelieu. Ils rêvaient, quand l'heure avait sonné dans la petite salle obscure de l'hôtel Soubise, prendre le bateau au quai de l'Hôtel-de-Ville. Ils disaient leur bréviaire ou devisaient de leurs trouvailles, interrompus par la voix du pilote qui criait le nom des stations successives vite dépassées, tandis qu'un à un, à mesure que la silhouette de Notre-Dame s'estompait derrière eux, les becs de gaz allumaient leurs feux multicolores dans l'ombre croissante sur les berges. La ligne fuyait entre les escales moins nombreuses, quittait comme à regret les ruines si pittoresques de la Cour des Comptes où la nature s'efforçait par de petites touches délicates d'effacer les traces des fureurs humaines et, s'infléchissant à la hauteur de Passy, butait, au delà du viaduc d'Auteuil, contre les pentes boisées de Bellevue, caressées d'une dernière lueur.

Mais l'abbé Angot était peu sensible à cette grâce enveloppante que sa myopie lui dérobait et il était tout entier pris par le charme de se trouver ainsi en pleine communion avec un tel compagnon de labeur. Ils descendaient au Point-du-Jour et regagnaient à pied la maison de l'allée des Citeaux où des voisins venaient les rejoindre et passaient la soirée. Les heures coulaient grosses de souvenirs pour ces deux chercheurs qui restèrent des amis.

C'est à Issy que l'abbé Angot revit les dernières épreuves, reçut le premier exemplaire de son livre et les premiers compliments que l'ouvrage lui valut. Les documents consultés permettaient d'affirmer que les deux cent soixante-seize communes de la Mayenne avaient possédé ou possédaient, avant la Révolution, au moins trois cent vingt et une écoles, dont cent quatre-vingts pour les garçons et cent quarante et une pour les filles, et encore ne pouvait-on rien dire pour certaines paroisses assez populeuses comme Quelaines, Ballots, Entrammes, etc., sinon qu'il était probable que, vu leur importance, elles eurent comme les autres leurs établissements scolaires. Toutes les pièces du dossier qui le prouvent étaient publiées, souvent *in extenso*, et c'était la meilleure manière de corriger les erreurs officielles. Mais cette partie du volume n'était peut-être pas la plus intéressante : elle se trouvait dans la longue introduction où l'abbé Angot présentait le résultat de ses investigations patientes et exposait le budget, le programme, les règlements et la discipline de ces petites écoles dont il paraît bien que soixante pour cent furent fondées par le clergé, vingt-neuf pour cent par les seigneurs de paroisse et d'autres bienfaiteurs, et le reste par les populations intéressées. Cette introduction, excellente de tous points, se terminait par un chapitre consacré aux sœurs de la Chapelle-au-Riboul et à l'œuvre de Mme Tulard. Tout cela, entièrement neuf, d'une langue claire et alerte, montrait avec surabondance que le peuple n'était pas, comme on l'affirmait couramment, abandonné à son ignorance, mais qu'il avait, grâce surtout aux efforts du clergé, la possibilité de s'instruire. Cette conclusion, qui s'impose à la lecture du volume, l'abbé Angot y revenait d'une façon plus forte encore dans le petit article qu'il consacrait au livre que M. l'abbé Urseau avait écrit sur le même sujet : « Je dirai, affirmait-il, que c'est l'Église qui nous apparaît toujours préoccupée de l'instruction du peuple par ses prescriptions, par ses dons et le dévouement personnel de ses membres ; que les écoles furent fondées par des bienfaiteurs laïques aussi bien qu'ecclésiastiques en vue de l'instruction religieuse et morale avant tout autre intention ; qu'elles furent gratuites pour les pauvres dans des conditions matérielles autres que celles de nos jours, parce que les habitudes de nos pères n'étaient pas les nôtres ; que les programmes étaient restreints, mais suffisants pour assurer un développement intellectuel accessible à tous et que la facilité pour tous d'arriver à l'enseignement secondaire était plus grande que de nos jours, grâce à la multiplicité des petits collèges. Je dirai enfin que l'Église a produit en faveur de l'enseignement populaire une merveille plus grande que tous les

dons en argent ou les dotations en terres et en maisons, savoir la création de nombreuses communautés d'hommes et de femmes qui se dévouent par vocation à une œuvre que d'autres se contentent de prôner. »

On ne saurait mieux dire et c'est la vérité même. L'efflorescence merveilleuse dont se couvrit le sol de France, au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, est la meilleure démonstration du souci que l'Église, qui suscita tant de communautés enseignantes, prenait de l'instruction populaire. C'était d'ailleurs, et on ne saurait, en bonne justice, le lui reprocher, dans un dessein de propagande avoué qu'elle stimulait le zèle du clergé et sollicitait les libéralités des riches. « D'autant que de la première institution des enfants, écrivait Mgr Charles de Beaumanoir en 1620, dépend le bon gouvernement du reste de leur vie, nous exhortons les curés d'avoir un très particulier soin de l'instruction des petits enfants, qu'ils enseigneront eux-mêmes ou feront enseigner par maîtres d'écoles, gens de bonne vie, religion et doctrine. Et particulièrement leur feront apprendre leur créance et les premiers rudiments de la religion catholique, contenus es catéchismes. » C'était, exprimé sous une autre forme, le sentiment de l'abbé Bourdoise : « Les petites écoles paroissiales chrétiennement gouvernées et bien conduites, répétait celui-ci, sont véritablement les séminaires des séminaires, car, outre que certainement l'innocence de la jeunesse y est conservée avec grand avantage et que les enfans y reçoivent les semences de la piété et des vertus chrétiennes, l'expérience fait encore voir tous les jours que la plupart des pauvres ecclésiastiques ne savent ny leur catéchisme ni lire facilement et qu'ils n'ont aucune ouverture d'esprit pour comprendre ce qui est des choses saintes et de leur devoir ... Les maux de l'Église, ajoutait-il, ne peuvent estre guéris que par les séminaires et par les petites écoles : les séminaires sont les écoles des ecclésiastiques et les petites écoles sont les séminaires des chrétiens. » Aussi l'époque qui vit la fondation des séminaires vit-elle également augmenter le nombre des petits établissements paroissiaux. Dans le Bas-Maine, le XVII<sup>e</sup> siècle donna naissance à soixante, et un : vingt-deux étaient réservés aux filles.

Avant la grande réforme qui emporta, en effet, les contemporains de saint Vincent de Paul dans un élan de foi généreuse et secoua tant de misères morales, la plupart des écoles étaient mixtes et les classes communes aux deux sexes ; mais au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle les statuts diocésains proscrivirent cet usage dans le Maine et frappèrent d'excommunication maîtres et parents qui s'y pliaient. « Une fille, quoyque jeune, disait l'abbé Bourdoise, est toujours une fille ; ce n'est pas un grand mal que les filles ne sachent pas lire, mais c'est un très grand bien d'éviter l'occasion du péché. » Si on appelait les fillettes au bénéfice de l'instruction, c'était dans le dessein surtout de former leurs âmes, de « les rendre sages, vertueuses plus qu'habiles et savantes, » comme le marquait le règlement de Laval. L'école était donc avant tout morale et confessionnelle, et l'abbé Angot a eu raison d'insister là-dessus.

Si le but à atteindre était ainsi clairement indiqué, les moyens d'y parvenir furent divers et varièrent avec les personnes. Il n'y avait pas dans les petites écoles, pour ne parler que de celles-là, de programme uniforme. Si en beaucoup d'endroits on enseignait, après le catéchisme et les heures, la lecture, l'écriture et même le calcul, ailleurs on s'embarrassait de beaucoup moins. A Saint-Jean-sur-Mayenne, la sœur d'école n'était chargée que d'enseigner la lecture et, à Laval, défense expresse était faite aux maîtresses de charité de montrer à écrire. L'enseignement ne tendit à l'unification des programmes que dans les écoles dirigées par des congréganistes, parce que celles-ci s'inspiraient d'une formation commune. Mais cet enseignement fut lui-même assez peu développé, au moins pour les filles, si l'on en juge par quelques quittances, parvenues jusqu'à nous, que des sœurs de la Chapelle-au-Riboul délivrèrent à certaines pensionnaires, écrites d'une main malhabile et d'une orthographe fantaisiste ; ces femmes charitables, qui couraient aux malades entre leurs classes et remplaçaient le curé dans la préparation religieuse, ne pouvaient pas apprendre à leurs élèves au delà de leurs connaissances, et celles-ci étaient bornées. Mais tout le monde se contentait de peu et nos aïeux n'en demandaient pas davantage.

Fut-on plus ambitieux pour les garçons ? Peut-être en certains endroits, mais rien n'est

moins sûr pour la généralité des écoles. Il est même, impossible, étant donné la rareté des documents, d'affirmer que telle école, dont on trouve des traces au début du XVII<sup>e</sup> siècle, n'ait pas, au cours du siècle suivant, subi une éclipse plus ou moins longue. Nous n'avons pas ici, comme en certaines régions, comme dans l'Ile-de-France par exemple ou le Valois, les moyens de dresser une liste ininterrompue de clercs, de magisters ou de maîtres dont la présence, mainte fois signalée à côté du curé, démontre, à défaut d'autre preuve, la persistance de l'établissement scolaire. Cette persistance ne peut guère être ici constatée et, des textes recueillis, l'abbé Angot s'est bien gardé de conclure au maintien absolu de toutes les tentatives. Certaines fondations ont dû être assez précaires et telle école, comme celle de la Bazouge-des-Alleux, fonctionnant encore en 1778 et fermée en 1789, pouvait avoir disparu quelques années après leur création. Ces éclipses partielles étaient même en quelque sorte fatales avec le personnel enseignant d'alors, personnel absolument instable, d'un recrutement facile dans le clergé nombreux du XVII<sup>e</sup> siècle, plus difficilement renouvelable dans la suite. Là où les ressources n'étaient plus suffisantes pour assurer le concours d'un sacristain d'office — les instituteurs du Bas-Maine appartenant presque tous au clergé — la charge de l'enseignement était assumée par le vicaire ou même, comme à Montjean ou à l'Huisserie, par le curé. Il en était ainsi en grande partie dans le pays d'Ernée et il est bien évident qu'avec de tels instituteurs, aussi zélés qu'ils aient été, les classes devaient être intermittentes ou fréquemment interrompues. C'est ce que confessait en 1790 le président du district d'Ernée, René Le Jariel : « Il n'y a presque dans aucune paroisse de maître d'école pour les garçons, disait-il ; dans quelques-unes les vicaires y suppléaient, leur montraient à lire, écrire et leur religion, et trouvaient leur récompense dans une quête qu'ils faisaient par la paroisse ; mais outre que peu voulaient le faire, la plus grande partie le faisaient avec peu de goût et sans exactitude, en étant souvent détournés par les fonctions de leur ministère<sup>10</sup>. » Cette situation explique des contradictions apparentes entre des documents contemporains, mais d'origine différente, dont les uns réclament une école pour des paroisses où d'autres constatent que l'instruction est donnée.

Quelle était la valeur de cette instruction et les paysans profitaient-ils des facilités qui leur étaient offertes ? C'est une question que l'abbé Angot n'a pas examinée dans son livre pourtant si rempli. Elle est, même encore aujourd'hui, difficile à résoudre, car nous manquons à peu près de documents directs pour y répondre. Très rares sont les aveux comme ceux du colonel Lebaillif, né à Préaux, où l'école était tenue par le vicaire : « J'appris machinalement à lire et à écrire et l'arithmétique, raconte-t-il en ses mémoires, tout cela sans principe, sans même apprendre la grammaire française ; à douze ans, je fus forcé de quitter cette pauvre école où je n'appris pas grand'chose. » Et l'on ne peut conclure d'un fait unique. Mais en menant une enquête serrée à travers les anciens registres paroissiaux et les minutes des notaires et tout en admettant en principe — ce qui est faux d'ailleurs — que qui savait signer savait écrire, on peut au moins faire jaillir quelque lumière qui permettrait d'entrevoir la vérité. Or, si nous consultons quelques actes d'assemblées paroissiales, nous voyons par exemple qu'en 1749, à Voutré, quatorze notables seulement sur quarante-huit savaient signer ; qu'au Bourgneuf-la-Forêt, en 1780, il y en avait quatorze, sur quinze, et à Alexain, à la même date, quatre sur vingt-quatre ; qu'à Astillé il y en avait sept sur vingt-quatre en 1783 ; qu'à Châlons il y en avait onze sur quinze en 1785, et enfin qu'à Montjean il y en avait huit sur onze en 1784 et sept sur treize en 1788. Il n'y a rien à tirer de ces chiffres pris

---

<sup>10</sup> A la même date, le procureur syndic du district d'Évron ne voyait pas de meilleur moyen de répandre l'instruction que d'*obliger* les vicaires à la donner. « Il a fait voir, lisons-nous dans le procès verbal des délibérations du conseil général du district, en la séance du 25 septembre 1790, que l'instruction de la jeunesse avait dans tous les temps été négligée dans les campagnes et il a dit qu'il était urgent que cet abus soit réformé ; que d'ailleurs l'unique moyen de former des citoyens était de leur faire connaître, dès leurs plus tendres années, que la patrie s'intéressait à leur sort ; que, la nation salariant les vicaires, on pouvait les charger d'employer une partie de leur temps à instruire les garçons ; que par ce moyen on leur ferait éviter la dissipation contraire à leur état et on les mettrait à couvert de l'ennui, source de tous vices ; qu'ils devaient s'y porter avec d'autant plus d'empressement que le culte n'exigeoit d'eux que quelques heures par jour et que l'employ dont on les chargeait est une œuvre de charité » (Arch. de la Mayenne, L 72).

au hasard et en trop petit nombre, mais peut-être ne serait-ce pas aller trop loin que d'admettre, sauf correction, que la moitié des habitants de nos campagnes étaient incapables de signer, dans les deux derniers quarts du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au fond nos paysans n'utilisaient que d'une façon médiocre les moyens qu'on mettait à leur disposition. Et cela n'a rien qui doive étonner. Le sous-préfet de Mayenne, en déplorant, au commencement de l'an XII, le peu de succès qu'obtenait l'enseignement populaire dans son arrondissement, écrivait : « La misère générale qui règne dans les campagnes est le principal obstacle qui s'oppose à l'instruction. Le cultivateur dont le travail pénible et continu suffit à peine aux premiers besoins de sa famille y accoutume ses enfans à un travail souvent au-dessus de leurs forces et le besoin d'assurer leur existence ne lui permet, pour leur éducation, le sacrifice d'aucuns instans. La situation topographique du pays est un obstacle non moins puissant. Les habitations y sont isolées, sur une étendue conséquente, et rarement on y rencontre, comme dans les pays de plaines, des bourgs, des hameaux considérables ; cet isolement rend longs et pénibles les voyages que les élèves seroient obligés de faire chaque jour pour leur instruction. Les cultivateurs aisés sont donc les seuls dont les enfans puissent fréquenter les écoles ; mais sur un sol ingrat, ces cultivateurs sont en si petit nombre que, quelque peu nombreux que soient les instituteurs, la plupart voient encore leurs écoles peu suivies. » Ces raisons, valables pour l'époque impériale, l'étaient également pour les années qui précédèrent la Révolution où, ajoutait le même sous-préfet, « il n'existoit dans la plus grande partie des communes aucune autre instruction que celle que faisoient donner plusieurs curés par leurs vicaires qu'ils astreignoient à montrer à lire et à écrire aux garçons, » les sœurs de la Chapelle-au-Riboul instruisant les filles. Et la meilleure preuve en est peut-être que, lorsqu'il réorganisa les municipalités en l'an VIII, le préfet Harmand trouva à peine, en certaines communes, un homme à savoir signer. Au reste, nos paysans n'étaient peut-être pas aussi férus d'instruction que nous pourrions le croire avec nos idées actuelles. Passe encore quand elle est gratuite ; on peut, s'il n'y a rien de mieux à faire, en dispenser quelque parcelle à des enfans que le travail ne réclame pas ailleurs, mais, s'il faut payer, c'est autre chose. La commune de Jublains possédait en l'an X un instituteur : le défaut d'écouliers l'engagea à se faire recevoir huissier et à abandonner l'enseignement. Quand, en l'an XI, on demanda au maire de Juvigné des renseignements sur l'instruction dans sa commune, il ne put en fournir tellement il semblait s'en soucier peu : il savait seulement que l'instituteur, un vieillard de soixante-dix ans, infirme et n'ayant que deux élèves, s'était retiré dans une « loge » tellement le métier nourrissait peu son homme. Ce qu'on en réclamait était sans doute aussi fort peu de chose. C'est à peu près autant que la population de Cossé-en-Champagne souhaitait d'un maître à la même date. Il n'y avait jamais eu d'école primaire dans cette paroisse. Le maire proposait de faire recevoir instituteur le citoyen André Duchemin, « père de famille chargé d'un grand nombre d'enfans, jouissant d'une bonne moralité, qui, sachant passablement lire et un peu écrire, pouvait, disait-on, donner l'instruction nécessaire à des enfans qui, par état, devaient presque tous habiter la campagne. »

Les paysans bornaient là leurs ambitions avant 1789 et se contentaient du peu qu'ils avaient : la Révolution le leur enleva. La Constitution civile du clergé avec son serment schismatique fit disparaître presque tout le personnel enseignant ; la vente des biens appartenant aux établissemens fondés détruisit l'enseignement lui-même. La Convention essaya bien de le réorganiser, mais, faute de ressources, rien ne se fit dans la Mayenne. « Les écoles primaires sont totalement négligées, disait l'administration centrale en l'an VII : la majorité des cantons est sans instituteurs ; il en existe quelques-uns qui, parce qu'ils sont soumis aux lois, n'ont pas d'élèves. » D'ailleurs six mois auparavant, l'agent national Tellot, après avoir constaté que plusieurs écoles avaient été fermées parce que les titulaires étaient opposés aux principes républicains, ne s'écriait-il pas : « Il vaut mieux n'en pas avoir, s'ils ne sont pas dans les maximes de la loi ? »

Ce rôle destructeur de la Révolution fut mis en relief par l'abbé Angot dans une plaquette qui suivit de peu son livre sur l'instruction populaire. Il y protestait fermement, avec éloquence même, contre les vexations auxquelles était en butte l'enseignement de la religion dans l'école. Il acceptait avec allégresse le reproche de certaine allusion à la

polémique contemporaine. « Je n'écrirai sur cette question, disait-il, que pour déplorer toute atteinte portée à l'éducation chrétienne dont l'école est l'auxiliaire indispensable et pour rendre hommage au zèle de ceux et de celles qui, de nos jours comme dans le passé, se consacrent religieusement à une tâche qui prend tout leur cœur et où se consume toute leur vie. » Cette tâche, nous savons qu'il l'aida personnellement tant qu'il put et qu'il y consacra, entre autres revenus, tout le bénéfice qu'il tira de ses livres. Il la défendit en outre chaque fois qu'il en eut l'occasion. Peut-être, en ses dernières années en eût-il pu mieux encore montrer la noblesse et raconter les efforts, car rien n'est définitif en histoire et des pièces d'archives qu'il visait en 1890, sans pouvoir les consulter, lui auraient permis d'apporter des arguments, sinon nouveaux, du moins plus nombreux, à l'appui de sa thèse et de préciser certains points qu'il n'avait qu'indiqués à peine. Les documents complémentaires qu'il rencontra par la suite lui servirent en tout cas à maintenir avec force ses conclusions premières contre le président de l'Association amicale des instituteurs de la Mayenne qui, en décembre 1903, se prit à les combattre et chercha à établir que si, avant 1789, l'État abandonnait aux évêques et aux maisons de charité l'instruction et l'éducation des classes pauvres et laborieuses, celles-ci, réduites à la misère la plus profonde, en proie aux vexations de toute nature de la part des agents du fisc, exposées à toutes les exigences de la part des classes privilégiées, n'avaient ni le temps ni la possibilité de pousser plus loin leur instruction et qu'en somme, si les Assemblées révolutionnaires avaient beaucoup détruit, elles ont eu le mérite d'avoir élevé les puissantes assises sur lesquelles reposent les institutions actuelles. C'était, il me semble, oublier bien des choses ; c'était surtout déplacer la question et, sous prétexte de faire justice aux progrès accomplis, se montrer ingrat envers le passé. L'abbé Angot avait, dans son livre, rendu à ce passé un brillant et véridique hommage.

Cet hommage eut le succès qu'il méritait. La préface, il est vrai, fut un peu une déception pour tout le monde : on le devine à la façon dont certain compte rendu s'arrangea pour la mentionner à peine. Sans doute aussi deux ou trois membres titulaires de la Société du Maine accueillirent le volume avec une froideur marquée et réclamèrent le remboursement de la somme, modique pourtant (3 francs 50 plus le montant du port), que leur en coûtait l'envoi statutaire et l'un d'eux, à qui cet envoi rappelait l'indigne construction qu'est la gare de Laval, l'ancien ministre du Seize-Mai, Caillaux, montra une particulière mauvaise humeur. Mais les autres, ceux du métier surtout, proclamèrent à l'envi l'intérêt qu'ils avaient pris à l'ouvrage. L'un des premiers à adresser à l'auteur « ses félicitations les plus sincères » fut l'abbé Pointeau. « Je passe sur la préface, disait-il ; elle est peu empoignante dans son ensemble et j'y vois un passage critique, à propos des écoles jansénistes, qui n'avait point à s'y trouver. Qu'est-ce que cela peut faire à D. Piolin que vous n'ayez pas jugé bon de mêler les venailles de l'hérésie au bon grain que vous avez amassé dans une réserve catholique ? Votre introduction est à elle seule un des meilleurs livres qui se puissent rencontrer. » Les Manceaux jugèrent de même et, trois mois après l'apparition du volume, l'auteur pouvait constater avec une légitime satisfaction qu'il restait relativement assez peu d'exemplaires chez le dépositaire lavallois. Il en faisait part, en toute simplicité, à l'abbé Allain. Et tout de suite l'imagination de ce Normand transplanté sur les bords de la Gironde prenait feu et jugeait le Bas-Maine avec une indulgence souriante qui fait songer malgré soi à l'île flottante du fabuliste.

« Les bonnes nouvelles que vous me donnez du succès de votre livre, disait-il, me font grand plaisir. Vos compatriotes sont autrement sérieux et intelligents que les braves gens du Bordelais. Quand je publiai mes *Écoles de la Gironde* (mais quand ?), si j'ai écoulé vingt-cinq exemplaires, j'aurai lieu de crier au miracle. »

De miracle, il n'y en eut pas sur les bords de la Mayenne, sinon peut-être dans l'unanimité de la critique à reconnaître la valeur du travail de l'abbé Angot, et à conclure comme cette note par laquelle M. Farges l'annonçait aux lecteurs de la *Revue historique* :

« Ce livre présente tous les renseignements que l'auteur a pu recueillir dans les archives communales, dans celles des fabriques, des châteaux et des particuliers, patiemment explorées, sur les écoles de chaque commune du département, rangées selon l'ordre



alphabétique. C'est un travail très grand fait avec beaucoup de conscience et de netteté. Dans une longue introduction, l'auteur a lui-même résumé les résultats généraux de cette soigneuse enquête et on y voit que le Bas-Maine possédait avant la Révolution trois cent vingt et une écoles, fondées aux trois cinquièmes par le clergé et toutes d'ailleurs placées sous son influence. La position des instituteurs paraît avoir été quelquefois peu enviable et l'enseignement, une fois que l'élève savait lire et écrire, se bornait à peu près exclusivement aux choses religieuses. Les châtimens corporels étaient en honneur et M. l'abbé Angot paraît avoir gardé à la férule une certaine tendresse. Je ne puis en cela être de son avis, pas plus que quand il oublie de signaler les lacunes de l'enseignement primaire sous l'ancien régime et qu'il entremêle ses constatations d'allusions de polémique contemporaine. Mais il faut reconnaître qu'il a pleinement raison de regretter la large initiative privée qui s'exerçait autrefois en matière d'enseignement et dans bien d'autres branches de l'activité humaine. L'affaiblissement de cette initiative est d'ailleurs un fait dans lequel la Révolution n'a qu'une responsabilité limitée. Elle et les gouvernements qui ont suivi n'ont fait que reprendre en ce sens les errements de la centralisation monarchique. » On pourrait croire, après un tel éloge dans une telle revue, que la réputation de l'ouvrage dépassa rapidement les limites de la province et franchit la porte des spécialistes, à défaut d'autres. Or vingt-six ans après son apparition, en 1916, il était encore inconnu à M. Jean Guiraud, professeur d'histoire à l'Université de Besançon, défenseur, d'ailleurs averti, de l'enseignement catholique en France. Qu'on ouvre, en effet, son *Histoire partielle, Histoire vraie* (t. III, p. 423), on verra qu'il y est question, une page durant, du livre de Bellée et des petites écoles de la Sarthe, mais on n'y trouvera pas un mot ni de l'abbé Angot, ni de la Mayenne. Au reste, c'est dans l'ordre. Il m'est arrivé bien souvent, depuis vingt-deux ans que je suis ici, de consulter des statistiques ou des études générales, pour y prendre ce qui pouvait intéresser le pays et, sept fois sur dix, je n'y ai rien trouvé, parce qu'il n'y avait rien. Le peuple lavallois serait-il donc tout-à-fait heureux ou décidément la Mayenne ne serait-elle pas en France ?

Son livre sur *l'Instruction populaire dans la Mayenne* n'avait été, pour l'abbé Angot, qu'un incident dans l'œuvre projetée, incident agréable au reste parce qu'il lui permettait d'entrevoir le but plein de promesses. En écrivant cette étude, disait-il, « outre la joie que j'ai éprouvée à retrouver, pour les mettre au jour, tant de témoignages enfouis dans les archives oubliées, j'ai vu avec joie les matériaux déjà presque complètement amassés d'une histoire du Bas-Maine au point de vue des personnes, des lieux et des choses. Sous cet aspect, je puis dire que tout y sera aussi inédit que dans le présent volume. L'impression que me produit cette révision rapide est que les ouvrages déjà publiés, souvent estimables et quelquefois de grande valeur, sont loin d'avoir révélé toute la saveur propre, tout le parfum spécial de notre histoire locale. »

Cette saveur particulière, il fut sur le point d'en avoir seul l'avant-goût. Il avait mis tant d'acharnement, depuis qu'il avait quitté sa petite paroisse du Buret, à dépouiller toutes les archives qui s'étaient offertes ; il avait dépensé une telle somme de travail au Mans, à Paris, à Angers, à Poitiers et à Tours, qu'il rentrait épuisé de cette dernière ville, au printemps de 1891. Ses amis de Louverné, lorsqu'ils le virent, le crurent perdu. Mais s'il avait demandé à la machine au delà de la raison même, si elle était fatiguée à l'extrême, elle n'était pas usée, et le repos relatif où il la laissa pendant plus d'un an rendit aux rouages leur souplesse. Repos relatif en effet, qui lui permit de se refaire lentement tout en classant les dossiers du futur dictionnaire ; ils lui fournirent entre temps la matière de deux courtes plaquettes dont l'une montra, nous l'avons dit, comment la Révolution française avait traité toutes les petites écoles qu'elle avait trouvées dans la région, et dont l'autre fut le pendant heureux et apprécié de l'histoire du catéchisme dans le diocèse du Mans.

On ne savait à peu près rien sur les imprimeurs lavallois avant 1789 et l'unique page que La Beauillère leur avait, à tort d'ailleurs, consacrée dans ses *Corporations* n'était guère propre à les faire connaître. Leurs presses ne semblent pas au reste avoir jamais été bien actives et leurs œuvres, hormis des bilboquets tels qu'assignations d'assises, quittances de cens, ventes de sel pour pot et salière, etc., sont fort rares. M. Queruau-Lamerie en

avait recueilli quelques-unes et se proposait de les décrire. Quand il sut que l'abbé Angot dirigeait ses recherches de ce côté, il lui communiqua avec empressement ses propres trouvailles. De cette quasi collaboration sortit une étude originale et vivante : *l'Histoire de l'imprimerie à Laval jusqu'en 1789*.

Elle n'apportait sans doute pas une réponse à toutes les questions qu'elle posait ; elle restait muette, par exemple, sur Guy Martin et Jérôme Lemonnier, que La Beauillère assure avoir été les premiers à installer des presses à Laval ; muette également sur cette tradition qui veut que de Laval soit sorti, pendant quelques années au moins, le journal janséniste *Les Nouvelles ecclésiastiques* ; elle ne savait quelle place exactement attribuer parmi ses confrères à Joseph-Pierre Chesnel, sieur de la Villeaufray, qui finit par être receveur du tarif au bureau de la rue des Tuyaux, en 1753, ni de quelles productions les Lavallois lui avaient été redevables ; elle ignorait un descendant, René Chesnel, qui travaillait encore en floréal an IV ; elle faisait du graveur Andouard, sans que les preuves en fussent bien convaincantes, un concurrent de Louis Ambroise, et négligeait un certain nombre de placards<sup>11</sup>, sentences du siège ordinaire, ordonnances de police, pièces d'importance assez mince il est vrai, dont la mention aurait grossi pourtant la liste qu'elle dressait des ouvrages imprimés par les Cormier, par les Ambroise ou pour Andouard. Mais que de renseignements nouveaux elle répandait sur ces artisans à peine soupçonnés avant elle ! Quelques-uns de ces renseignements seront précisés, complétés ou rectifiés dans le *Dictionnaire*, mais déjà l'abbé Angot pouvait avoir la confiance, comme il l'espérait, d'avoir « écrit un chapitre d'histoire générale sur un sujet goûté des curieux et qui mérite plus qu'une simple curiosité. » La reproduction en *fac-simile* des titres des principaux ouvrages imprimés à Laval montrait sur-le-champ, et mieux que la meilleure description, où en était cet art et, malgré la modestie des prétentions qui s'imposait au chroniqueur mayennais en cette matière où nous ne sommes pas riches, il parvenait, en combinant les détails biographiques avec l'exposé bibliographique, à donner, en moins de cinquante pages, une des meilleures notices qui soient sorties de sa plume. Ceux qui, entre 1895 et 1914, reprendront, comme Claudin et M. Lepreux, l'histoire générale de l'imprimerie en France, n'auront qu'à la résumer quand ils auront à parler des industriels lavallois, dont les Ambroise furent les représentants les plus nombreux.

La famille était établie à Laval depuis plus d'un siècle et avec Louis-François elle en était à la septième génération d'imprimeurs, mais lui ne pouvait plus se flatter de voir son atelier de la rue des Curés dirigé, après son décès, par un artisan de son nom. Des deux fils qu'il avait eus de son mariage avec Perrine-Charlotte Chevillard, l'un était mort et l'autre, René-Louis, était entré dans la cléricature. Il n'avait que deux petits-enfants, fils d'un imprimeur de la Flèche, Guillaume Hovius, dont l'atelier, reçu en dot de sa mère, avait été fermé en 1759, quelque temps après que le jeune homme était venu chercher femme à Laval, et ces deux petits-enfants, dont l'aîné n'avait que neuf ans en 1769, étaient loin encore de pouvoir succéder à leur aïeul. A soixante-seize ans, « caduc et infirme, » ne pouvant plus, quand l'ouvrage pressait, travailler qu'avec l'aide de son fils l'abbé, il désirait cependant conserver dans sa famille la charge dont il jouissait ; il s'en démit le 11 octobre 1769, en faveur de l'abbé, qui s'engageait à faire toute démarche utile auprès du chancelier pour en obtenir les provisions nécessaires et transmettre l'office, en temps utile, à l'un de ses neveux dont il avait alors la curatelle. Quand le vieillard mourut, au mois de juillet 1770, l'abbé, à défaut d'une autre personne qui pût à Laval en faire l'estimation — retenons ce mot du notaire Perrotin, — évalua à 600 livres le matériel de l'imprimerie, « caractères de toute espèce, châssis de fer, casses, marbres, presses, filets, tant de fonte que de cuivre, garnitures. » Lors de la vente, un mois plus tard, personne n'ayant risqué une enchère, l'abbé en resta possesseur.

Un atelier de reliure et un fonds de librairie avaient été adjoints de tout temps à l'imprimerie ; ils avaient passé sous la surveillance des deux cadettes Françoise-Victoire, dite Mlle de la Billonnière, et Thérèse-Marie, dite du Bignon. Des libraires : Dutertre et

---

<sup>11</sup> Par exemple : *Apollon invitant la jeunesse à un spectacle instructif et divertissant, prologue ; le Couronnement de David, pastorale héroïque ; Abdolonyme élevé sur le trône de Sidon*, représentés au collège de Laval, le 6 septembre 1753 (Placard in-4°, de 14 pages, dû à Louis-François Ambroise).

Davoust, de Mayenne ; Deforge, de Sillé, Mlle Andouard et le marchand d'images Lecomte, de Laval, se disputèrent ceux des 2.396 volumes fournis par les libraires Félix Faucon, de Poitiers ; Hérissant et Brocas, de Paris ; Toutin, du Mans ; Lallemand et Dumesnil, de Rouen, que Mlle de la Billonnière ou des maîtres de pension, comme M. Touschard et l'abbé de la Martinière, n'avaient pas jugés à leur convenance. Quant à l'abbé Ambroise, il rachetait tout le papier disponible et toutes les impressions encore en feuilles : « particules, » règlement sur les toiles, « pratiques de piété, » qu'il se proposait sans doute de remettre un jour à ses neveux avec la charge d'imprimeur. Nous ne savons quelle raison les éloigna de Laval. Nous voyons seulement qu'à l'époque de leur majorité, l'un d'eux, Julien-Guillaume, au lieu de s'adresser à son oncle, qui avait été son tuteur, chargeait de ses intérêts un cousin, Julien Ambroise. Subissait-il alors l'influence de sa mère et lui répugnait-il, au ressouvenir des outrages qu'elle avait subis, de s'adresser à celui qui en avait été l'auteur responsable ? C'avait été une lamentable histoire, dont les scènes violentes et scandaleuses avaient attristé les dernières années du vieil imprimeur. Nous les connaissons en partie par les cancans de Mme de la Jourdonnière, chez qui l'abbé Ambroise fréquentait assidûment et qui, comme lui, avait des attaches jansénistes. Elle écrivait un jour à son fils : « Ceux qui devraient punir le vice le soutiennent. Je t'en vas donner un exemple : l'abbé Ambroise a une sœur qui est veuve d'un libraire de la Flèche ; elle est venue demeurer à Laval avec deux enfants. Il y a longtemps que le monde murmuroit de ce que son père, auprès de qui elle demeurait près la Trinité, ne travailloit pas à la faire enfermer, parce qu'elle tenoit boutique de débauche. L'abbé y avoit mené notre curé à minuit ; ils y trouvèrent le sieur [Duchemin de la] Vannerie, un autre saint arrivant depuis quelque temps de la Trappe et trois ou quatre gueuses à qui il fit de vives réprimandes. Le jour de la Sainte-Trinité, pendant les vêpres, elle fit venir des revendeuses pour faire vente de ses meubles et s'en aller la nuit avec Vannerie, La Porte et autres à Angers. Le père Ambroise qui en fut averti fit prendre sa fille et l'emmena chez lui avec ses enfants, et le lendemain fit rendre une sentence qui ordonnoit qu'elle seroit mise dans une communauté à son choix. C'étoit une maison de force qu'il falloir ! Enfin, elle choisit les Bénédictines ; elle y entra à huit heures du soir et à neuf elle échappa et fut passer la nuit dans un champ de blé. Sentence rendue pour qu'on la reprenne partout où on la pourra trouver. Le surlendemain, autre sentence qui la constitue dans une maison d'un nommé Dupré ou bien dans celle qu'elle habitoit. Une malheureuse servante intimide les témoins qui se plaignoient de tous ces désordres et qui à présent disent qu'ils n'ont aucune connoissance, parce qu'elle les a menacés du premier juge qui a fait ces sentences contradictoires et qui, dans l'audition des témoins, marque de la mauvaise humeur et les brusque. Pour la faire interdire, l'abbé, deux sœurs, une tante et d'autres parents ont déposé des choses affreuses, et une misérable de cette espèce trouve des approbateurs. M. Renusson est comme un foudre. L'affaire en est là, qui sera bien coûteuse pour le père, parce qu'il n'en restera pas là. »

C'est le tintamarre janséniste que l'abbé de la Jourdonnière entendait là et l'abbé Angot n'en connut point d'autre ; mais s'il y eut beaucoup de bruit, nous pensons qu'il y avait à cela d'autres raisons que celles qu'on avouait. La passion aveugle et Mme de la Jourdonnière ne s'était pas demandé comment une misérable servante pouvait à ce point intimider une trentaine de témoins. En réalité il y avait eu violation de domicile ; on s'était adressé à des gabelous qui, sous prétexte, de faux-saunage, avaient enlevé la veuve Hovius ; le curé de la Trinité, qui s'était laissé inconsidérément mêler à ces histoires étranges, tâcha de se défilier et trois de ses confrères, sans compter d'honnêtes bourgeois comme le sieur Turpin de la Potinière, dont le fils se destinait à la cléricature, vinrent déclarer que, quoique ils fussent ses proches voisins, ils n'avaient jamais aperçu rien d'irrégulier dans la conduite de la veuve ni jamais entendu rien dire contre sa réputation.

Ce fut à peu près le sentiment du siège ordinaire de Laval, qui condamna l'imprimeur aux dépens, tout en défendant à sa fille de recevoir des femmes de mauvaise vie. « Il y en allait donc, mandait encore Mme de la Jourdonnière. Et qui sont ces femmes ? ajoutait-elle : la lie du peuple, ... la canaille de notre faubourg. Pour les hommes, elle n'a pas défense de les voir ; il y en a aussi de toute espèce, jusque des roulliers. Cela n'est-il pas

bien triste pour un père et un frère comme l'abbé ? Ils ont appelé de cette inique sentence. »

Tout le train était mené, en effet, sous le couvert du père, par l'abbé qui réclama de ce fait à la succession une somme de 1.300 livres par lui avancée pour les frais du procès. Il gouvernait entièrement le vieil imprimeur et ses deux sœurs qui habitaient avec lui la maison de la rue des Curés. Quand la veuve Hovius vint s'établir à Laval, il voulut aussi étendre sur elle sa domination et s'emparer de l'administration de ses biens. Elle s'y prêta d'abord. Comme son mari avait laissé quelques dettes et que l'abbé s'était chargé de les acquitter, elle lui remit le produit de la vente mobilière qui avait suivi le décès ; mais il garda, paraît-il, l'argent et ne paya point les dettes ; poursuites s'ensuivirent de la part des créanciers ; réclamations de la veuve contre l'abus de confiance commis à son préjudice ; l'affaire s'envenima. Les plaintes de la veuve irritèrent le frère vindicatif qui aurait alors formé le projet de la perdre. Il en avait le loisir d'ailleurs, « ses supérieurs ecclésiastiques l'ayant interdit de toutes fonctions. » Battu au siège de Laval, il en appela au parlement de Paris, qui rendit contre lui un arrêt par défaut. Mais il y revint par la voie de la requête civile et peut-être eût-elle encore tourné à sa confusion, quand une lettre de cachet mit une fin extra-judiciaire au procès. On arrêta la veuve Hovius dans la chambrette de la rue de Chapelle qu'elle avait louée, à la fin de 1768, chez un talonnier, et on l'enferma, au mois d'octobre 1769, en la communauté de la Trinité de Rennes<sup>12</sup>. Elle y aurait été encore en 1783, selon l'abbé Angot ; en réalité, elle était revenue à Laval peu après le décès de son père.

Vingt ans plus tard, un de ses fils était enfermé aux Bénédictines et l'abbé Ambroise, septuagénaire et infirme, l'était à Patience : celui-ci ne devait sortir de sa prison que pour monter à l'échafaud en ces jours de terreur sur lesquels jamais peut-être documents plus vivants n'ont été publiés que dans les *Mémoires épistolaires sur la Révolution à Laval*, parus au mois de mars 1896.

L'abbé Couanier de Launay était mort au mois de novembre 1894, laissant une certaine quantité de pièces et de manuscrits curieux qui lui venaient de l'ancien magistrat Jacques-Ambroise Duchemin de Villiers. Cet ensemble entra à la bibliothèque de Laval au cours de 1895. L'abbé Angot fut le premier à en avoir communication. Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre l'intérêt exceptionnel que présente un recueil de lettres allant de 1788 à 1845, presque toutes adressées à Duchemin de Villiers ou venant de lui. Les correspondances familiales sont assez rares dans nos archives ; « pot au feu, » terre à terre à plaisir, essentiellement lavalloises, elles ne dénotent chez leurs auteurs que des préoccupations d'un ordre peu relevé. Toutes différentes sont les lettres que Duchemin de Villiers recevait dans sa cachette de Vaiges ou sa retraite de Chartres. Elles le tenaient au courant de ce qui se passait à Laval et comme les événements étaient alors formidables, elles en sont d'un meilleur prix. Elles nous font « connaître, comme l'écrivait l'abbé Angot, les impressions de la population bourgeoise pendant la Révolution, dans l'une des villes de province qui furent les plus éprouvées... On s'ingéniait alors à renseigner ses amis sans se compromettre mutuellement : les sentiments restaient sous entendus. Il fallait quand même du courage pour vivre au milieu de ces alarmes continuelles, des dénonciations, des visites domiciliaires, et ne céder formellement à aucune faiblesse. »

De faiblesse, il ne semble pas qu'elle en eut aucune, cette sœur cadette, de huit ans plus jeune que l'ancien procureur syndic du district de Laval, et qui, à lire ses lettres, paraît

---

<sup>12</sup> L'actif de ses biens montait alors à 109 livres 4 sous. Son pauvre mobilier, en fait de vaisselle, comprenait tout juste 4 bouteilles et 3 petits pots de « guélande, » 2 bouteilles de verre, un plat de fayence et 2 assiettes fêlées, de fayence également, le tout d'une valeur de 25 sous. — Ces attentats contre la liberté individuelle nous semblent étranges ; ils ne l'étaient pas pour les contemporains et les concitoyens de l'abbé Ambroise. Nous en avons la meilleure preuve dans cette déclaration que faisait le 23 février 1764, devant le notaire Hayer, le curé de la Trinité, Etienne Couanier, à propos d'un génovéfain défroqué que l'on avait engagé inutilement à réintégrer son couvent. L'abbé Le Pelletier, de Sainte-Catherine, lui avait fait alors mettre une chaîne au pied par le serrurier Brodier et on l'avait ainsi emballé pour Paris, dans le carrosse du sieur Le Clerc, directeur des messageries (Arch. de la Mayenne, E, min. Nicolas Hayer).

son aînée, virile et résolue. Et pourtant, à l'en croire, elle cédait à la moindre difficulté, rompant le combat à la plus petite résistance, et se repliait sous sa tente. Ne se peint-elle pas ainsi d'un mot, dans cette lettre du mois d'août 1793 où elle raconte le dessein de la famille Duchemin de se retirer à la campagne : « Papa a lâché son juron ; moi, j'ai écouté tant qu'il a été besoin ; j'ai même entré dans la discussion du projet, en cédant toujours, et ensuite je m'en suis allée avec Descartes dans le jardin étudier la définition des passions que je voyais et ressentais. » Singulière époque que celle-là, où les âmes pieuses retrempaient leurs forces dans le rationalisme des philosophes ! Mais sous la pression des événements terribles qui les étreignaient, ces âmes s'adressèrent plus volontiers à d'autres foyers d'énergie et Fleury finit par remplacer Condillac dans les lectures favorites de Mlle Duchemin. On se fait d'ailleurs à tout, même à la peur, comme elle l'avouait dans une lettre du 7 juin 1795. « La générale, que l'on bat tous les jours, confessait-elle, ne me fait presque plus de sensation. » Elle lui en faisait si peu même, à elle et aux gens de sa classe, qu'en 1796, alors que la ville était en état de siège, une de ses grosses préoccupations était de jouer la comédie. La *Fausse Agnès* et les *Jeux de l'Amour et du Hasard* formaient le programme ; mais à l'encontre de ceux qui voulaient un théâtre, elle se ligua avec celles qui n'en voulaient point, « parce que, disait-elle, il ne nous faut point de parterre, absolument. » Toute sa vie elle fut irréductible dans son opposition et quand, en 1819, il fut question de remplacer la petite salle fumeuse de la rue du Bourg-Chevreau par une autre plus digne de la ville, elle mena une ardente campagne pour qu'on établît à claire-voie les fauteuils de balcon et qu'on empêchât par là les dames de Laval — elles ne portaient pas alors de pantalons — de se risquer aux lorgnettes du parterre. C'était une campagne bien inutile ; la société lavalloise ne va pas au théâtre municipal : elle préfère les petits établissements forains et les pantalonades des angevines. Mais, heureusement, Mlle Duchemin avait alors au cœur une ambition plus sérieuse et d'autres soucis, et elle avait commencé à s'adonner avec zèle à toutes les œuvres de dévouement charitable et de piété dont le besoin était si grand après les ruines laissées par la Révolution. Elle y consacra absolument sa vie, ayant conservé jusque dans la vieillesse la bonne humeur dont ses lettres sont pleines. Ecrites sous l'impression du moment, sans prétention, mais avec une sincérité absolue, elles forment une œuvre spontanée qui ne manque pas de mérite, même littéraire. Le mot y fait parfois image, la saillie y est vive, la raillerie « bonne enfant » et spirituelle ; parfois aussi, les correspondants atteignent à un ton plus élevé que celui de la conversation ordinaire et font pénétrer dans l'âme de leurs lecteurs comme un frisson ; telle note de Duchemin de Villiers sue l'angoisse, quand il fait allusion à cette nuit tragique de mars 1793 où quarante-cinq notables lavallois furent tout à coup et brutalement jetés aux Bénédictines, et rien n'est plus émouvant que la longue lettre où Mlle Duchemin annonce à son frère les derniers jours de leur ami le curé de Vaiges, M. de Savignac.

Mais toutes ces lettres, en raison même de leur contenu, avaient besoin d'un commentaire continu qui fît connaître les personnages qu'elles visent. Les longues recherches que l'abbé Angot avait faites depuis dix ans en vue de son *Dictionnaire* lui facilitaient singulièrement cette tâche d'annotateur. Il eut encore la chance de s'adjoindre un bon second que des travaux sur cette période révolutionnaire lui indiquaient tout naturellement. La *Constitution civile du clergé dans le département de la Mayenne* n'avait pas trouvé tout le succès que l'auteur, un peu naïvement peut-être, en attendait. Œuvre consciencieuse et méritoire, mais gâtée par une ordonnance défectueuse et d'un maniement compliqué, elle avait passé presque inaperçue du clergé mayennais pour lequel cependant elle avait été un peu écrite et de qui la lettre liminaire de Mgr Cléret n'était pas parvenue à attirer l'attention. L'abbé Angot voulut venger, en quelque sorte, Frédéric Le Coq, par la collaboration qu'il lui demanda, de l'espèce d'indifférence qu'on avait montrée à l'égard de son livre, et Le Coq s'empressa de lui fournir une foule de renseignements qui accrurent la valeur du commentaire. Cela lui fut facile : il n'eut qu'à ouvrir des dossiers où depuis plusieurs années s'accumulaient des notes prises par lui au greffe du tribunal de Laval. Comme de bienveillants concours s'étaient chargés de la partie la plus laborieuse du travail et avaient copié le texte des lettres, la publication fut vite au point et quand elle parut, tout au début de 1896, les historiens la saluèrent « comme une œuvre fort importante par les incidents souvent inédits qu'elle rapporte et

par les événements auxquels elle se rattache, » et comme une des sources les plus précieuses de l'histoire de la Révolution au Bas-Maine. Pour l'abbé Angot, sa nouvelle contribution à cette histoire était utile, certes, mais le véritable mérite de ces lettres, telles qu'il les donnait, était de peindre au vif les soucis, les craintes et les plaisirs d'une classe qui eut tant à souffrir de la Révolution. « On verra, disait-il, comment les préoccupations vulgaires se mêlent aux intérêts d'un ordre plus élevé et semblent même parfois les dominer. » On l'eût vu davantage encore, s'il n'avait pas fait, dans le texte original, d'assez fortes coupures et supprimé des passages intimes, parfois languets sans doute et pouvant sembler inutiles à l'historien politique, mais que l'histoire des mœurs et la science économique auraient recueillis avec empressement. Le tout eût donné à la publication un développement qu'elle ne comportait pas, croyait alors l'abbé Angot, mais il regretta ces coupures dans la suite.

Tel quel cependant, avec les notes abondantes dont il est pourvu et dont quelques-unes constituent une biographie complète du personnage cité et forment comme un avant-goût des notices que l'on rencontrera dans le *Dictionnaire*, le livre auquel, a-t-on dit, « on ne saurait reprocher d'être banal ni ennuyeux, » est de premier ordre ; avec la biographie par laquelle il débute, très littéraire et très soignée, qui révélait pour la première fois, dans sa vie publique et privée, l'homme de bien, et un peu le précurseur des études historiques dans la Mayenne, que fut Duchemin de Villiers, il n'avait demandé que quelques semaines.

A peine sortait-il des presses qu'une plaquette, fort réduite, si l'on ne tient compte que du nombre des pages, mais fort importante par les conclusions qu'elle imposait, attestait de l'activité étonnante de l'abbé Angot, activité qui s'était affirmée, depuis 1889, par une série de petits articles ou de petits récits dont la plupart avaient formé à peu près la moitié des *Anecdotes mancelles* où, de conserve avec M. l'abbé Ledru, il faisait une excursion rapide dans le Maine et se complaisait, en route, avec les hommes plus qu'avec les événements, historiottes exemptes de fiction, comme il convient à des historiens, mais plus légères de forme et de tour enjoué, écrites sans suite, par circonstances et comme délassement d'études plus laborieuses et souvent arides.

L'étude « plus aride » et d'une portée scientifique beaucoup plus haute, allait, si je puis ainsi dire, casser les vitres ou du moins démolir le sujet d'une des verrières que le curé de Notre-Dame de Mayenne y venait de faire monter. Le sujet n'était pas le moins glorieux pour l'église ambitieuse et ses paroissiens savaient en être fiers, trop même, car ils en parlaient toujours comme de la plus belle page de leurs chroniques religieuses et militaires : c'était leur tarte à la crème.

Et de fait, cent huit seigneurs du Bas-Maine, presque tous, il est vrai, du pays de Gorron, d'Ernée ou de Landivy, n'avaient-ils pas, le 10 avril 1158, du temps de Guillaume de Passavant, un jour que celui-ci se reposait à Mayenne d'un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, reçu de l'illustre prélat le scapulaire rouge marqué d'une croix blanche, pour attester leur serment de voler au secours des chrétiens d'Orient ? Ils s'étaient signés sur le front, sur la bouche et sur la poitrine. Le doyen de Saint-Julien du Mans, Audouin, qui accompagnait son évêque, avait pris sur l'autel la grande croix et avait organisé, autour de Notre-Dame, une procession que scandait le chant du *Benedictus Dominus Israël*. Revenus au pied de l'autel, tous, tombés pieusement à genoux, s'étaient engagés à employer leur vie, leurs armes, leurs biens et leurs gens, à la défense de la foi et à la délivrance des fidèles accablés sous le joug intolérable des païens et à ne jamais quitter la croix jusqu'à leur retour dans leurs foyers, si Dieu leur faisait la grâce de les y ramener. Ils pouvaient partir tranquilles, car la grande voix de leur suzerain, Geoffroy de Mayenne, avait juré qu'il prendrait en sa sauvegarde particulière et sous sa protection, durant leur absence, leurs femmes, leurs enfants, leurs serviteurs et tous leurs biens. Et l'évêque avait fait sur chacun d'eux le signe de la croix, en leur remettant tous leurs péchés.

Ils étaient partis et, nous dit-on, « arrivés en Palestine, ils avaient été d'un grand secours aux chrétiens, profondément humiliés par les victoires de Nouredin. Mais trente-cinq seulement étaient revenus, au mois de novembre 1162, après avoir essuyé beaucoup de

fatigues ; les autres avaient succombé dans les plaines de la Syrie. » Et depuis Ménage qui, le premier, avait fait connaître ce départ enthousiaste des cent huit bas-Manceaux et le retour méritoire des survivants, nombre d'historiens s'étaient plu à vanter leurs prouesses et à magnifier leurs sacrifices et leurs travaux. Guyard de la Fosse, Le Paige, Cauvin, Michaud, D. Piolin, *l'Histoire littéraire*, le *Recueil des Historiens de France*, le *Gallia Christiana* vengeaient tour à tour ces pieux pèlerins du long oubli où le moyen âge les avait laissés, et l'abbé Pointeau, qui se considérait un peu comme l'historien le mieux qualifié du Bas-Maine, avait scruté leurs origines et tâché de savoir plus clairement ce qu'avait été chacun d'eux.

« Désormais, disait M. Raulin à leur propos, dans l'élégante plaquette qu'il consacrait en 1894 aux nouveaux vitraux de Notre-Dame, tous les érudits les connaissent, mais ce n'est pas assez. Nous exprimons le vœu — puisse-t-il être bientôt réalisé ! — que les noms des Croisés du Bas-Maine soient inscrits en lettres d'or sur une table de marbre ou du moins gravés sur une plaque de cuivre, scellée au-dessous du vitrail. » Et pour mieux les répandre dans la foule, on parla même, m'assura l'abbé Angot, de les faire figurer dans une sorte de grande cavalcade qui devait, toutes bannières déployées, caracolier dans les rues de Mayenne.

Hélas !

Dans les premiers jours de mars 1896, l'abbé Angot donnait à tous ces bonshommes un coup de massue et tuait la légende dont ils avaient vécu. « Quand, au cours de mes recherches sur l'histoire du Bas-Maine, écrivait-il, je me suis trouvé en face de cette question, j'ai éprouvé d'abord quelque surprise de voir qu'un événement dont le retentissement devait avoir été considérable, dont d'ailleurs la narration avait été soigneusement élaborée par un contemporain, ait attendu plus de cinq siècles avant d'être mentionné ou découvert par un historien. J'ai donc cru devoir remonter à la source historique. La tâche n'était pas difficile, Ménage ayant pris soin de nous dire : « Cette notice m'a été communiquée par M. de Goué, conseiller au grand-conseil, homme d'un mérite égal à sa naissance. » La suite de l'enquête était également facile. Le chartier de Goué, en effet, au moment où le château était vendu, il y a une trentaine d'années, fut remis par le vendeur, à cause de sa valeur historique, à M. l'abbé Pointeau, l'un des plus érudits de nos collègues et le premier de nos généalogistes mayennais. Grâce à l'amitié de cet excellent confrère, j'ai pu étudier à fond ce dépôt, qui est en effet l'un des plus importants de l'ancien duché de Mayenne. J'ai recueilli de cet inventaire, fait très soigneusement, la preuve que messire Jean de Goué était, sous le rapport historique, un faussaire avéré. »

Et cette preuve, l'abbé Angot la donnait en quelques pages simples, claires, méthodiques, qui me semblent une façon de petit chef-d'œuvre. Il l'empruntait en partie à l'ouvrage même que l'abbé Pointeau avait donné en 1879 sur *Les Croisés de Mayenne* et il montrait comment les trois pancartes dont s'était servi son collègue portaient les traces indéniables du faux et décelaient le travail du faussaire dans ses phases successives. Ce fut de la stupeur en Mayenne. Qu'allait-il advenir si un prêtre s'attaquait ainsi aux légendes pieuses et sapait les traditions locales les mieux établies ?

Pourtant Hauréau, le continuateur du *Gallia Christiana*, lui écrivait, dès le 2 avril : « J'ai pu commettre l'erreur dont vous me parlez et je suis prêt à reconnaître que j'en ai commis plus d'une autre. J'ai l'habitude de remercier les personnes qui me signalent ces erreurs. J'aurai donc lieu de me tenir pour votre obligé. » Pourtant, quelques jours plus tard, le continuateur des *Historiens de France*, Léopold Delisle, enfrenait les usages du Congrès des Sociétés savantes et, en pleine séance, entretenait les congressistes des conclusions radicales auxquelles l'abbé Angot était parvenu et y donnait une entière adhésion ; il lui confirmait bientôt par une lettre aimable cette adhésion qu'il renouvelait en outre par une courte note dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Pourtant, encore, M. de Poli, le président du Cabinet héraldique, marquait vivement sa gratitude : « J'ai lu avec le plus vif intérêt, disait-il, votre savante et lumineuse étude sur *Les Croisés de Mayenne*. Je connaissais les faux actes généalogiques de la famille de Goué, mais j'ignorais qui les avait perpétrés. Je vous rends grâce de m'avoir si clairement

renseigné. Il faut avouer que le faussaire intéressé ne manquait pas d'audace. Je ferai mon grand profit de votre docte élucidation dans mes études sur les races représentées aux Croisades. » Et de plusieurs coins du Maine arrivaient les compliments et les félicitations. « Voilà donc enfin de l'histoire et de la vraie ! s'écriait un des meilleurs érudits manceaux. Il n'y a guère que vous et l'abbé Ledru qui nous donniez semblable régal ! J'avais toujours soupçonné ce texte et regretté que M. l'abbé Pointeau l'ait pris au sérieux. Aujourd'hui, grâce à vous, la question est tranchée et le terrain déblayé de cette falsification dangereuse. »

Un autre renchérissait encore : « Je ne veux pas tarder à venir vous remercier de l'excellente dissertation critique que vous avez bien voulu m'envoyer et que j'ai lue avec le plus vif intérêt. Vos conjectures si logiques et si évidentes sont une véritable révélation d'une haute importance pour notre histoire locale qu'elles débarrassent d'une légende, acceptée de tous jusqu'ici et dont les conséquences très fâcheuses nous mettaient tous dedans avec un ensemble parfait.

« Permettez-moi aussi, Monsieur l'abbé, de vous féliciter très chaleureusement du tact et de la délicatesse avec lesquels vous rectifiez notre excellent collègue M. l'abbé Pointeau. Si complète qu'ait été son erreur, la rectification est présentée dans des termes si gracieux, si prudents, qu'ils ne sauraient rien offrir de désobligeant, bien au contraire.

« Voilà enfin, à mon avis, de la vraie et bonne critique, de la critique sérieuse qui sort des coups de boutoir personnels, des leçons pédantes, sources infaillibles de susceptibilités et d'animosités. Dieu veuille que vous fassiez école parmi nous et que tous nos critiques suivent votre charitable exemple ! » Retenons le vœu : nous verrons comme les opinions changent avec les intérêts ou les relations personnelles.

L'abbé Pointeau lui-même n'y trouvait rien à reprendre. « Je n'ai pas été flatté seulement des deux nouveaux livres que vous m'envoyez avec hommage d'auteur, avouait-il le 28 avril, mais ils m'ont satisfait pleinement. Le premier (*Mémoires épistolaires de Mlle Duchemin à son frère*) me rend service : il est un de mes indispensables et ses notes qui sont de vous me rendent un service non moins réel que le texte. L'autre (*Les Croisés de Mayenne en 1158*) qui est une étude critique de mon texte-parchemin qui me guida dans une étude parallèle, mes *Croisés de 1158*, m'a fait trop d'honneur par votre bienveillance et amicale appréciation pour ne pas m'avoir causé un grand plaisir. Si vous l'aviez fait à côté de moi, j'aurais tout laissé, tout approuvé, moins l'invective sur Jean-Baptiste de Goué qui ne peut être l'auteur des fausses pièces. Quand je dis que j'aurais approuvé la critique même des pièces vidimées, je ne me défie pas assez peut-être de ma tendresse pour tous mes parchemins, ce qui fait qu'en définitive je suis loin de vous savoir mauvais gré de vous être lancé tout seul, à fond de train, sur ces chers innocents et de les avoir maugrésés sans me prévenir. »

Le coup droit porté à ses héros avait désarçonné l'abbé Pointeau et il fut quelque temps à pouvoir se remettre en selle. Mais, tant il est vrai qu'on se fait difficilement à l'idée que l'on s'est trompé et qu'on abandonne avec peine les opinions qu'on a pu se former et qu'on a soutenues en public, il voulut bientôt défendre les siennes et laver l'honneur de Jean-Baptiste de Goué. Pouvait-il concevoir qu'un tel gentilhomme eût si complètement abusé de sa confiance ? Depuis des années, il vivait pour ainsi dire dans son intimité, copiant, recopiant l'extraordinaire généalogie que le seigneur de Fougerolles avait laissée dans ses papiers ; il n'était pas toujours d'accord avec lui, le prenant en défaut sur bien des points, en contradiction avec ses titres mêmes, « pour des raisons plus ou moins avouables d'intérêt ou d'amour-propre, » mais le brave abbé estimait que l'erreur est chose essentiellement humaine ; il n'avait pas pensé ni poussé plus loin et il n'en revenait pas de la grave accusation que l'abbé Angot portait contre la mémoire du correspondant de Ménage.

Pouvait-il en revenir ? Il était, lui, la droiture et la naïveté mêmes. On l'avait bien vu dans la douloureuse affaire qui, en 1895, avait ému si profondément le diocèse et qui l'avait montré victime d'une confiance imperturbable. Mais s'il avait eu le mérite, aux premières années de son sacerdoce, de reconnaître combien l'histoire pouvait être



renouvelée et vivifiée grâce aux chartriers de famille qu'on négligeait alors et qui s'émiettaient un peu partout ; s'il avait eu le mérite de tenter cette rénovation pour la région de Landivy où son ministère l'avait appelé, s'il avait travaillé avec zèle, il n'y avait reçu aucune préparation spéciale et n'avait pas la valeur intellectuelle de l'abbé Angot. Il avait, donc travaillé sans méthode et presque sans but, papillonnant d'une famille à l'autre, courant de la philologie au folklore, entassant, d'une petite écriture pointue et irrégulière, des notes inachevées et sans cesse reprises sur des cahiers sans ordre, amoureux de l'histoire dont les yeux étonnés, sous la broussaille de ses sourcils épais, comme les idoles du psalmiste, ne savaient pas voir.

Dans le chartrier de Goué, qu'il sauva, il ne sut voir, quoiqu'il l'eut pendant plus de trente ans à sa disposition chaque jour, bouleversé, il est vrai, par ses recherches, par les incendies d'Astillé et l'inondation de l'aumônerie de Craon, il ne sut voir qu'isolément les trois pancartes de la Croisade. Les variations qu'elles offrent, les corrections, les surcharges qu'elles portent, d'une main qu'il lui eût été facile d'identifier, ne lui suggérèrent aucun soupçon et lui parurent l'œuvre innocente d'un copiste malhabile. Ces corrections, il les avait relevées toutes avec conscience dans la brochure qu'il avait consacrée aux prétendus compagnons de Geoffroy de Mayenne, sans se douter qu'ainsi, même en l'absence des pancartes, il dressait contre la croisade le plus formidable réquisitoire. L'abbé Angot n'avait plus eu qu'à le rédiger.

La rédaction eût été plus nerveuse et plus pressante si les pancartes, déposées aux Archives départementales par l'abbé Pointeau qui voulait en assurer la conservation en attendant que le chartrier de Goué tout entier vînt les y rejoindre, n'avaient été égarées par mon prédécesseur, M. de Martonne. Elle l'était assez cependant pour démonter l'abbé Pointeau et faire douter les gens de Mayenne de leur histoire et de leurs verrières. Mais eux et lui se raffermirent vite dans leur conviction première et se prêtèrent une aide mutuelle. « J'entends dire, écrivait l'abbé Pointeau au curé de Notre-Dame, que la brochure Angot vous ennuyait à cause de vos vitraux qui ne seraient plus historiques. Ils y sont, à mon avis, » assurait-il, et, voulant être aimable, il ajoutait que c'était « là leur mérite. » « Mais ne vous pressez pas de réclamer, poursuivait-il, contre la brochure ; elle a pour elle des raisons et va être puissante en patrons. Elle n'est pas, il est vrai, irréfutable, tant s'en faut ; mais il faut une érudition spéciale, solide, et des moyens habiles. » Ces moyens, il se croyait seul à les posséder, mais il semblait se méfier de lui-même. Il ne se décida qu'à la fin de juin, à l'enterrement de l'abbé Roiné, ancien curé de Livré. On lui avait fait part alors de l'émotion qu'avait soulevée à Solesmes la critique de l'abbé Angot et il se persuada « qu'il y avait à en écrire. » C'est ce qu'on lui disait aussi à Mayenne, où le patriotisme local — Mayenne n'est-elle pas la capitale du Bas-Maine ? — supportait impatiemment d'avoir été ainsi souffleté dans sa gloire. L'abbé Pointeau se mit enfin à la besogne. Un ami commun en avertissait l'abbé Angot le 21 octobre : « J'étais hier chez M. Pointeau, à Craon. Il jubile, il exulte ; sa brochure de cinquante-deux pages va pulvériser les audacieux qui ont osé saper par la base la mémorable croisade de 1158. Auteur et éditeur en sécheront de dépit et en seront pour leur courte honte ; je ne suis pas chargé de le leur dire, mais vous pouvez leur faire la commission à l'avance ; ils auront chaud, ces philistins, ces bravaches qui, sans respect pour l'illustre Ménage, ne voient partout que faussaires et faussetés. Nom de Goué ! les pancartes perdues ou retrouvées en tressailleront de joie ou d'indignation, comme bon vous semblera. La Sorbonne a vu l'attaque, on s'arrangera pour qu'elle voie cette magistrale riposte qui sera la « critique d'une critique. »

Mais la plume de l'abbé Pointeau était rebelle ; la réponse se fit moins rapide qu'on ne le désirait ; on la jugea même à Mayenne à certain moment inutile. « L'abbé Angot voit bien maintenant qu'il s'est trompé, » se disait-on. Tel n'était pas l'avis de l'abbé Patry, qui tenait à son vitrail et qui offrit de prendre à sa charge les frais d'impression. L'abbé Pointeau cessa de polir et de repolir son factum et il en remit le manuscrit aux premiers jours d'octobre. Il pensa en avertir son contradicteur par une lettre courtoise : « Bien cher confrère, lui disait-il, je commence par une communication toute pénible : c'est une réfutation de votre étude critique au sujet des croisés de Mayenne en 1158. Le travail manuscrit en est achevé et passe actuellement sous presse. C'était imposé par nécessité

de défense, par la saine et suffisante critique de ceux qui avait (*sic*) raconté ou reproduit l'intéressant fait d'armes et par le trop peu de raisons que vous avez eues pour dénier une gracieuse histoire de notre Bas-Maine, suffisamment établie. Toutes convenances y ont été scrupuleusement observées en faveur de notre commune amitié, comme elles le seront si le débat continue. Je n'en refuserai pas les périls, demeurant plein de respect pour vos droits et votre qualité qui est grande et légitimement acquise. » Réflexion faite pourtant, il garda cette lettre et ne l'envoya jamais à son destinataire. L'abbé Angot devenait décidément un adversaire qu'on dédaignait et l'abbé Pointeau n'avait travaillé que pour ses amis; c'est eux surtout qu'il espérait et désirait convaincre. Mais cela n'allait pas tout seul.

En procédant en effet au récolement du dépôt départemental, à la mort de M. de Martonne, j'avais retrouvé les trois pancartes. Je l'avais fait savoir à l'abbé Pointeau et, un dimanche d'octobre, j'en étais allé prévenir moi-même l'abbé Angot. Je l'avais rencontré, au sortir des vêpres, la main gauche encore au loquet de la porte de l'église, tâtant du pied droit le seuil qu'éblouit par la lumière du jour il voyait à peine. L'homme était d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, maigre, le visage osseux, le teint coloré, les yeux gris abrités sous des lunettes bleuâtres, la chevelure, abondante, à peine sillonnée de ci de là par des fils d'argent, vêtu sans recherche mais sans négligence aussi. A mon nom, il se redressa, me salua d'une formule un peu cérémonieuse et, quand il sut le motif de ma visite, m'entraîna au presbytère, tout proche. C'est une maison banale, élevée d'un étage, construite en 1865 sur les plans de l'architecte Boret. Protégée au nord par de grands sapins qui envahissaient le petit jardinet de l'entrée et cachaient à demi les communs, elle prenait jour au midi sur un potager clos de murs, régulier et fleuri, qu'animait au printemps le chant des bouvreuils gourmands des jeunes bourgeons et qui offrait à l'est, contre les chauds rayons d'été, une charmille humide où boulaient, en la saison, les fruits juteux et dorés des pruniers en bordure. Sur ce calme jardin s'ouvrait, au premier étage, la chambre de l'abbé Angot, pièce carrée aux murs nus ; dans l'angle gauche, un lit modeste où s'étaient des cartes d'assemblage du cadastre et une carte du ministère de l'Intérieur piquée de points d'or marquant les lieux anciennement habités de la Mayenne ; contre le mur de droite, deux étagères en sapin où se pressaient les dossiers poudreux, verts ou gris suivant leur contenu, du *Dictionnaire* en préparation ; près de la fenêtre, le bureau de bois blanc, peint en noir, encombré de papiers, et tout contre un mauvais pupitre branlant où l'érudite se reposait des longues séances à sa table de travail. Sur la cheminée, face à la porte, quelques menus bibelots archéologiques recueillis à travers le département, et dans l'angle voisin les grands in-folios que seuls les travailleurs consultent aujourd'hui, gardant les premiers rayons d'une bibliothèque qu'escaladaient les in-octavos plus légers et les brochures dont l'état disait assez combien ils étaient feuilletés.

C'est là que près de la fenêtre entr'ouverte, par laquelle entrait un soleil chaud encore, nous causâmes quelque temps de l'affaire et des pancartes retrouvées. Quand je pris congé, avec cette politesse un peu formaliste que j'ai déjà notée, il me dit : « M. de Martonne venait nous voir quelquefois ; il faudra faire de même, Monsieur. Quant à moi, j'irai vous rendre votre visite mercredi, et nous étudierons, si vous le voulez bien, les parchemins de M. l'abbé Pointeau. »

Il vint au jour dit et l'examen dura peu : les manœuvres frauduleuses du faussaire se révélèrent plus certaines, incontestables, évidentes. Quant à l'abbé Pointeau, il ne se dérangea pas ; il avait dressé, pour son travail de 1879, un tableau synoptique des trois pancartes et de leurs variantes et il les avait, comme il disait, dans la tête. Un jour seulement qu'il travaillait aux archives, il voulut les revoir, pour défendre sa lecture fautive qui changeait la ponce du faussaire en une « poua » inexplicable ; sur le reste rien ne troubla sa foi en Ménage et l'idée ne lui poussa même pas de chercher dans le chartrier, qu'il détenait encore, quelle main anonyme en avait, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, chargé le texte de corrections interlinéaires ; il s'inquiétait moins encore d'examiner quelques autres actes dont les états différents eussent pu diriger ses investigations dans une voie moins stérile. Il eût fallu d'ailleurs pour cela un classement méthodique de son chartrier et, chaque fois qu'il l'avait essayé, il y avait mis un peu plus de désordre. Il s'en

tenait donc à sa revendication dont les épreuves dormaient sur les marbres de l'imprimerie Soudée et dont il ne se décidait pas à donner le bon à tirer. Il la lisait à ses amis, comme l'abbé Delépine, dont il ne parvenait pas toujours à entraîner les suffrages, et de temps en temps modifiait, suivant les remarques, telle ou telle phrase, telle ou telle expression qui n'avait pu satisfaire ses auditeurs. A l'abbé Angot qui, mis au courant par eux de sa thèse, tentait amicalement de le détourner d'une polémique où sa réputation n'avait rien à gagner, qui lui conseillait de ne pas étendre en tout cas sa critique à un collègue distingué et lui montrait quelques intentions mesquines rôdant autour de leur querelle, il répondait le 10 novembre :

« L'amitié n'est pas en cause : c'est une brochure improvisée qui fixe l'attention de tous. De bonne foi, que voulez-vous qu'on en fasse ? Comment lui donner rang parmi nos écrits du Maine, sans la contredire ? Ni les pancartes retrouvées, ni autres trouvailles ne peuvent servir votre malheureux travail, ni contredire nos raisons : tout est prévu dans le mien.

« Mon bien cher ami, ce n'est pas ma cause que je défends : mon amour-propre à cet égard est de facile composition et parfaitement secondaire ; ce n'est aucun amateur de procès littéraire qui ait provoqué ma réplique : c'est la croisade mayennaise que je réclame et qui sera laissée à son rang. Vous ne sauriez, n'est-il pas vrai ? disposer vous-même des moyens qui auraient à détruire votre propre travail ; il faut donc que la critique en soit faite par un autre : c'est chose extrêmement fâcheuse, mais qu'y pouvez-vous ? Que voulez-vous que je fasse moi-même, sinon m'étudier péniblement à vous accorder tous les égards et toute l'amitié que mérite un ami d'une grande et incontestable érudition.

« Je suis navré de mes embarras et les explications que vous me donneriez — et que vous me donnerez, si cela vous convient mieux, — à propos des pancartes retrouvées, ne sauraient m'en tirer vis-à-vis d'une brochure si précipitamment et irrémédiablement commise. Je les ai dans la tête, ces pancartes, et mon interprétation si mesurée avait été le résultat d'une longue étude que je n'ai pas à recommencer, mais à défendre.

« Vous ne sauriez croire, mon cher M. Angot, le plaisir que j'aurai de vous voir et de conserver votre intimité : elle m'était si douce ! Pourquoi faut-il que nous ayons fini par différer de jugement ? Oh ! ne me croyez pas prétentieux ! Mais que de fois je vous avais supplié de ne pas vous servir sans moi de l'érudition qui nous était commune ! Vous ne l'avez point fait en circonstance très grave et votre brochure est devenue notre ennui commun : nos vieilles et amicales relations méritaient mieux !

« Je vous remercie de me laisser voir que nos contradictions littéraires n'altéreront pas notre amitié ; ce m'est une grande consolation et je prie Dieu de tout mon cœur de conduire ma tête et ma main dans la critique indispensablement entreprise. »

N'est-elle pas touchante de naïveté et d'assurance, cette lettre où l'abbé Pointeau exhalait comme une plainte et disait toute sa peine de voir son jeune confrère galvauder ainsi sa réputation dans une extravagante critique de Ménage et de son noble fournisseur historique ? Ah ! non, il ne pensait qu'il eût à recommencer son travail d'il y avait vingt ans ! Tout au plus songeait-il à le défendre aux yeux de ses amis et à améliorer, de sa réplique, la forme qu'ils souhaitaient meilleure. Et cette réplique ne prévoyait-elle pas tout ?

C'est ce qu'il m'affirmait encore un matin d'hiver qu'en arrivant à mon bureau, vers huit heures et demie, je le trouvais, assis au coin d'une table, dans la loge du concierge, corrigeant ses épreuves une dernière fois avant d'étaler devant un public attentif l'imprudance d'un collègue trop hardi. Il avait tout prévu, tout, sauf pourtant ce qui arriva. Des épreuves tombèrent aux mains de l'abbé Angot : il en fit faire une copie immédiate et, en quelques heures, cette copie sous les yeux, il montra dans les Croisés et les premiers seigneurs de Mayenne l'origine de la légende et renversa d'une chiquenaude tout le système de l'abbé Pointeau. La faiblesse de ce système et la médiocrité de la revendication l'avaient navré et il eût souhaité, par amitié pour son contradicteur, que celui-ci abandonnât toute idée de controverse. Mais le défenseur de

Ménage et de Jean de Goué, sûr de la victoire, ne voulut rien entendre. L'abbé Angot essaya encore, dans une lettre du 17 janvier 1897, d'entraîner sa conviction :

« Puisque vous n'avez pas jugé opportun, lui disait-il, que nous examinions ensemble la question mayennaise, je suis forcé d'écrire ce que je voulais vous dire. Vous recevrez demain un nouveau travail sur le même sujet un peu élargi. Par là vous verrez que j'agis d'une manière aussi loyale de ma part qu'avantageuse pour vous, puisque, mettant mes moyens à jour, je vous laisse de bien plus grandes facilités pour la riposte et que je me prive moi-même des avantages que me donnerait la connaissance de votre travail.

« Lisez-moi sans prévention ; vous le feriez, j'en suis sûr, sans que je vous le demande. Je me promets que vous trouverez que je n'ai pas tort. Mes arguments convaincront, j'en suis sûr également, tous les juges désintéressés.

« Supposons donc que vous-même leur trouviez de la valeur. Ne croyez pas que ce serait moi qui triompherais de vous : nous triompherions tous les deux de l'erreur que vous avez démasquée le premier. Vous n'auriez pour cela qu'à m'envoyer un mot d'adhésion et ce que je vous dis se réaliserait.

« Lisez-moi et vous verrez si je suis trop prétentieux. Oh ! par exemple, si vous avez des arguments, des textes vraiment neufs, alors ne craignez pas : poussez-les vigoureusement ; je vous applaudirai ; mais qu'ils vaillent alors pour tout le monde et non pour une coterie, ce qui ne porte jamais bonheur ni succès durable.

« Je vous assure que tout ce que je fais est dans le but de prévenir des malentendus. En toute éventualité, croyez-moi, autant et plus que jamais, votre fidèle et respectueux ami. »

Mais l'abbé Pointeau resta sourd à cette prière. Et ce fut la débâcle au camp des croisés. Pas tout de suite, cependant. Comme le mandait, le 8 février, un ami de l'abbé Angot, « le Craonnais, plein de confiance dans la situation acquise, la tradition des siècles, la beauté d'une levée de chevaliers mayennais, » ne pouvait admettre qu'on brûlât ce qu'on avait adoré pour adorer ce qu'on avait brûlé. « Les attaques multiples ne l'émouvaient pas ; tout cela était envie, critique creuse et autant en emporte le vent. L'archiprêtre de Mayenne, d'ailleurs, était en train de ciseler une œuvre du Craonnais qui serait foudroyante et les gens malintentionnés qui logeaient à l'orient de Laval en seraient pour leur courte honte. »

Si l'abbé Patry persista dans l'intention de revendiquer sa croisade après la seconde brochure de l'abbé Angot, il se laissa vite persuader par les conseils qui lui vinrent du Mans et qui l'engageaient à ne pas prolonger une polémique désormais inutile. « Vous avez mille fois raison, avait écrit Léopold Delisle à l'abbé Angot, de rejeter comme des faux fabriqués au XVII<sup>e</sup> siècle le document relatif aux croisés de 1158. Ce que vous dites de l'origine ne saurait être contesté. » On n'osa plus le contester en effet et un beau jour d'avril l'abbé Pointeau fit savoir que sa réponse ne paraîtrait pas, car ses commenditaires ne voulaient plus. Il ne put cependant s'empêcher d'en adresser sa plainte à l'archiprêtre de Mayenne :

« Depuis une conversation que j'avais eu (*sic*) il y a trois ou quatre mois, écrivait-il, avec un de nos amis et de plus votre paroissien et voisin, je vivais en repos et sans m'occuper plus jamais d'une affaire qui ne m'a produit que de l'ennui. Rien en retour de ma bonne volonté n'est venu m'encourager à l'utile et très pénible, très difficile travail que j'avais élaboré, sinon, en échange de l'offrande gratuite du manuscrit, la promesse très gracieuse de votre part de la produire par la publication, avec exemption de tous frais pour l'auteur. Vous m'avez fait connaître très obligeamment (*sic*) plusieurs fois que votre bonne volonté subsiste à côté de la mienne qui était si dévouée. Mais que faire ? Des indiscrets sont allés aux presses, ont tenu au courant l'abbé Angot de la critique qu'allait subir son œuvre malsaine ; ils ont joué au service de ses prétentions assez audacieuses un critique modeste et courageux à la fois qui se dévouait, pour enrayer tout au moins l'opposition, à subir toutes les clabauderies de sa claue.

« Le mal est fait et j'en ressens une peine extrême. Il m'écrivit quatre fois pour me

gagner à sa cause, empêcher, arrêter mon travail ou en adoucir la forme ; il a réussi, non pas à me gagner en quoi que ce soit, mais à paralyser, par quelques dévoués fruits secs, le service que j'avais bien voulu rendre. Je ne fus point compris à temps. On dut croire que j'en faisais une affaire personnelle : pas du tout ; je ne tenais qu'au fait de la croisade qui est suffisamment historique pour être admise comme vraie. »

Il n'y avait plus que lui à le croire ou à peu près et la croisade avait perdu presque tous ses partisans, quand elle en trouva un dans M. le vicomte Le Bouteiller. Dans l'été de 1897, l'historien de Fougères avait profité d'un séjour à Laval pour examiner à son tour les pancartes ; rejetant aussitôt l'explication de l'abbé Angot qui l'avait un instant séduit, il construisait un système qui tendait à prouver l'authenticité de l'épopée mayennaise en admettant pour démontré que l'une des pancartes, celle que l'abbé Angot estimait la meilleure et la dernière en date, remontait au XV<sup>e</sup> siècle, et que les deux autres n'en étaient que des copies figurées, maladroites mais légitimes, essayées par Jean de Goué dans le but de garder en son chartrier un document précieux pour sa famille et trouvé au prieuré de Nogent-le-Rotrou par un proche. C'était une hypothèse, que rien ne vérifiait et où Jean de Goué se portait garant de sa propre parole. Certes la caution n'était pas banale, mais elle n'en valait pas mieux. C'est elle pourtant que l'abbé Pointeau accepta avec empressement. Il digérait de moins en moins la déconfiture de ses croisés et il s'en allait comme eux à la dérive. La maladie l'aigrissait et une sorte de rancœur lui montait contre son vieil ami qu'il accusait, sous le manteau, de manœuvres frauduleuses ou louches. A quelqu'un qui l'interrogeait, en décembre 1897, sur l'abbé Angot et sa critique de la croisade : « La seconde de ses brochures, répondait-il, s'appuie avec hardiesse sur quelques lignes de ma lettre tronquée que je lui avais en politesse envoyée en récépissé de sa brochure. » Il devenait injuste et manquait de mémoire, car si l'abbé Angot avait fait une coupure dans la lettre du défenseur des Croisés, c'était pour faire sauter le passage où celui-ci semblait donner précisément une adhésion plus intime à la thèse de son adversaire<sup>13</sup>. La mémoire lui faisait défaut et, dans la déroute de ses « chers innocents », il en devenait plus acerbe. « Ce qu'il faut penser de la seconde brochure Angot, disait-il encore : 1<sup>o</sup> une rescousse pour étayer sa première qu'il a jugée lui-même dépourvue de raisonnements ; 2<sup>o</sup> citation abusive de témoignages adhésifs d'un partisan de la croisade qu'il oblige à protester contre ses tricheries, ses finesses ; 3<sup>o</sup> M. Angot n'ignore certainement pas qu'il y a beaucoup de petits côtés dans son entreprise contre la croisade mayennaise de 1158, ainsi que dans son système de défense, correspondance, agissements singuliers à cet égard. » Il n'était peut-être pas loin d'applaudir à cette parole d'un de ses correspondants, membre d'une société savante du Maine, qui trouvait, le malheureux, que l'abbé Angot « pontifiait dans ses brochures avec une rare insolence ». Le bon abbé ne se souvenait plus que d'une chose : la grave accusation portée contre Jean de Goué et c'est la mémoire du seigneur de Fougerolles qu'il finit par vouloir défendre plus que la croisade elle-même. Aussi saisit-il en hâte la branche que lui tendait M. Le Bouteiller et se rallia-t-il aussitôt à l'explication qui innocentait le maître d'hôtel du roi : « Je vous félicite, écrivait-il le 29 novembre 1897, de n'avoir pas laissé un repos trop absolu à l'auteur d'une mauvaise affaire et d'une action inqualifiable, celle d'appeler faussaire un très honnête gentilhomme. » Il se remettait au travail pour la troisième fois et recommençait sa revendication sur des bases nouvelles, mais l'impuissance et la maladie l'empêchèrent d'achever.

L'abbé Angot, lui, prit acte tout simplement de l'hypothèse qu'on lui soumettait. Dès lors qu'on posait en principe ce qui était le fond même de la contestation, il jugeait inutile de poursuivre une démonstration qui serait tenue pour insuffisante, quelque force qu'il donnât à son argumentation, et il passa outre. J'ignore quelle fut sa réponse à M. Le Bouteiller, mais je me l'imagine fort courte, paraphrasant, avec une excuse quelconque, un mot de sa brochure où il demandait de soumettre à des juges compétents les pièces incriminées.

---

<sup>13</sup> Aux lignes que nous avons citées plus haut (p. 76-77), l'abbé Pointeau ajoutait en effet : « Merci, cher Monsieur Angot. A bientôt. J'espère vous voir jeudi à la réunion et dîner avec vous... Vous voudrez bien agréer une petite fantaisie que je me suis permise. A la vie, votre ami. »

Les choses en restèrent là pendant quatorze ans. Mais tout à coup, au mois d'octobre 1911, un orage éclata dans le ciel serein de l'érudition mancelle, avec une violence qu'il avait rarement connue. La maison Poirier, de Mayenne, mettait alors en vente une brochure qu'elle venait d'imprimer : *La Croisade mayennaise de 1158. Les Premiers seigneurs de Mayenne et de Laval*. L'auteur, « docteur en droit et lauréat en Sorbonne, » paraissait plus brouillé encore avec la langue française qu'il ne l'était avec le droit féodal ; les mots, sous sa plume, perdaient parfois leur sens usuel et les incorrections fleurissaient en ses phrases comme en un jardin de prédilection. Ce n'eût été rien et on le lui eût pardonné volontiers, si la doctrine au moins avait été plus solide. Mais dès les premières lignes on se heurtait au parti pris de trouver tout dans la croisade magnifique, même les verrières de Notre-Dame de Mayenne, tout dans la famille de la plus haute antiquité et nulles et sans valeur les deux plaquettes qui tendaient à montrer le caractère apocryphe de l'une et l'origine moins fabuleuse de l'autre, et qui proclamaient que Jean de Goué n'était pas sans reproche. L'œuvre était naïve.

Pour disculper le seigneur de Fougerolles des faux que le critique lui attribuait, on ne trouvait rien de mieux que la date marquée des documents suspects : pouvait-il en vérité, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, avoir fabriqué des actes datés de 914, de 980, de 1001 ou de 1497 ? On allait même jusqu'à affirmer, de la façon la plus absolue, qu'une pièce qu'on n'avait jamais vue et que personne n'avait pas vue depuis bientôt cinquante ans, était bien de la main du notaire dont on prétendait que la signature authentiquait la copie d'une donation que cette pièce rapportait. Quant à la croisade, on empruntait à M. Le Bouteiller, pour la soutenir, ses conceptions et ses moyens, jusqu'à des pages entières, inspiration ou formules ; mais comme on avait mal lu ou qu'on n'entendait pas toujours ce qu'on lisait, on ajoutait quelques bévues personnelles à une théorie qui ne se pouvait défendre. En somme, le tout méritait le jugement du *Moyen âge* : « C'est un travail un peu prétentieux fait par un auteur incompetent à l'aide de notes manuscrites qui sont quelquefois mal comprises. » Mais l'apparence scientifique, le groupement assez habile de quelques inexactitudes vigoureusement accusées, comme si tout le monument devait s'écrouler sous l'éboulement de quelques pierres, des affirmations audacieusement répétées et ponctuées ça et là d'invectives, tout cela fit impression sur des gens à qui le contrôle n'était pas facile.

Il y eut une grosse émotion dans le Maine.

L'abbé Angot fut naturellement un des premiers à connaître l'attaque virulente. Je le vois encore accourant, un après-midi d'octobre, à la descente du train d'Évron, atteint déjà du mal qui devait l'emporter, un peu fébrile, le visage violacé, tout congestionné, butant du pied, aux Archives, contre le seuil de mon obscur cabinet, me cherchant dans la pénombre de ses pauvres yeux qui s'éteignaient. Il rejeta en arrière, d'un geste bref de la main droite, un coin de la pèlerine qui lui couvrait les épaules, et après les salutations de l'abord, écourtées comme il avait l'habitude avec ses intimes, le colloque s'engageait entre nous par la question jaillie de ses lèvres :

« Avez-vous lu *la Croisade mayennaise* ?

— « Je viens d'en entendre parler seulement tout à l'heure à la bibliothèque d'où je sors, mais on n'a pu rien m'en dire.

— « Je m'étonne que vous n'en ayez pas reçu un exemplaire, car vous aussi vous avez en passant votre paquet. Historiquement, il n'y a rien dans la centaine de pages que l'auteur consacre à la croisade et à sa famille ; c'est pitié, avocasserie et long verbiage, et l'on voudrait louer le sentiment qui l'inspire s'il n'y avait autre chose qu'une naïveté déconcertante ; mais le langage n'y est guère chrétien : j'y suis traité de faussaire, de menteur, de monomane ; ce sont peut-être là mœurs de gentilhomme, ce ne sont pas les miennes ; j'ai bien envie de montrer de quel bois je me chauffe et qu'il y a des juges autre part qu'à Berlin.

— « Vous auriez tort, M. l'abbé ! La justice est boîteuse et se laisse choir souvent dans l'ornière de la procédure. Elle ne ferait pas que vous ayez raison sur le fond, et vous avez la partie belle. J'ai assez pratiqué le chartrier de Goué depuis qu'il est entré ici, je le

connais assez maintenant pour savoir combien sont vraies vos conclusions générales. La croisade n'est pas authentique, les pancartes sont fausses, d'autres pièces sont fausses ; dites-le, répétez-le, et souvenez-vous du conseil de notre bon Froissart : « Poignez vilain ! »

« Quant à moi, afin de montrer à votre adversaire comme il fut malhabile de réveiller cette histoire et jusqu'où il se fourvoie, je vais préparer, pour le prochain congrès des Sociétés savantes, un petit mémoire où j'étudierai spécialement cinq ou six faux, les plus caractéristiques du chartrier ; je les emporterai tous à la séance où je convierai à les examiner mes confrères, MM. Omont, Berger et Prou, et nous verrons bien si, après le jugement de ces messieurs, membres de l'Institut et spécialistes réputés, on osera encore affirmer que tout cela mérite créance. J'espère bien que la note que nous ferons insérer à l'*Officiel* fera réfléchir et arrêtera toute polémique. »

Mais l'attaque avait été si vive que le Bureau de la Commission historique de la Mayenne, se solidarisant en quelque sorte avec son éminent collègue, crut devoir accueillir une riposte directe ; elle parut sous le titre : *Les Deux faussaires et le pseudo-trésor de Goué*. Après avoir décrit et analysé une vingtaine de titres, l'abbé Angot concluait : « Voyons, de bonne foi, dans le chartrier de Goué, y a-t-il des faux faits pour reculer les origines de la famille, lui donner des alliances ? Ceux-là n'ont-ils pas été insinués furtivement dans le portefeuille des amateurs : Ménage, Quatrebarbes, les continuateurs du P. Anselme, sous forme de copies ou de notes dont la véracité était attestée par un homme très répandu et habile ? Y a-t-il des faux à produire en justice et qui réussissent parce qu'on s'en rapporta aux productions du faussaire dans ses propres plaidoyers, quand on pouvait les lui rétorquer ? »

Tout ce que l'on concéda, ce fut que les pièces incriminées n'étaient sans doute pas parfaites ; que l'on pouvait trouver de graves lacunes dans des *vidimus* exécutés par des notaires de campagne qui fatalement ne devaient pas être de bons paléographes ; mais l'on soutint que, si elles avaient subi des interpolations de détail, elles étaient authentiques dans leurs parties principales et qu'à tout prendre, l'ensemble était vrai. Quant à l'opinion des spécialistes qui, le 9 avril 1912, avaient examiné les pièces suspectes et les avaient condamnées sans hésiter, on la mentionnait à peine pour dire qu'elle serait réformée comme la communication de 1896. On n'avait rien compris ou l'on ne voulait rien comprendre.

L'opinion publique se troublait cependant ; prise entre deux affirmations contradictoires, elle ne savait trop à laquelle s'attacher : chacun inclinait vers celle où l'attiraient ses amitiés. Quelques curieux, voulant en avoir le cœur net, vinrent aux Archives et m'en demandèrent mon sentiment. Je montrai les pièces, expliquai techniquement pourquoi elles n'étaient que des faux grossiers, fabriqués au XVII<sup>e</sup> siècle, portant leur âge en elles-mêmes, et la signature du faussaire à côté, puisque pour deux d'entre elles le chartrier contenait encore le brouillon qui avait servi à les confectionner. On me pria de le dire publiquement. On sait le reste.

Les tenants de la croisade tiraillèrent bien quelques coups pour masquer leur déroute. Sans doute, on reconnaissait que je ne désavouerais pas certaines critiques que l'on avait insérées dans une généalogie de la famille, mais on ne les avait jamais produites et on se gardait bien encore de le faire ; on s'accrochait à l'équivoque des actes réécrits, des *vidimus* ou des simples copies au moyen de laquelle on tâchait d'accorder quelque créance à la fausseté trop évidente, et surtout on se refusait systématiquement à discuter des conclusions techniques qui mettaient par terre un échafaudage si péniblement assemblé et l'on finissait par avouer : « Dites tout ce que vous voudrez ; nous maintenons notre affirmation. Il y a bien la question des abréviations, des points, des accents, des sceaux, de la façon dont les dates sont exprimées ; nous sommes loin de dédaigner ce genre d'objections ; nous les croyons, au contraire, les seules sérieuses : mais c'est un terrain sur lequel nous ne vous suivrons pas, et nous n'avons pas besoin de recourir à la science d'un astronome qui démontrera scientifiquement qu'il fait nuit, quand nous voyons le soleil briller à l'horizon. Nous croyons à la réalité de la croisade. Laissez-nous y croire. »

Docteur en droit, M. Alain de Goué savait trop que des plaidoieries les plus vaines il reste toujours quelque chose et il plaidait encore dans une longue lettre de 1914, où il répétait sa croyance ; mais cette croyance chancelait, il avait besoin de la raffermir. Comme après tout, il était un ouvrier actif de la *Revue du Bas-Poitou*, où il avait écrit quelques articles d'histoire moderne non dépourvus de mérite, il sentait comme tout craquait dans son système et chercha à se persuader une dernière fois que la base en était vraiment solide. Il en parla au conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, M. Omont, et celui-ci ne put que lui redire ce qu'il m'avait dit à moi-même : « Les raisons de M. l'abbé Angot et de M. Laurain sont pleinement convaincantes. Les pièces qu'ils ont étudiées, sont, comme ils l'ont si bien démontré, des faux grossiers tant pour le fond que pour la forme. Bonne et définitive justice est faite de la fable des Croisés. Ces messieurs ont apporté un faisceau de preuves irréfutables. Consolez-vous d'ailleurs, ajoutait-il ; vous n'êtes pas le seul dans votre cas et je connais pas mal de familles dont les premiers titres ne valent pas mieux que les vôtres. »

Quelle désillusion si les yeux de M. de Goué s'ouvrirent enfin à la lumière ! Et quels regrets ! Quels regrets d'avoir si inconsidérément réveillé une affaire qu'il aurait dû laisser dormir, et surtout d'avoir si violemment pris tous les torts pour sa part ! Je me le figure, aux tranchées de Champagne, dans les longues heures d'attente et de veille, songeant à tout cela et se maugréant en somme d'avoir marché comme un conscrit. Conscrit, M. Alain de Goué ne l'était plus alors ; il courait sur la quarantaine et, s'il n'était que sergent, sa sollicitude avec sa responsabilité ne s'étendait pas moins sur une poignée d'hommes dans cet enfer. Et je m'imagine qu'en songeant à eux sous le marmitage quotidien, il se reportait aux années anciennes où les bombardes avaient fait leur première apparition, plus bruyante que dangereuse. Et sa pensée glissant insensiblement vers les origines de sa famille, elle s'arrêtait avec plus de complaisance, dans les terribles conjonctures de la guerre, sur cet ancêtre Robert de Goué qui avait combattu contre les Anglais sous le commandement du comte du Maine. Fait plusieurs fois prisonnier, comme son frère Jean de Goué, il avait « enduré longues peines et misérables journées », et engagé d'assez grosses dépenses pour le service du roi ; mais au moins s'il avait beaucoup souffert, s'il était tombé en grande faiblesse et maladie et s'il avait dû abandonner ses biens de Normandie à la rapacité de l'ennemi, cet aïeul avait pu contempler enfin la victoire frémissante et chanter la délivrance du royaume ! Tandis que lui ! S'il gardait au cœur l'espoir tenace qu'un jour l'horrible Boche sentirait passer, dans le vent de la défaite, le châtiment de ses parjures et de ses crimes, il trouvait ce jour bien long à venir et il se demandait s'il le verrait jamais. Et de fait il n'en vit que les premières lueurs. Il fut tué, le 8 octobre 1918, d'une balle au front, dans les ravins d'Orfeuille, au moment où il entraînait sa section. Si l'abbé Angot eût été encore de ce monde et qu'il eût appris cette mort, oubliant les dissentiments de jadis, il eût été le premier à prier pour l'âme de celui qui, comme tant d'autres, avait fait généreusement le sacrifice de sa vie, et à demander à Dieu qu'il l'admît, comme jadis Renaud de Montauban, à cueillir les fleurs merveilleuses de son « Pareïs ».

Les deux plaquettes consacrées en 1896 et 1897 à la Croisade mayennaise par l'abbé Angot furent, je crois, celles qu'il préféra, pour la portée de leurs conclusions et la rigueur de la doctrine, parmi les innombrables notes que nous devons à son activité débordante. Et à mon sens il avait raison : ce sont les meilleures. Mais la querelle qu'elles susciterent nous priva d'un travail qui eût eu pour le Maine un réel intérêt.

On connaît cette sorte de revue des nobles de la province qui fut passée, en 1577, sur l'ordre du grand vicaire du cardinal de Rambouillet, pour « sçavoir si tous les gentilshommes des paroisses étaient de la religion romaine et fidelles à Henry, roy de France et de Pologne. » Tous les curés ne témoignèrent pas en cette enquête, discrétion, crainte ou connivence, mais les renseignements qui parvinrent à l'évêché fournissent encore, malgré leurs lacunes, un document de grande valeur. L'abbé Pointeau en avait abordé la publication en 1885<sup>14</sup>, mais il avait cru devoir laisser de côté toute la partie

---

<sup>14</sup> *Certificats de l'état religieux de la noblesse du Bas-Maine en 1577* (Laval, L. Moreau, 1888, in-8°, 255 p.).



mancelle et ne s'occuper que du Bas-Maine ; il avait en outre poussé à l'extrême le respect du texte qu'il transcrivait brutalement, si j'ose dire, sans accent, sans ponctuation, si bien qu'on éprouve à le lire presque autant de difficulté qu'avec l'original, et comme il prétendait que le lecteur devait avoir, à consulter son ouvrage, autant de peine qu'il avait eu à l'écrire, il donna son tirage sans table aucune. Bref, c'était un instrument de travail d'autant plus défectueux que, si certaines parties du texte avaient été largement annotées, d'autres avaient été complètement négligées, et les travaux de ce genre ne valent précisément que par les éclaircissements qu'ils apportent. L'abbé Angot pensa à mieux, en reprenant la publication sous une forme différente et sans coupure. Pour y atteindre, il voulut s'assurer la collaboration de deux historiens avertis : M. l'abbé Ledru et M. le marquis de Beauchesne. Celui-ci se mit à l'œuvre aussitôt et s'attaqua au Passais normand ; mais M. l'abbé Ledru, à qui la plus grosse part était échue, après quelques tâtonnements et le dépouillement de ses dossiers, se reconnut trop peu préparé pour répondre, dans le bref délai qui lui était imparti et avec le souci mensuel de *la Province du Maine*, à ce qu'on souhaitait de lui. L'abbé Angot était d'ailleurs en pleine querelle avec l'abbé Pointeau dont il tenait à garder l'amitié et peut-être craignit-il, quoiqu'il pût se couvrir de l'exemple de M. Moulard, qu'on ne jugeât mal la reprise, si perfectionnée qu'elle fût, d'une œuvre de son antagoniste vieille à peine de quinze ans. Sa santé au surplus était assez chancelante. « Atteint depuis longtemps d'anémie cérébrale, disait-il au mois d'août 1897, j'en éprouve dans ce moment le symptôme le plus inquiétant : vertiges presque continuels, faiblesses fréquentes dans les jambes, titubations, insomnies que le moindre dérangement rend absolues et qui occasionnent dans ce cas un redoublement de troubles déjà si graves. » Il estima qu'il ne devait plus se distraire du grand travail qu'il avait entrepris et, après la mise en train d'une ou deux feuilles de Certificats, il les abandonna pour se donner tout entier à son *Dictionnaire*.

Ah ! quelle satisfaction il ressentait quand, se reportant seulement douze ans en arrière, il se voyait curé de la petite paroisse du Buret, dominé par le désir de faire ce que nul autre n'avait encore pensé faire pour la Mayenne, et traçait d'une main ferme le plan de cette histoire encyclopédique dont il voulait dès lors doter son pays, ou même quand il se voyait en cette année si féconde de 1889, courant de commune en commune, par le vent, le soleil ou la pluie, à la recherche de quelques paperasses poudreuses ou mi-pourries, allant de ferme en ferme, vieux logis délabrés ou gentilhommières vétustes, étonnés qu'on les vînt visiter dans l'isolement de leurs frondaisons grandissantes, croquer leurs formes alourdies et noter les restes de leurs souvenirs en train de s'effacer. Avait-il ainsi trotté, durant plusieurs années, dans cette Mayenne qu'il connaissait maintenant jusque dans ses verrues, à la différence des écrivains de jadis dont les œuvres falotes, si vides pourtant, sont encore si prisées pour les quelques renseignements qu'elles contiennent ! Quelle distance il y avait d'eux à lui et qu'il en sentait de joie ! « C'était pourtant un joli temps pour les historiens, disait-il, que celui où le chanoine Le Paige écrivait son dictionnaire ! Il était au frais l'été, l'hiver au feu ; il écrivait à ses confrères qui lui envoyaient, en réponse à ses circulaires, des mémoires qu'il ne contrôlait point ; il recevait des marquis et des marquises des généalogies toutes faites où il ne manquait point de degrés et où la vérité muette aurait seule eu à se plaindre. C'était un homme heureux. Moi, pauvre hère, ajoutait l'abbé Angot, je cours par la pluie, par le soleil ; je m'arrête où je peux, je vois tout, content de tirer vingt lignes de notes d'une poche de paperasses ou de vingt volumes d'état civil. Le soir, je suis bien las, et je couche dans un lit d'emprunt. Mais pourtant je n'envie point le sort du vieux chanoine. Il n'a point vu comme nous les documents vrais, les monuments à décrire, les choses vivantes et, par dessus le marché, les fleurs sur les haies où les oiseaux chantent pour ceux qui courent les chemins à pied ; et puis, il ne pouvait pas faire cela, le cher Monsieur. Vous imaginez-vous un habitué de l'aumusse et de la stalle, un paquet sous le bras et un parapluie à la main, allant de village en village ?

« Si je n'étais pas bien installé dans une bonne chambre du presbytère d'Ernée, je ne vous aurais pas écrit la divagation ci-dessus. Je viens de faire une tournée de dix-huit jours par Saint-Fraimbault-de-Prières, Saint-Loup-du-Gast, Ambrières, Oisseau,

Châtillon, Saint-Denis-de-Gastines, Ernée enfin, avec excursions à travers la campagne. J'ai retrouvé votre souvenir à Loré... »

Ses excursions à travers la campagne, il les avait poursuivies avec acharnement durant tout l'été et il voulait en finir. « A force de courage, confessait-il au mois d'octobre à Bierné, je suis arrivé à n'avoir plus devant moi comme champ inexploré que cinquante paroisses du Craonnais. Comme j'y ai plusieurs maisons hospitalières, je trouverai le moyen de visiter, même l'hiver. » Et en effet tout le mois de décembre, il avait été chez l'abbé Pointeau, à Astillé, « où je butine, écrivait-il à son correspondant, dans les petits cahiers ; nous causons autant que nous écrivons et, par ailleurs, quand il fait un temps un peu humain, je m'échappe dans quelque bourgade des environs pour voir et explorer ce que je n'ai pas encore parcouru. » Même l'hiver, pour un chercheur de sa trempe,

La route est le ruban aux détours enchantés  
Qui, toujours immobile et nous guidant sans cesse  
De surprise en désir et d'espoir en promesse,  
S'en va vers l'horizon des possibilités.

Ainsi marchant, il était rentré courbé sous le faix, non satisfait encore et, pendant dix ans, chaque jour ses richesses s'étaient accrues de tous les envois qu'on lui avait faits, comme au bon chanoine Le Paige, ou de toutes celles qu'on le mettait à même d'exploiter. L'horizon des possibilités s'était élargi devant lui, et il eût été tenté de marcher encore, d'aller plus loin, s'il n'avait compris combien, avec sa santé précaire et sa vue faiblissante, il était sage de s'arrêter au moins momentanément et de contempler l'immense panorama qu'il avait découvert.

Il s'y décida à la fin de 1897 et, six mois plus tard, le *Dictionnaire historique de la Mayenne* était sous presse. « Non seulement il résumera, annonçait le prospectus qui fut lancé alors, tous les travaux antérieurs déjà publiés, mais il y ajoutera une somme de faits inédits, de données nouvelles, de découvertes, de rectifications, qui en feront une œuvre absolument neuve. On le comprendra quand on saura que, pour sa rédaction, tous les dépôts publics du département ont été méthodiquement explorés ; que les chartriers des châteaux, les titres d'un grand nombre de familles ont été analysés avec soin ; que les Archives et la Bibliothèque nationales, aussi bien que celles du Mans, plus précieuses pour nous que tout autre, celles d'Angers, de Poitiers et de Tours ont donné un complément nécessaire aux recherches locales ; enfin que tous les lieux et monuments décrits ont été visités à loisir. La moisson de notes ainsi recueillies représente presque une bibliothèque manuscrite dont le *Dictionnaire* sera le résumé, assez développé pour être complet, assez succinct pour être consulté facilement et avec fruit. »

L'annonce fut saluée avec joie dans le pays et ce fut un événement. « Je vous félicite de la mise en train, écrivait C. Port ; *dimidium cœpti qui cœpit habet* ; commencer, c'est beaucoup ; croire qu'on commence, c'est déjà le commencement et l'essentiel est de le faire croire au public dont vous avez besoin. Moi, je le crois et je vous attends. Il va, sans autrement le dire, de simple vue, que je vous suis acquis de toute façon. Je ne vous reprocherai pas d'avoir pris mon plan ; c'est le meilleur, à mon sens. Vous avez eu tort, à mon avis, d'y adjoindre la géologie, ce qui rationnellement devait vous entraîner à des séries d'études d'à-côté. Je n'ai compris que l'histoire, c'est-à-dire tout ce qui est mobile... Que n'ai-je eu comme vous la liberté, la liberté, la liberté ! l'indépendance ! et tout ce qui s'ensuit de force dans le travail et dans la production ! Enfin j'ai fait mon œuvre. Bon courage pour la vôtre ! Allez de l'avant, sans vous arrêter là où vous ne serez pas suffisamment satisfait et passez outre, laissant à d'autres la critique, aux bons la correction, aux meilleurs l'applaudissement. Vous éprouverez, comme moi, combien la notoriété est difficile à acquérir. Et c'est la raison du reproche que je vous ferai de ne paraître que tous les trois mois. Il vous faudra chaque fois renaître. Je sais bien que vous au moins vous avez un éditeur sérieux, honnête, par conséquent dévoué et actif, mais le public est restreint. Et néanmoins, je vous le redis, allez de l'avant, sans « pousser » trop à fond les « détails » comme vous en indiquez l'intention très périlleuse. J'abrège mon sermon, donnant l'exemple, car j'aurais bien des minuties à vous griffonner. »

A l'heure où Port donnait ce conseil amical, la première feuille était tirée et tous ceux qui

l'avaient pu étaient venus la voir dans le magasin du bas de la Grande-Rue. Le dernier n'avait pas été l'abbé Pointeau à qui la maladie rendait plus pénibles chaque jour les souvenirs de la Croisade. Dès la troisième ligne, son doigt avait marqué une erreur typographique qui transformait en officier royal le doyen rural de Craon Abafour, et immédiatement, dans tout le Craonnais, on n'avait plus vu que cette faute. L'abbé Angot trouvait la chose risible, mais M. l'abbé Gaugain, qui prenait l'œuvre plus à cœur que son ami même, en fut consterné et je fus ainsi amené à m'entremettre de la correction des épreuves. Après des tâtonnements inévitables pour une entreprise pareille, malgré l'exemple fourni par le *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, bientôt chaque semaine, avec une régularité qui fut à peu près constante, passèrent, par mon petit logement de la rue Mazagran, une feuille de placards et une feuille de mise en pages, pour aller à Louverné, relues, vérifiées, corrigées, et revenir à Laval aussitôt que révision faite. Dès la fin de janvier 1899, un premier fascicule de 128 pages était distribué aux souscripteurs. « Je reçois et parcours, et m'oublie à lire des pages et des articles de votre première livraison, écrit C. Port le 4 février. J'en vais être jaloux, si vous continuez d'aussi belle façon, comme j'en suis bien sûr et bien content. On me disait l'unique et nous voici deux qui pour longtemps, je crois, ne serons pas trois. Le tout est de vivre, et je me souviens à la fin de mon premier volume quel soupir de soulagement je poussais pour être seulement parvenu au tiers de ma tâche ! C'est qu'elle se poursuivait dans d'autres conditions que la vôtre, d'abord sous le poids du devoir journalier dont j'avais bien soin de ne pas m'alléger — au contraire — et aussi et surtout en pleine bataille, enveloppé de ces ennemis lâches autant que perfides qui n'ont cessé de m'assaillir sans attaque et sans riposte, — et forcé de changer trois fois d'imprimeries, — et aussi et encore par l'autre bande de politiciens qui chaque jour envoyait quelqu'un des siens réclamer à la préfecture ma destitution (c'est le préfet Merlet qui me l'a dit en pleine crise et qui ne m'a pas démonté, content de m'avoir dénoncé à qui de droit comme un pétroleur et un sans-culotte). Vous ne courez pas de ces risques-là et pouvez parler à l'aise. N'en abusez pas ; la tyrannie a ce bienfait, dont elle enrage, de concentrer la force de qui lui sait tenir tête, et il y a quelque danger à avoir trop les coudées franches. Défendez-vous de trop secouer votre drapeau et puis, si vous m'en croyez, des longueurs, à moins qu'elles ne soient voulues pour remplir le cadre. Ces conseils, qui ne sont pas des critiques, vous témoignent que je m'intéresse et prend grand plaisir à l'œuvre, d'autant qu'il me semble voir renaître la mienne : caractères d'impression, disposition du texte, etc., etc., et tout ce que vous savez mieux que moi. Que ne suis-je à votre place et simplement que ne puis-je me refaire ? Mais je ne puis ; mes yeux s'éteignent et aussi l'envie de vivre. Votre œuvre même parlera pour moi et vous serez plus tard, comme aujourd'hui, le bon ouvrier qui me rendra témoignage. Donc, bon courage ! »

L'abbé Angot n'avait pas besoin d'encouragements, qu'ils vinsent d'Angers ou d'ailleurs ; il mettait à la façon de ses notices la même ardeur qu'à la cueillette de ses notes, et il fallait plutôt le modérer que l'exciter. J'en pus juger, car dès ce moment nos relations devinrent plus fréquentes. Tous les quinze jours environ, le dimanche, j'allais à Louverné, comme on m'en avait prié, pour apporter quelque renseignement sollicité, étudier quelque difficulté surgissante, aider, si peu que ce fût, à l'élaboration d'un ouvrage dont l'intérêt grandissait à mes yeux à mesure qu'il prenait corps ; l'ardoise était là, près de la table de travail, memorandum de toutes les questions qui s'étaient posées depuis la dernière visite ou la dernière lettre, et quand nous les avions examinées ensemble, nous partions, l'abbé Angot et moi, vers quelque ferme où un autre problème nous attendait. Il marchait, appuyé sur un bâton noueux, d'un petit pas régulier, souliers ferrés, quelquefois à l'aventure, devisant de choses et d'autres, empruntant à chaque motte de terre, rencontrée le sujet d'une conversation dont il faisait tous les frais et rebondissant à chaque instant : histoire, médecine, folklore, botanique, géologie, agriculture, car il avait des clartés de tout, étaient semés le long des sentiers ombreux qui rayonnent autour de Louverné ou sur les routes qui relient le bourg aux communes voisines. Ainsi durant près de quatre années, des Gaudinières de Bonchamp au Frêne de Sacé, et de Gresse à Orange, le long de la paresseuse Jouanne ou sur les crêtes qui dominent la Mayenne aux eaux noires, nous battîmes tous les buissons, visitâmes la plupart des fermes où gîtait quelque souvenir : chapelles écroulées sous le lierre, comme celle de la Merveille, ou

changées en étables et rappelant la crèche de Bethléem par les bêtes qu'elles abritent et la paille dont elles sont pleines, comme celle de la Grande-Courteille ; vieux manoirs déchus, logis d'autrefois aux tourelles affaissées et aux marches branlantes étaient étudiés tour à tour et nous livraient souvent leurs secrets ou du moins nous montraient quelque débris de leur ancienne opulence.

Quatre années s'écoulèrent ainsi dans une sorte de monotonie laborieuse et féconde, sans autre incident que la menace, heureusement vaine, au début de 1901, d'une longue interruption dans l'impression du *Dictionnaire*. Il est imprudent d'exiger d'un organisme un effort continu trop considérable : il finit par se détraquer. La fatigue, causée par la correction des épreuves et la rédaction simultanée du texte, amena dans la vue de l'abbé Angot de grosses perturbations ; les taches se multiplièrent à tel point dans les yeux qu'il crut à une cécité imminente ; l'effroi le prit et l'on fut obligé de le conduire comme un enfant chez un oculiste de Paris. Aussitôt que celui-ci eut constaté qu'il n'y avait pas de danger immédiat, l'affaissement nerveux disparut et l'abbé Angot rentra à Louverné, aussi guilleret qu'il en était parti déprimé. Il se remit au travail avec quelques précautions qui durèrent peu, entre ses deux amis, dont les soins se firent plus vigilants encore et plus maternels, s'il était possible.

Les heures coulaient ainsi calmes et pleines, sous un ciel sans nuage, quand tout à coup un orage creva, au commencement de juin 1902. Une violente tempête secouait alors le siège épiscopal de Laval. Étranger en un pays où les passions tiennent du sol et lui empruntent sa rudesse, mal vu, pour des raisons diverses, de la majorité de son clergé qui s'éloignait de lui de jour en jour, Mgr Geay cherchait de plus en plus un appui sur l'administration ; on était en pleine bataille électorale. Une parole de M. le curé Gaugain, grossièrement dénaturée et empruntée à une conversation quasi privée, fut dénoncée à la Préfecture comme un acte d'ingérence politique et d'intolérable pression. La dénonciation fut naturellement transmise à l'évêché et, quoiqu'elle eût été presque immédiatement rétractée devant témoins par l'auteur, elle motiva le déplacement de M. le curé. Celui-ci, qui jugeait n'avoir pas démérité, refusa le poste désigné et donna sa démission. Il fallut quitter le presbytère et chercher un asile. Dans l'impossibilité, bien compréhensible, de rester dans une paroisse indignée de ce départ et malgré l'offre généreuse de la Motte-Babin, les trois compagnons étaient résolus à se retirer à Laval où l'abbé Angot eût eu de plus grandes facilités pour ses travaux et déjà les voitures étaient prêtes, quand on se décida pour Sainte-Gemme-le-Robert, sur son instance. Il y était depuis six mois, quand parut le troisième volume du *Dictionnaire*.

C'était presque un tour de force. Le délai prévu de six années avait été réduit de moitié et la perfection de l'œuvre ne s'en était pas ressentie. Quand le premier volume avait été distribué aux souscripteurs, ce n'avait été parmi eux qu'une louange. « Si je m'étais cru, disait l'un d'eux au mois de mars 1900, si je ne m'étais pas rendu compte qu'il fallait laisser à d'autres mieux placés que moi le temps de vous adresser leurs félicitations, il y a longtemps que je me serais permis de venir à mon tour vous serrer la main.

« C'est merveilleux ce beau travail, merveilleux de courage, de science, de savoir-faire et de bien dire ! Votre nom restera pour toujours honoré des experts et, dussé-je vous paraître bien original, je ne puis vous cacher que je me sens glorieux moi-même de ce labeur de bénédictin accompli par un brave ami du diocèse de Laval. Au moins que vous cueilliez ce bénéfice, puisque votre désintéressement n'en veut pas d'autres : ayez la joie d'honorer le clergé de ce pauvre pays-ci.

« A tous égards votre livre est superbe ; même matériellement, il est parfait. Je vous en adresse tous mes compliments. Jusqu'à cette petite préface si délicate, si honnête et si modeste, tout est fait pour enlever les suffrages de vos admirateurs »,

L'amitié parlait ainsi par la bouche du bon curé de Soulgé, l'abbé Marchais. Les experts pensaient de même, et le plus marquant, Paul Viollet, dans son rapport sur le Concours des Antiquités nationales, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, n'était pas moins élogieux que l'abbé Marchais : « M. Angot, écrivait-il, a pris pour modèle le beau *Dictionnaire de Maine-et-Loire* de notre regretté confrère Célestin Port, et son œuvre est

digne du modèle. Si l'ouvrage est encore inachevé — il ne s'agissait alors que du premier volume — il s'annonce si solide, si exact, si abondant, en même temps que si sobre et si neuf que nous n'avons point hésité à lui attribuer dès à présent une récompense. »

Célestin Port ! La comparaison n'était point pour déplaire à l'abbé Angot et elle lui eût souri davantage encore s'il avait alors connu l'espèce de défi que lui avait lancé jadis l'archiviste de Maine-et-Loire. C'était vers 1892. A l'un de nos meilleurs ouvriers de l'histoire du Bas-Maine qu'il avait rencontré, Port, parlant du projet de l'abbé Angot, avait dit, tranchant : « Il ne le fera pas ! » Et comme l'autre le regardait, interrogateur : « Il ne le fera pas, vous dis-je ! Je l'ai fait, moi, mais j'ai eu bien du mal. » Et l'abbé l'avait fait ! Sans doute, il le regardait comme un miracle de l'amitié, mais s'il y avait été merveilleusement aidé, l'œuvre était maîtresse et l'emportait même sur celle de Port par quelque endroit.

Le terrain n'était pas absolument vierge pour le Maine-et-Loire : Audouys et Grille avaient amassé des notes qui dépassaient de loin la compilation du chanoine Le Paige ; mais il n'y avait pour ce département ni un livre comparable à *l'Histoire littéraire du Maine* d'Hauréau, ni un recueil topographique comme celui de mon prédécesseur M. Maître ; le champ était donc à peu près inculte et Port avait dû labourer longtemps avant de récolter ; la terre était riche par contre, beaucoup plus riche qu'en Mayenne, et l'érudit n'avait pas eu à s'attaquer ailleurs pour emplir son aire de gerbes de choix. Un vieil évêché, des abbayes nombreuses et florissantes, de grosses familles, un peuple artiste et lettré, une ville importante et antique rendaient bien autrement qu'un pays pauvre aux petites villes sans souvenirs, au clergé nombreux, certes, mais vivant de charges réduites et effacées, à la noblesse rare perdue dans un peuple de négociants âpres et durs à la besogne, sans artistes, sans poètes, sans lettrés. Et le champ le plus maigre a rapporté davantage, parce qu'il n'y a été laissé aucun épi. Ce qui frappe en effet à première vue, dans le *Dictionnaire de la Mayenne*, c'est l'abondance. « On reste confondu, avouait Paul Viollet, de la masse extraordinaire de documents qu'il a pu mettre en œuvre », une masse telle que l'air y manque un peu et que la clarté s'en ressent parfois. C'est par quoi l'emporte C. Port. Celui-ci excellait dans les descriptions ; il trouvait facilement le mot qui fait image et donnant au lecteur l'impression nette, la vision même de l'objet décrit. La phrase de l'abbé Angot est au contraire trop chargée, il y veut mettre trop de choses. C'est la rançon de la discrétion toute scientifique avec laquelle il a sacrifié une grande partie des notes recueillies, pour ne verser que l'essentiel, sous une forme précise, en des morceaux d'une sobriété souvent élégante, il est vrai. Cette sobriété apparaît surtout dans la rédaction de ces courtes notices familiales qu'il introduisit dans son livre, peut-être à l'instigation de son correspondant Mabile du Chêne et contre le conseil de Port. Celui-ci y voyait un danger pour l'indépendance de l'écrivain ; il lui semblait impossible d'éviter le traquenard que tendent aux généalogistes les prétentions nobiliaires des bourgeois enrichis ou les rêveries antiques dont la Croisade mayennaise nous avait découvert un exemple éhonté, et il dénombrerait les cuissots de chevreuil dont sa conscience l'avait privé au fur et à mesure qu'il avançait dans son ouvrage. L'abbé Angot n'écouta pas son conseil et il eut raison ; ses groupements de famille permettent de mieux saisir le milieu où se murent les personnages plus marquants dont il parle séparément et de suivre avec plus de facilité l'évolution de quelques fortunes territoriales et de la propriété foncière. La vérité n'a pas eu à en souffrir. Il fut bien en butte à quelques sollicitations timides. « Surtout ne dites pas que mon titre est romain ; on croirait que je l'ai payé », lui écrivait naïvement une personne dont le petit château était plus couvert d'hypothèques que d'ardoises, et une autre fit refaire à ses frais toute une feuille pour éliminer un mot qui dévoilait trop ses origines commerciales. Mais s'il montra ainsi quelque complaisance et qu'il n'avait rien de la « malignité » de l'ami de M. Bergeret, l'archiviste Mazure, l'exactitude n'en éprouva aucun dommage. S'il exerce une critique sévère, l'historien n'est pas un libelliste. Critique sévère, l'abbé Angot le fut : il corrigea bien des erreurs chez ceux qui l'avaient précédé, tout en reconnaissant ce qu'il leur prenait, et il ne s'en cachait pas ; mais s'il profita de leurs travaux, il y ajouta une ample moisson : quand on la mesure, on reste confondu qu'un homme, livré à peu près à ses seules forces et parti si tard, arrive en

vingt ans à un tel résultat.

L'œuvre est simplement admirable. « Je bénis Dieu par dessus tout, écrivait-il, de la joie et des fatigues de ce long labeur, des moyens qu'il m'a donnés pour l'accomplir. »

Est-ce à dire que le *Dictionnaire* soit parfait ? « Oui, il semble parfait, a écrit le frère Ubald d'Alençon, pour la mise au point de l'érudition actuelle ; il est un instrument précieux et nécessaire pour des travaux ultérieurs. Naturellement il ne restera pas toujours complet ; mais il restera toujours le flambeau pour se reconnaître au milieu des découvertes nouvelles, et l'ouvrage aura le sort de ceux que l'on ouvre constamment et que l'on ne cite jamais, sauf pour mettre le doigt sur une de leurs faiblesses ».

Des faiblesses, il y en a sans doute. Si l'on n'en comptait qu'une dizaine par page, m'avouait un jour l'abbé Angot, je m'estimerais très heureux et j'aurais atteint mon but qui a été avant tout de fournir un point de départ à ceux qui voudraient pousser plus loin. Il plaisantait évidemment, mais il prétendait si peu être exempt d'erreurs qu'il faisait dès le commencement interfolier un exemplaire de son *Dictionnaire* pour y consigner toutes les corrections qu'on lui signalerait.

L'abbé Angot avait cependant pris certaines précautions pour s'en garantir dans la mesure du possible. Quand un article un peu développé avait été composé, il en adressait aussitôt une épreuve à la personne qu'il croyait apte à le corriger et naturellement, pour les notices communales ou celles des localités importantes, c'est à ses confrères du clergé qu'il avait recours ; ils n'avaient pour la plupart qu'à ouvrir leurs chroniques paroissiales et à interroger gens ou choses dans les quarante-huit heures, ou tout au moins dans la huitaine. Mais si la notion du temps manque en général dans la Mayenne, le clergé moins que tout autre la possède ; on remettait volontiers à plus tard ; je sais même un curé qui, trois mois après l'envoi du questionnaire, en accusait enfin réception et demandait un nouveau délai d'un mois pour y répondre. Les quelques épreuves qui furent retournées arrivèrent quand il n'y avait plus rien à faire. Beaucoup n'arrivèrent pas et voilà comment un certain nombre de fautes sont restées dans le *Dictionnaire* : le mieux est que ce fut le clergé qui s'en étonna le premier.

Il y en a donc.

Des fautes typographiques d'abord. Il était si facile de confondre, dans la petite écriture du manuscrit, toute menue comme celle d'un myope, un chiffre avec un autre que, malgré tout le soin qu'y mirent les correcteurs, il en passa ainsi pas mal. Mais toutes n'ont pas cette cause. Plusieurs viennent de la manière même dont le manuscrit fut rédigé. M. l'abbé Gaugain, en effet, pour faciliter la besogne à son ami et lui épargner du temps, avait jeté de chaque article un brouillon sur le papier ; l'abbé Angot le lisait lentement comme s'il l'avait voulu apprendre par cœur, l'abandonnait ensuite et, tellement il avait la mémoire heureuse, tellement aussi il s'était identifié avec choses et gens de la Mayenne, il traçait à son tour, sans arrêt et presque sans rature, d'un seul trait, la rédaction définitive qui, quelques jours plus tard, était livrée à l'imprimeur. On comprend aisément après cela que quelques erreurs de date aient envahi ces notices et sauté du manuscrit dans le texte imprimé.

On comprend aussi que l'abbé Angot n'ait pas pu soumettre à un contrôle rigoureux tous les dres de ses devanciers et qu'ainsi il ait pris à son compte des erreurs ou des omissions qui leur sont imputables. Quand parut le *Dictionnaire topographique de la Mayenne*, en 1878, il y avait huit ans que M. Maître avait quitté le département ; il lui avait été impossible, au moment de l'impression, de réviser ses épreuves sur pièces ; quelques fiches avaient pu s'égarer et des localités ont ainsi disparu sur le papier. On chercherait vainement par exemple la Diorée de Laval dans son ouvrage ; on ne la trouvera pas davantage dans celui de l'abbé Angot, parce que le premier a servi de base au second.

L'Inventaire des Archives départementales doit aussi endosser une part de responsabilité assez forte dans les erreurs commises. Il n'était encore sorti des presses, en 1898, qu'un volume et demi et il avait été commencé, vingt-cinq ans auparavant, durant le régime

contre lequel Port avait énergiquement bataillé, où il fallait produire coûte que coûte et rapidement. Mon prédécesseur Duchemin l'avait inauguré, en dépit d'un classement rudimentaire et purement chronologique, et l'avait mené de façon si active qu'il avait laissé à son successeur une avance considérable de copie, dont celui-ci n'avait plus fait que surveiller l'impression. Mais si Duchemin était assez peu habitué au rouage compliqué des institutions judiciaires dont il analysait les archives, M. de Martonne, il faut bien le dire, n'y connaissait rien. Ses fonctions l'y avaient mal préparé. Professeur d'histoire dans divers collèges, puis journaliste ambulante, il avait été ramené à Laval, en 1879, par le docteur Souchu-Servinière qui s'était rappelé le directeur de l'*Écho de la Mayenne* et de l'incolore *Ennemi*, et s'était entremis pour lui assurer le pain de ses vieux jours. Il était allé jadis à l'École des Chartes sans doute, mais il y avait trente-cinq ans qu'il en était sorti et il avait oublié tant de choses dans les divers bureaux de rédaction où il avait vécu, à Vesoul, à Saint-Quentin ou ailleurs ! Et il y en avait tant aussi qu'il n'avait jamais apprises ! Cela ne l'avait pas empêché — au contraire, peut-être — de toucher un peu à tout : économie politique, organisation financière, poésie, art militaire, études littéraires, histoire, archéologie. Mais que sa plume était de peu de poids ! « Je n'ai pu découvrir la moindre qualité », écrivait en 1894 son confrère, M. Ernest Langlois, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, « dans l'ouvrage, pourtant *cinq fois refondu*, de M. de Martonne sur le *Sonnet dans le midi de la France* ; en revanche, les défauts y sont nombreux et graves et le fond vaut encore moins que la forme... Si j'ai parlé aux lecteurs de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* d'une publication aussi insignifiante, terminait-il, je l'ai fait uniquement pour les avertir qu'en la lisant ils perdraient leur temps et leur peine ».

Son temps et sa peine, M. de Martonne les perdait certainement aux Archives de la Mayenne. On l'avait prié de n'y rien faire, mais il s'y rendait à peu près régulièrement tous les jours, l'après-midi de préférence. On le voyait alors descendre la rue d'Ernée, traverser le Val-de-Mayenne et prendre par le Vieux-Pont, mettant à la même heure le même pied sur le même pavé. De taille moyenne, maigre, il allait, la tête un peu penchée, protégé par une ombrelle grise ou un en-cas ramené bas contre la lumière trop vive qu'atténuait encore une large visière verte adaptée à l'aile large du chapeau ; de sa figure chafouine, entourée d'une mentonnière noire et barrée par une moustache blanche en brosse, il n'apparaissait qu'un long nez pointu, chevauché souvent d'une double paire de lunettes. Quand il était entré dans le cabinet étroit et demi-borgne qui sert de bureau à l'archiviste, M. de Martonne, s'il avait été mouillé en route, faisait couler sur ses mollets son pantalon, par raison d'économie, s'enveloppait de journaux, déposait ses lunettes, bleues, ajustait les autres et, abrité derrière un paravent qui interceptait la lumière déjà trop rare, il se mettait au travail. Sa grande écriture de faucheur en goguette couvrait vite, quand il composait, son papier de phrases où s'amoncelaient les mots bizarres ; le plus clair de sa besogne fut de surveiller l'impression du manuscrit qu'il avait trouvé à son arrivée, menant la série judiciaire jusqu'au 2.811<sup>e</sup> article. Mais connaissant assez mal les nombreuses localités du pays, ignorant des familles qui les habitèrent, il ne sut pas interpréter comme il convenait les grosses lettres pansues et à peine formées de son prédécesseur et ainsi des fautes de lecture, doublées parfois d'inexactitudes, défigurèrent un inventaire mal rédigé, et passèrent dans le *Dictionnaire*.

Il y a aussi des confusions : la Flécharrière de Bonchamp par exemple a été prise pour la Plaichardière de la même commune et je ne suis pas bien sûr que tel paragraphe de l'article de la Motte-Valory n'ait pas été emprunté indûment à celui de la Motte d'Argentré. J'en pourrais relever d'autres : les listes de propriétaires en offrent d'assez fréquentes. L'abbé Angot, en effet, n'a pas assez remarqué combien est persistante, dans l'Ouest, l'adjonction au nom patronymique du nom de la terre qui sert à distinguer plusieurs familles entre elles ou les branches d'une même famille, alors même que cette terre n'appartient plus depuis longtemps ni à l'une ni à l'autre. Son attention a bien été éveillée quelquefois par cette anomalie, comme on le voit à l'article de Nuillé d'Argentré. Mais parfois aussi il lui est arrivé de confondre le titre avec la propriété et cette confusion lui a fait introduire dans ses listes des noms qui n'y devraient pas figurer. C'est par une erreur de cette sorte qu'il a attribué la Bizardière de la Chapelle-Anthenaise à des

propriétaires qui ne possédèrent réellement que la Bizardière de Bonchamp, et qu'il a revêtu, pour deux siècles, divers membres de la famille Périer d'un bien dont ils jouirent durant quelques années à peine à la fin du XVI<sup>e</sup>, mais dont ils continuèrent à porter le nom presque jusqu'à nos jours.

Des erreurs, il y en a donc, mais, que sont-elles dans l'immense tâche accomplie ? Plus que personne peut-être j'ai pratiqué le *Dictionnaire de la Mayenne* et mieux que personne aussi peut-être j'en puis connaître les mérites. En vérité, comme le disait le frère Ubald d'Alençon, il me semble parfait pour la mise au point de l'érudition actuelle et, peut-on ajouter avec ce critique, « fait par un historien, sans parti pris, sans tendance quelconque ».

Impartialité cependant n'est pas indifférence. Si l'abbé Angot ne laisse pas percer dans son livre son chauvinisme ; s'il lui suffit d'un mot pour exposer les qualités de ses compatriotes et s'il n'en cache pas les défauts, il ne cache pas non plus ses préférences et nous devinons ses aversions profondes ; il lui arrive d'agiter son drapeau, comme le lui reprochait C. Port. Relisez par exemple l'article des Poiriers de Saint-Ouen et dites-moi si le cri final n'est pas un cri de vénération presque pour celui qui souleva, en 1793, les paysans de Misedon contre les persécuteurs de sa foi religieuse. Ailleurs, ne s'élève-t-il pas contre l'insouciance qui laisse dans l'oubli l'historien de l'Université de Paris, Egasse du Boulay, et le plénipotentiaire de Munster, François Cazet de Vautorte ? Mais il y suffit de quelques mots et son émotion se fige vite.

Son impartialité n'a pas pu faire non plus à ses opinions le dernier sacrifice. On sait quelles épreuves attristèrent le diocèse de Laval au début du XX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs entendent encore les vociférations scandaleuses et les menaces qui accueillirent, en gare de Laval, à la descente d'un train de pèlerins, Mgr Geay qui s'en revenait de Lourdes ; tout le monde voit encore cet évêque, espionné nuit et jour, descendre à sa cathédrale entre des agents comme un malfaiteur qu'on protège de la foule, esquisser en vain un geste bénissant sur ses ouailles dressées et narquoises, honni, bafoué, vilipendé comme rarement le fut un homme : caricatures avilissantes, libelles furieux, boue largement remuée, toute une musique en somme menée par l'orchestre d'une infernale politique contre un prélat, violent comme tous les impulsifs, fonçant, tête baissée, contre tout obstacle, dont le plus grand tort peut-être fut de prendre conseil auprès de deux étrangers aussi ignorants que lui du pays, et de pratiquer avec trop de ferveur la doctrine du ralliement chère à Léon XIII en un département où les traditions royalistes avaient gardé de profondes racines. Mais quel qu'ait été son rôle — et bien des éléments nous manquent pour l'apprécier, — en admettant qu'il ait été, au diocèse et à l'Église, aussi néfaste que les passions excitées l'ont dit, rien ne peut faire qu'un ancien professeur de théologie au séminaire des Missions africaines et curé de la primatiale de Lyon n'ait été préconisé dans le Consistoire du 25 juin 1896 pour succéder à Mgr Cléret sur le trône épiscopal de Laval ; rien ne peut faire non plus qu'en 1909 la cure de Saint-Pierre de Laval n'en ait été déjà à son deuxième titulaire. Or on chercherait inutilement leurs noms dans le *Dictionnaire*. Le silence est une leçon, a-t-on dit. C'est possible, mais si habile que soit la phrase dont se couvre cette omission, elle n'en révèle pas moins chez l'historien une faiblesse qui étonne, heureusement unique.

Quand ils virent quel parti on pouvait tirer pour l'histoire du pays de vieilles pièces reléguées dans les greniers ou abandonnées au fond des armoires, quelques propriétaires regrettèrent de n'avoir pas ouvert tout grands leurs chartriers et les apportèrent à Sainte-Gemme ou en facilitèrent la communication. Les archives départementales avaient en outre, durant que s'imprimait le premier volume, reçu de la Direction des domaines tout le fonds de l'ancien contrôle où se trouve inscrit au jour le jour le mouvement de la propriété foncière au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le fonds révolutionnaire, sauf dans sa partie domaniale, avait été lui-même à peine effleuré. Cet ensemble présentait trop d'éléments tout nouveaux pour être négligé. M. l'abbé Gaugain se mit à la besogne avec une ardeur impatiente. Tandis que l'abbé Angot, tout en poursuivant l'impression du troisième volume, analysait les chartriers qu'on lui ouvrait, ceux de Montecler, de Thubœuf, de la Roche-Pichemer, de Montguerré, etc., ou explorait une quatrième fois toutes les



communes de la Mayenne, son ami, lui, tira des milliers de notes du contrôle pour s'attaquer ensuite résolument au fonds révolutionnaire.

Au bout de sept années, un quatrième volume s'ajoutait au *Dictionnaire*. Il eût été préférable sans doute de le fondre dans une réimpression, mais une œuvre pareille ne se réimprime guère, surtout en un temps si court ; il était trop tôt pour tenter une refonte générale. On peut le regretter en un sens, mais on y gagnait par ailleurs à ne pas attendre.

On ne pouvait ni mieux ni plus tôt répondre au désir exprimé par l'auteur même, en la préface de son premier volume, de susciter des travaux analogues au sien, d'être un secours qui permît de comprendre et d'utiliser des documents inconnus. Rien ne pouvait ni mieux ni plus tôt établir que l'œuvre n'était pas, définitive, mais que aussi, dans le cadre où elle était circonscrite, tout pouvait se ranger sans en compromettre la solidité. En posant la plume, l'abbé Angot pouvait se rendre ce témoignage qu'on ne trouverait plus rien qui n'y ait sa place bien marquée. Il espérait qu'une génération de travailleurs se lèverait, assez proche, et que, piochant avec une ardeur égale à la sienne et une méthode plus perfectionnée le terrain laissé en friche, elle ferait mûrir tous les fruits dont on pouvait entrevoir la promesse et cueillerait l'abondante moisson dont il avait rassemblé les premières javelles. Ce quatrième volume montrait ce qu'il était possible de faire à l'avenir et, quoique l'ordonnance en fût un peu différente en sa forme additionnelle, il méritait les mêmes éloges que ses aînés : on peut y signaler nombre d'articles de premier ordre, en tête desquels il faut mentionner la monographie si nourrie de Sainte-Gemme-le-Robert.

Chose curieuse pourtant et qui ne se comprend guère : il fut loin d'obtenir le même succès, et beaucoup de ceux qui souscrivirent aux premiers négligèrent de le mettre sur les rayons de leur bibliothèque à côté de ceux-ci.

La raison en est peut-être que d'ordinaire les suppléments sont considérés comme un accessoire assez mince et qu'on éprouve à leur égard une forte indifférence, mais il y a aussi qu'en menant l'histoire jusqu'aux jours où il écrivait, l'abbé Angot heurta de front des passions trop fortes et raviva des souvenirs qui n'étaient pas encore éteints.

La loi de séparation avait causé dans le pays une agitation considérable, plus étendue que profonde peut-être. Sous prétexte de défendre la liberté religieuse et des droits odieusement méconnus, on avait vu courir de paroisse en paroisse, pour enflammer la résistance, quelques exaltés qu'on avait retrouvés partout, lors des inventaires. La majorité du clergé n'avait pas eu besoin d'eux pour savoir ce qu'il avait à faire ; cependant les curés, sans direction et sans évêque, avaient eu une attitude différente. Les uns s'étaient abandonnés complètement à ces échauffés laïques pour qui la religion n'était là qu'un moyen : j'en sais un, en particulier, qui se laissa imposer par son maire la protestation qu'il dut lire à la porte de son église.

Si en général les curés de la Mayenne n'imitèrent pas certains de leurs confrères qui, oubliant qu'ils n'étaient que de simples dépositaires et prenant les devants, dévalisèrent — je ne trouve pas d'autre mot — leurs églises des objets artistiques qu'elles possédaient, pour les vendre à des antiquaires heureux de l'aubaine — il en passa, en moins d'un mois, pour cent mille francs entre les mains d'un commissionnaire du Mans, — et n'en protestèrent pas moins hautement contre des « mesures conservatoires » qui tendaient à garder aux fabriques les souvenirs des générations abolies, ils s'élevèrent presque tous, en des démonstrations parfois un peu puériles, contre l'application odieuse de ces mesures, simulacres ridicules où l'on fit jouer à l'armée un rôle pour lequel elle n'était pas faite ; ceux qui avaient blanchi sous le harnais ou dont le tempérament était moins batailleur, voyant avec douleur que la loi dépouillait les morts dont ils prolongeaient la mémoire, mais qu'ils ne pouvaient rien d'utile contre cette iniquité, laissèrent faire avec tristesse, après avoir dit les paroles qu'ils devaient dire et cherché à calmer des passions trop bouillonnantes. Ces diverses attitudes furent diversement jugées et ce n'est pas dans les feuilles politiques qu'elles le furent avec le moins d'âpreté et le plus de justice. C'est là malheureusement que l'abbé Angot puisa ses

renseignements sur des faits qu'il eût mieux valu passer sous silence ; car ils étaient encore trop récents. Chose curieuse ! Le clergé, dont il partageait cependant l'irritation frémissante, en éprouva quelque gêne quand parut le quatrième volume et lui qui avait trouvé ses principaux souscripteurs parmi ses confrères, s'en vit abandonner au moment précis où il rendait témoignage de leur foi. C'est que sans doute le bouillonnement de 1906 n'était pas encore entièrement apaisé. Quelques jours après l'apparition de ce quatrième volume, deux jeunes vicaires, s'emparant de la phrase de l'imprimatur où Mgr Grellier constatait que l'ouvrage, entier honorait « le clergé et le diocèse », la mirent en exergue à un entrefilet où ils avaient réuni tous les « inventaires » moins turbulents, moins glorieux à leur sens qu'ils avaient empruntés aux notices paroissiales. La note qu'ils envoyèrent à un journal local n'avait pas de commentaire, mais l'intention était évidente et rien ne montre mieux combien l'abbé Angot avait été imprudent de toucher à ces faits-là. Imprudent et, semble-t-il, parfois aussi injuste. C'est ce que lui reprocha un curé visé de la sorte en une lettre douloureuse et vive de ton : « On vient de mettre sous mes yeux, lui disait-il, les quelques lignes qu'il vous a plu d'écrire dans le supplément de votre *Dictionnaire* sur les inventaires de 1906. Je supposais, M. l'abbé, qu'avant d'écrire sur un sujet aussi délicat, un historien sérieux, comme doit l'être un prêtre, prendrait ses renseignements auprès de gens bien informés et n'ajouterait pas foi aux racontars des journaux qui n'ont de catholiques que le nom. Je me suis trompé.

« Dans cette page de votre *Dictionnaire*, comme dans beaucoup d'autres, hélas ! au lieu de montrer cette impartialité qu'on était en droit d'attendre d'un prêtre, vous avez cherché, c'est trop évident, à satisfaire votre haine contre une personne que je n'ai pas besoin de désigner autrement ; mais vous avez mal choisi votre terrain. Si les choses, s'étaient passées comme vous le prétendez, je pourrais tout au plus trouver que votre charité est peu sacerdotale ; je n'aurais pas le droit de récriminer. Mais personne, en dehors de mon conseil et de moi, ne sait et ne saura ce qui s'est passé chez nous, s'il y a eu inventaire et dans quelles conditions il a pu se faire. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'en cette circonstance, n'en déplaise à ceux qui vous ont informé, j'ai agi en conscience devant Dieu et j'ai fait mon devoir. Mais j'oppose le plus formel démenti à ce que vous avez écrit...

« En prenant mieux vos renseignements, vous m'auriez épargné ces réflexions qu'il m'est pénible de faire et vous n'auriez point livré à la postérité un article mensonger qui sans doute jettera, comme c'est votre but, le discrédit sur un confrère dans le sacerdoce ; mais sachez bien aussi qu'il vous fait juger bien sévèrement, même par vos amis. Cette humiliation qu'il a plu à votre charité de m'imposer, je l'accepte de grand cœur... Mais du moins laissez-moi vous dire, M. l'abbé, que désormais, après avoir lu quelques articles de votre ouvrage où je suis maltraité avec beaucoup d'autres, je ne serai plus étonné d'entendre vos admirateurs d'autrefois répéter cette parole qui se dit couramment à Laval : « Le supplément du *Dictionnaire* est une déception pour tout le monde ». Je souhaite quand même que vos souscripteurs soient nombreux : ce sera ma seule vengeance ».

Déception pour tout le monde, c'était beaucoup dire ; mais il est certain que le clergé ne fit pas à ce volume le même accueil qu'aux autres : ce fut tant pis pour le clergé, car à mon sens il se priva par là d'un complément dont le mérite n'est pas inférieur à celui du reste de l'ouvrage. « Le quatrième volume couronne magistralement votre œuvre, disait à l'abbé Angot l'un de nos érudits les plus connus de l'Ouest, l'œuvre de votre vie de travailleur, de chercheur persévérant, consciencieux et toujours en éveil. »

Lorsqu'il achevait l'impression du troisième volume, l'abbé Angot songeait à enrichir son *Dictionnaire* d'un album où seraient réunis les portraits des hommes les plus marquants dont il avait retracé la biographie, les monuments les plus dignes de retenir l'attention dans le département, les objets : calices, croix de procession, statues, ornements présentant quelque intérêt artistique ou archéologique, autographes curieux, documents rares. Il se mit en route à nouveau pour recueillir les éléments de cet album, mais en fort peu de temps l'un de ces éléments prit une telle ampleur qu'abandonnant son idée première, l'abbé Angot ne poursuivit plus que les documents épigraphiques. Une

circulaire autographiée fut, en 1903, lancée un peu partout pour susciter les indications qui pourraient restreindre le champ des recherches et les faciliter ; comme on répondit de toutes les paroisses, la récolte fut relativement abondante, plus abondante même — et ce fut une surprise — que celle que, trente ans auparavant, Mgr Barbier de Montault avait obtenue en un pays éminemment artistique, le Maine-et-Loire. Seize cent vingt-deux textes furent rassemblés ; tous ceux qui par un côté en valaient la peine furent dessinés, soit à Sainte-Gemme même, soit en des ateliers bénévoles que l'abbé Angot avait pu installer, chez M. Paul de Farcy, chez M. l'abbé Sigoigne, chez M. le curé Foisneau. M. Ponthault, de Mayenne, se chargea d'en diriger la gravure et, au mois de novembre 1906, *l'Épigraphe de la Mayenne* était faite.

Elle était faite, plus achevée que le *Dictionnaire historique*, « car, avouait l'auteur, si l'on devait dire de ce dernier, comme de tout ouvrage analogue, qu'il y restait et qu'il y resterait toujours des lacunes, *l'Épigraphe* peut être regardée comme une œuvre moralement complète et définitive dans l'état des connaissances actuelles. Les inscriptions nouvelles qui pourront s'ajouter à notre total, ou bien sont cachées encore ou bien sont peu nombreuses. C'est la conviction que me laisse la chasse opiniâtre et fructueuse que nous leur avons faite sur tous les points du territoire.

« Me vanterai-je donc ? *Non expedit*, répond saint Paul en passant outre. Je ferai comme lui, mais ce sera pour dire que deux fois, avec une confiance aveugle, j'ai entrepris une œuvre au-dessus de mes forces et que je l'ai accomplie grâce à des auxiliaires dévoués. »

Cette collaboration intime, en tête de laquelle se trouvait encore tout naturellement M. l'abbé Gaugain, parvint à mettre sur pied, en trois ans, un recueil original et méritoire. Tout en s'en tenant strictement au département de la Mayenne, et en apportant, sur certaines particularités, des précisions heureuses, il permet en outre, grâce à une introduction poussée à fond, des comparaisons dont l'histoire générale de l'art peut tirer grand profit.

Si les textes amassés sont plus nombreux ici qu'en Maine-et-Loire, faut-il en conclure que l'épigraphe a été plus en faveur parmi les habitants du Bas-Maine que chez leurs voisins ? Non, sans doute, mais que peut-être les matériaux mis en usage ont eu plus de durée. Cette qualité de la matière donne immédiatement la caractéristique de l'épigraphe. En Mayenne, le granit a été largement utilisé et quoiqu'il soit plus localisé dans le nord du département, il entre pour un quart dans le nombre des inscriptions parvenues jusqu'à nous. C'est la matière la plus répandue et c'est aussi la moins riche, si on la compare au marbre et à cette pierre de grain si fin qu'aimaient les tombiers parisiens et qui se prêtait si docilement à toutes les somptuosités de leur ciseau. Il en résulte que les inscriptions sculptées ou gravées au trait sur le granit sont essentiellement consacrées à la classe populaire ; que les lettres de 0 m. 08 à 0 m. 12 en sont souvent maladroites, venues de guingois, suivant que le marteau était plus ou moins bien assuré dans la lourde main qui le conduisait. Le granit d'ailleurs se travaille avec difficulté. Aussi les inscriptions tumulaires, pour ne parler que de celles-là, sont-elles généralement assez courtes et ne comprennent-elles, pour la plupart, que le nom du mort et la date de son décès. Qu'il y a loin de cette sécheresse à l'abondance de la région parisienne ! On peut lire sur les tombes de là-bas presque en totalité le texte des testaments où les mourants marquaient leurs dernières volontés, si bien que la minute du notaire qui les a reçues ou la grosse qu'il a délivrée pour être gardée au coffre de la fabrique ont pu disparaître, la pierre tombale est là, comme un extrait de la matrice cadastrale, pour témoigner de la générosité du défunt dont elle recouvre le cadavre et de la contenance et des limites de l'héritage qu'il a donné à l'église paroissiale pour assurer la perpétuité de son souvenir. Il s'en voit à peine quelques-unes conçues dans ce genre en Mayenne, et encore sont-elles sur marbre, sur ardoise ou sur cuivre.

Le marbre et le cuivre, au reste, n'ont pas l'allure démocratique du granit et si la petite bourgeoisie ou même de simples ouvriers vont parfois jusqu'à se payer une croix de marbre, la table haute et large est réservée aux riches et aux nobles. Mais le marbre apparaît ici à une époque où déjà l'on sent un changement prochain dans la mode, où le

genre adopté va laisser place à un autre qui, en dépit de quelques modifications légères, durera jusqu'à nous et dont l'un des plus beaux spécimens dans la Mayenne nous est fourni par la tombe de Louis de Maillé de la Tour-Landry. Cette transformation, pour avoir été plus lente dans la région parisienne, n'y a pas été moins radicale. Avec le XVII<sup>e</sup> siècle, en effet, la faveur s'attache à ces pierres tombales au fronton demi-circulaire, qu'entoure une bande d'entrelacs, de rinceaux ou de quintefeuilles, au milieu duquel le défunt, revêtu des habits de sa fonction, s'agenouille au pied du crucifix et se fait de plus en plus petit à mesure que l'inscription grandissante étale tout à l'aise ses vaines décorations et le mérite amplifié de ses actes.

Mais si la vanité est égale, comme elle parle différemment et qu'il y a loin de la gravure parisienne à la gravure mayennaise ! Autant l'une est nette, sans bavure, d'un beau caractère, autant l'autre est gauche, hésitante et mal venue, même sur une matière indigène comme le marbre que les Lavallois ne semblent jamais avoir maîtrisé, sauf par le polissage. Parmi les œuvres les plus remarquables, toute l'*Épigraphie* ne peut guère nous montrer, après l'épithaphe de Guy de Laval et de Marguerite de la Macheferrière, autrefois à Clermont, que la petite inscription qui, à Saint-Martin de Laval, rappelle la fondation du prieur Macé des Granges, et rien ne prouve qu'elles doivent être attribuées à des graveurs lavallois.

Le particularisme noté dans les tombes s'accroît dans les inscriptions domestiques, si populaires partout dans le département, si démocratiques même, mais si spécialement abondantes dans l'arrondissement de Mayenne où le sentiment de la propriété est si fortement développé. Ces inscriptions domestiques s'offrent rarement dans la région parisienne, aussi rarement que les cadrans solaires qui y sont en général peu soignés, tandis que la Mayenne possède une collection nombreuse de gnomons où se fait jour un réel souci de l'art ornemental.

Si, par la conscience apportée à la publication des textes épigraphiques, le nouvel ouvrage de l'abbé Angot fournit à l'histoire générale de l'art de tels éléments, que dire de ceux que les Mayennais y peuvent trouver pour l'histoire de leur pays ? C'est ce que se demandait, au mois de septembre 1907, le P. Thédenat, au nom de la Commission des Antiquités nationales, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres :

« Il fallait, pour mener à bonne fin cet important recueil, reconnaître-il, un profond amour du sol natal, une patience à toute épreuve, une curiosité que ne rebute aucun détail de biographie. Ces qualités, nous savions déjà par le *Dictionnaire historique de la Mayenne* que M. l'abbé Angot en est doué. Son *Épigraphie de la Mayenne* nous en donne une preuve plus convaincante encore.

« L'auteur, en effet, a visité minutieusement deux cent soixante-seize communes, coordonné et expliqué seize cent vingt-deux textes épigraphiques et dégagé les données historiques, généalogiques et géographiques qu'ils comportent. Inscriptions monumentales et campanaires, légendes de cadrans solaires, signatures d'artistes, épithaphe de personnages appartenant au clergé, à la noblesse, à la bourgeoisie, au peuple, il lit, reproduit d'après ses calques, commente tout ce qu'il rencontre. Il n'a de repos qu'il n'ait retrouvé les parents, les alliés, les descendants de ceux dont il a recueilli les noms, et cela non seulement à l'aide de documents imprimés, mais aussi en dépouillant les archives tant départementales que communales.

« L'introduction est une importante contribution à l'histoire locale. L'auteur a su, avec une rare pénétration, reconstituer, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, les annales des ateliers d'épigraphistes et les corporations qui pratiquaient ce genre de travaux, tels que calligraphes sur métaux, graveurs sur marbre, fondeurs de plaques de cheminées et de cloches, tailleurs de pierre même et maçons.

« Un tel effort de travail méritait, à coup sûr, une plus haute récompense ; la Commission eût été heureuse de la décerner : elle ne l'a pas fait, parce que le grand nombre des inscriptions appartiennent à une époque exclue par les conditions du concours : la faute en est à la nature de l'ouvrage, non à l'auteur. »

C'était beaucoup que l'Institut distinguât l'ouvrage par cet éloge et rappelât le *Dictionnaire* à propos de l'*Épigraphie*. Personne n'oserait comparer l'une à l'autre, mais on peut aller à elle comme à un dessert délicat après un repas substantiel et c'est au demeurant un bel et bon livre.

En réunissant tous ses textes épigraphiques, l'abbé Angot avait rencontré, principalement sur les pierres tombales ou aux saussures des cloches, un certain nombre d'armoiries, signes épars d'un langage mystérieux qui n'est pas sans grandeur. Il voulut y joindre tous ceux qu'on avait accrochés ailleurs et, pour me servir d'une expression heureuse de lui, ce fut une herborisation nouvelle qui commença, pleine de joie, mais non sans peine, comparable, dans le domaine de l'histoire, à celle des fleurs dans le règne végétal : les roses, les lis, les ancolies, les pensées et les marguerites et tant d'autres fleurettes et quintefeilles ne sont-elles pas un des gracieux ornements du blason ? Il partit à nouveau, le parapluie sous le bras et le rouleau de papier en bandoulière, son petit attirail d'estampage dans la poche, levé dès l'aube, vivant à l'occasion d'un morceau de pain et de baies ravies aux épines de la route, cherchant dans les lieux favorisés de cette végétation particulière, sous l'ardeur du soleil ou l'aiguillon des intempéries, courant de clocher en clocher, mendiant de village en village des renseignements, visitant les bourgs, les hameaux, les fermes solitaires, cueillant partout aux murs, aux voûtes, aux verrières, aux autels, sur tous les objets mobiliers du culte offerts par la piété de riches donateurs, aux linteaux des portes, aux claveaux ou aux frontons des fenêtres, aux corniches ou sur les toits, dans l'intimité du foyer et les âtres éteints, jusque sur la banalité des chemins, la petite fleur d'or ou d'argent, rouge ou bleue, que la fantaisie ou la superbe y avait semée un jour.

Il put ainsi constituer une véritable flore régionale qu'il accrut encore de toutes les espèces disparues dont il avait jadis, grâce aux textes découverts, reconnu la présence sur le territoire mayennais. La cueillette héraldique compta près de 900 blasons. La détermination des armoiries, pour avoir été la moins pénible, ne fut pas la partie la plus facile du travail. « Je ne sais comment j'ai entrepris une besogne, disait-il au mois de septembre 1910, que beaucoup d'autres auraient bien mieux réussie que moi. Je n'ai point les livres voulus et je sais mal m'en servir... Je suis très novice dans la matière, confessait-il un mois plus tard. Je n'ai pas d'illusions. Je fais une œuvre qui complète les autres et qu'on devra consulter. Je n'ai d'ambition que d'aider ceux qui travailleront après nous... Aidons-nous, pour mettre au jour ou sauver tout au moins en manuscrit les connaissances que nous avons laborieusement acquises. »

L'aide qu'il réclamait, il la trouva auprès de deux collègues, MM. Menjot d'Elbenne et Paul de Farcy ; de son application et de leurs conseils sortit un volume comparable à l'*Épigraphie* dont il est l'achèvement naturel et c'est peut-être en faire le meilleur éloge que de constater l'analogie qui existe entre les deux ouvrages : même amour du sol natal, même richesse d'information, même sobriété se donnent jour dans l'*Armorial monumental* et en font une œuvre de valeur égale à celle de l'*Épigraphie*, au moins pour le texte. Pour l'illustration, il n'en va pas tout à fait de même. La reproduction d'une gravure en creux est facile et ne demande que beaucoup de constance. La sculpture au contraire ne fournit à l'estampage que quelques points particulièrement saillants qu'il est impossible de relier aux parties d'un moindre relief. Il y faut le secours du dessin, exécuté sur place, si l'on veut rendre le caractère de l'objet. Or l'abbé Angot se contenta de ses estampages. C'est d'après eux que M. Paul de Farcy travailla. Mais ils étaient trop imparfaits et trop rudimentaires et il fallut à ce collaborateur, à la plume si délicate et si patiente, toute sa science héraldique pour s'en tirer convenablement. Ses dessins sont vrais théoriquement, mais que les armoiries soient du XVI<sup>e</sup> siècle ou de cent cinquante ans plus jeunes, ils ont tous un même air qui leur ôte un peu de leur valeur documentaire. L'historien, plus que l'archéologue, s'est donné carrière dans l'*Armorial*.

Son goût naturel inclinait d'ailleurs l'abbé Angot vers l'histoire et l'archéologie ne le tenta que par intermittence, au hasard des rencontres ; il ne se sentait plus aussi maître sur ce terrain et sa langue n'est pas aussi sûre : elle confond par exemple, comme à la vieille église de Jublains, un pinacle avec le pignon et, à travers le *Dictionnaire*, le mot *ogive*

prend tantôt le sens fréquent et fautif d'arc brisé et tantôt s'applique, comme il doit, à la croisée transversale qui soutient une voûte. Là encore il s'est fait tout seul. C'est au reste par l'histoire qu'il pénétra dans le domaine de l'archéologie, et cela remonte aux premières années de ses recherches. Le 28 décembre 1886, on avait découvert dans le champ des Cellées, près du village des Heurbizières, en Torcé-en-Charnie, des milliers de monnaies brabançonnaises analogues aux guillots namurois, venues du comté de Loos. Grâce aux textes qu'il avait trouvés aux Archives nationales, dans le Trésor des Chartes, il montra par quel trafic frauduleux ces fausses mailles avaient pu être introduites dans l'Ouest, ainsi que des deniers noirs de Tours, et comment nos paysans ne craignaient pas les courses en des régions lointaines, comme les Flandres, pour s'approvisionner de monnaie suspecte et augmenter leurs bénéfices d'illicites profits.

C'est un texte historique qui l'aida également à préciser l'origine religieuse de Laval. Quand, en 1898, on fit à la cathédrale les travaux qui substituèrent aux énormes piliers du chœur les quatre colonnes qui le dégagent, il tira parti d'un vieux compte connu, mais inutilisé, pour jeter un jour nouveau sur la construction de l'église de la Trinité, rendre aux moines de la Couture la part qu'ils avaient prise à cette construction, en fixer la date à quelques années près, vers 1070, au temps d'Hamon de Laval, et restituer le plan primitif avec l'abside principale flanquée des deux absidioles qui terminaient les bas-côtés avant les modifications profondes que le XII<sup>e</sup> siècle apporta à l'édifice. L'historien avait encore ici conduit l'archéologue.

Ce dernier inspira seul la note sur *l'Autel de Saint-Eustache dans l'église d'Hambers*. Cet autel est une œuvre remarquable de la Renaissance qu'un prêtre de famille noble fit élever vers 1530 en sa paroisse natale. La description qu'en a donnée l'abbé Angot en est fort exacte et la planche qui l'accompagne en facilite à peine la lecture. Sa note, qui n'a pas deux pages, est une des meilleures qu'il ait écrites. L'autel, en bonne lumière, est d'abord commode et il avait pu l'étudier à loisir. Il n'eut pas toujours cette facilité, malheureusement, et il éprouva un jour une forte déconvenue, quand il apprit que le personnage où ses mauvais yeux lui avaient montré le grand Condé, monté sur l'autel de Saulges, n'était autre que saint Louis, sous les traits de Louis XIII, tenant la couronne d'épines. Mais de cette déconvenue il prit une éclatante revanche en dotant la Mayenne d'un monument gallo-romain inconnu jusqu'à lui.

Quand il se fut fixé à Sainte-Gemme-le-Robert, ses promenades quotidiennes le ramenaient invinciblement au camp du Rubricaire, enceinte pentagonale de 80 mètres de côté, où, à l'ombre des lilas, de pauvres ménages cultivent quelques maigres légumes et où sous les ajoncs en fleurs pullulent les lapins. Elle n'a jamais été fouillée sérieusement et à l'angle sud-est elle présentait un renflement qu'il attaqua au mois de janvier 1903 ; il y découvrit des salles comprenant, en un seul groupe parfaitement agencé, des bains froids, l'étuve et les bains sur hypocauste, précédés de vestibules et de salles de service.

Cette découverte le mit en goût et il explora méthodiquement le pays ; il y trouva plusieurs habitations gallo-romaines réparties dans la région fertile de la campagne : d'abord au Fourneau dans le bourg même, puis à la Bouverie, à Vivoin dans le champ du Fourneau, à la Petite-Fontaine et surtout à la Butte dans le champ du Grès. Ces habitations, disséminées sur divers points du territoire, reliées entre elles par une voie dont on avait gardé le souvenir ou dont quelques tronçons apparaissaient encore avec leur dallage caractéristique, permettaient de croire qu'il s'était groupé là une nombreuse population militaire, agricole et industrielle. La rencontre fortuite de quelques morceaux de silex dans un terrain qui n'en contient pas naturellement et la loi de la superposition des civilisations l'amènèrent à pousser plus avant ses recherches. Il y intéressa tous les gamins du bourg et chaque jour la petite maison de Sainte-Gemme fut, une année durant, envahie par les écoliers qui apportaient leurs trouvailles de la veille. Plus de 10.000 silex éclatés, façonnés dans des blocs dont un échantillon pèse 6 kilogrammes, lui passèrent ainsi dans les mains et il put de la sorte, avec 500 pièces des meilleures, se créer une collection préhistorique précieuse, récoltée pour la majeure partie aux Chauvinières et autour du Palet du Diable.

Ses courses dans l'amphithéâtre des collines de Montaigu et du Rochard ouvert sur la

plaine évronnaise lui avaient rapporté quelques fragments de poteries vulgaires de l'époque carolingienne, ayant conservé de la poterie mérovingienne la couverte en terre glaise délayée avec de l'ocre. Ces fragments attirèrent son attention sur un genre fréquent dans le Maine, la poterie dite à l'œil de perdrix ou à la tête de mort. Après avoir relevé les endroits où des poteries de ce type avaient été mises au jour et les objets qui les accompagnaient, il arrivait à cette conclusion que, si la fabrication des vases à l'œil de perdrix eut plusieurs centres, elle fut presque exclusivement mancelle et que le Maine occidental semble d'avoir favorisée plus que tout autre pays ; il ajoutait que si l'ornementation en paraît empruntée à l'art mérovingien, ces vases appartiennent, selon toute apparence, à l'époque comprise entre le VIII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle et que la fabrication la plus ancienne est celle de Thévalle, qui est la plus abondante et aussi la plus rudimentaire.

Mais on a beau fouiller des yeux les restes de villages autrefois florissants comme Richebourg ou Etivau ; on a beau tâter du pied les guérets qui escaladent les pentes des Alpes mancelles et les landes qui couvrent leurs crêtes, le regard est invinciblement attiré vers la plaine méridionale d'où émerge la masse jaunissante de l'ancienne abbaye bénédictine. C'est là qu'un jour, au temps où les herbes folles et les ronces avaient envahi le Rubricaire en ruines et qu'y venaient paître les troupeaux du Rochard, un voyageur, fatigué de la longue route qu'il avait parcourue, s'assit au bord d'une fontaine qu'ombrageait une épine. La chaleur accablante et le calme des lieux l'invitèrent au sommeil. Il suspendit sa mallette à une branche flexible de l'arbuste et s'assoupit en chantant les louanges de la mère du Christ dont il voyait toute proche une humble chapelle que peu de pèlerins sans doute visitaient. L'épine, des printemps et des printemps, laissa tomber sur le dormeur la pluie odorante de ses pétales ; les abeilles, des printemps et des printemps, vinrent de plus en plus nombreuses y butiner leur miel ; l'homme était si recru qu'il dormait toujours ; son somme fut aussi long que dans les contes de fées, et, lorsqu'il s'éveilla, l'épine avait grandi de telle sorte qu'il ne put atteindre son précieux bagage. Un autre eût grimpé sur l'arbre ; lui, l'attaqua à la hache, mais l'épine, plus dure que rouvre, émoussait le fer. L'évêque Hadouin fut prévenu : il accourut de sa villa du Rochard ; il se mit en prière, et les branches se courbèrent à sa voix : il cueillit l'insigne relique et la confia à des moines. Le couvent qu'il éleva pour eux eut à subir les vicissitudes des choses humaines : à la fin du X<sup>e</sup> siècle, on n'en reconnaissait plus l'emplacement qu'à la disposition du terrain et aux vestiges des bâtiments claustraux. Un seigneur du voisinage le rétablit ; un descendant le fortifia d'un donjon carré pour barrer l'entrée de ses domaines aux envahisseurs de l'ouest, et les religieux inscrivirent leurs noms sur leurs obituaires. Mais les obituaires n'apportent à la mémoire qu'une aide restreinte. Quand la famille de leur bienfaiteur fut éteinte, les moines l'oublièrent : par une flatterie intéressée, ils reportèrent à d'autres, les vicomtes de Blois, le mérite de ses bienfaits et lorsque, maçons médiocres mais sculpteurs admirables, ils reconstruisirent au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle leur abbatale, ils l'ornèrent de cénotaphes en l'honneur de leurs nouveaux protecteurs, y dressèrent des statues funéraires et rédigèrent une charte où ils leur attribuèrent toutes les terres qu'ils devaient à la munificence de leur restaurateur.

L'abbé Angot rechercha quelles étaient ces terres aux noms bizarres et défigurés, détacha les masques mensongers des statues et s'aperçut qu'au lieu d'un vicomte de Blois, Robert, auquel se serait rattachée la famille de Lisle, dont les moines voulaient s'attirer ou se garder la bienveillance, c'était en réalité un vicomte du Maine, Raoul, qui avait relevé l'abbaye de ses ruines. Il voulut connaître plus à fond le riche et dévot personnage : *le Restaurateur de l'abbaye d'Evron* l'amena tout naturellement à dresser ses *Généalogies féodales* dont il ne devait pas voir l'achèvement.

L'âge était venu avec son triste cortège. « Les médecins, disait-il, veulent refaire du neuf avec du vieux ; il vaudrait mieux peut-être prolonger la vieillesse, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen de vivre longtemps qu'en vieillissant... Si j'étais en état, je parcourrais encore le département de la Mayenne pour y recueillir les renseignements qui me manquent et tout ce qu'on ne peut acquérir que par la vue et la visite personnelles. Mais je crois que cela même ne me sera plus possible. Je voudrais au moins être une saison à

Jublains pour parcourir tous les environs et par renseignements directs trouver le contrôle de notions sûres. »

La course projetée s'était bornée à une visite rapide à Jublains et il était rentré à Sainte-Gemme, ramené par la fatigue. D'ailleurs sa vue s'affaiblissait de jour en jour et les accidents s'y multipliaient à chaque saison, si bien qu'au début d'octobre 1912, à la suite d'une crise, il confessait : « Je n'y vois presque plus ; je m'occupe comme je puis. Je ne puis plus dire mon bréviaire que par cœur avec mes confrères. » — « Je vois encore parfaitement pour me conduire, ajoutait-il deux semaines plus tard ; je peux écrire, je lis un peu, mais tout danse : les lettres sont haut et bas, les lignes sont courbes et comme dans l'eau qui remue, et je m'aperçois que d'un jour à l'autre il y a aggravation. Je vois dans mes yeux depuis longtemps la circulation du sang dans les veines et, depuis le dernier assaut, le battement des artères. »

Les assauts devenaient plus fréquents et plus violents, l'hiver surtout, et il redoutait la mauvaise saison : « C'est si triste, quand on est vieux », disait-il. Il eut un moment, au début de l'hiver de 1912-1913, l'idée d'aller en Provence chercher un peu de soulagement, mais il y renonça vite. « Nous autres, barbares habitants de pays sauvages, avouait-il, nous avons peine à croire à ce soleil qui donne aux ruines une vie et une coloration si intenses. Je n'oserais vivre dans cette atmosphère pas plus que dans les mœurs, les arts de ces pays enchantés. Rien qu'à y rêver, j'ai peur. Les Angevins avaient plus de tempérament, mais pourtant Du Bellay préférait encore au marbre dur l'ardoise fine. »

La choréïdite frappait des coups répétés. « Le taché, qui était le bon, écrivait-il de ses yeux au mois de janvier 1913, mais qui ne voit plus, se perd graduellement et je suis de plus en plus démolé. » Les beaux jours apportèrent quelque amélioration. Mais une chute, qu'il fit en mai suivant dans sa cave, l'ébranla fortement. Comme il avait besoin de soins difficiles et fréquents, il alla prendre quelques semaines de repos à Saint-Fraimbault de Lassay, repos relatif, entrecoupé de recherches durant ses promenades tout autour de la communauté : « J'ai trouvé, écrivait-il, une station romaine, que je supposais seulement, à la Boissière de Courberie ; visité et reconstitué la Cour de Saint-Fraimbault ; précisé la situation de la famille Foucher de Commerçon qui, par sa fortune, accapara celle de la petite noblesse de Lassay, les Quelquejeu, les Salcède auxquels elle s'allia. J'en dis autant des Piette. »

Il rentra à la fin de juin et les beaux jours lui donnèrent quelque répit qu'il employa à mettre au point son étude sur le restaurateur d'Evron. Mais quand l'hiver fut revenu, il eut à subir de nouvelles attaques. « Que devient-on à vieillir, disait-il le 30 janvier 1914 ? Pour mon compte, j'ai un petit appareil sous le pied pour un cor, des bandages pour varices aux jambes, une ceinture pour les reins, un dentier dans la bouche, des lunettes sur le nez et je crois que j'en oublie. C'est vraiment risible d'être si postiche ! »

Il plaisantait, mais les accidents se multipliaient et il éprouvait les premiers symptômes d'un mal sans remède. Ses amis de trente ans, son compagnon de tous les jours et de tout le jour ne jouissaient plus eux-mêmes que d'une santé fort chancelante ; il craignit d'imposer à leur vieillesse et à leur amitié une charge trop lourde et il se résolut à les quitter. Il aurait souhaité trouver à Laval un asile où vieillir doucement, assuré des soins nécessaires à la cécité dont la crainte l'assiégeait, assuré aussi de relations qui auraient pu l'entretenir de ce qui avait été la passion de toute sa vie ; mais Laval ne possède aucune maison de retraite pour hommes et l'on ne sut pas faire fléchir en sa faveur la règle trop rigoureuse des autres. Il se réfugia à Saint-Fraimbault de Lassay.

Partir, c'est mourir un peu, a dit le poète. On soupçonne quel déchirement ce fut pour les trois amis que ce départ subit et quelle peine ce fut pour l'abbé Angot, aux premières heures de son séjour dans la maison où il entra, résolu à n'en plus sortir vivant. Dans sa chambre vide, n'ayant qu'un pauvre mobilier tout simple, il se figurait la maisonnette de Sainte-Gemme, à la porte encadrée d'une lourde glycine, séparée par un jardinet fleuri de roses de la route qu'embraime au printemps le verger de la Cour aux nombreux pommiers ; il se représentait la petite chapelle où les trois compagnons disaient leur



messe qu'ils se répondaient tour à tour aux pieds d'un joli Christ en cuivre venu de Fontaine-Daniel ; il revoyait les petites campines, élégantes et familières, auxquelles il aimait à porter chaque matin une poignée de graines ; il se revoyait surtout à sa table du premier étage, près de la fenêtre ayant vue sur la route passante, déchiffrant, notant, rédigeant avec une ardeur aussi fiévreuse qu'aux premiers jours, presque sans mot dire, pendant des heures qu'entrecoupaient le repas de midi et la promenade quotidienne et que suivait la lecture en commun du bréviaire. Même après Louverné, c'était encore le bon temps, les journées étant fécondes.

Tout à coup, sans en prévenir personne, surtout ses vieux amis, il avait fui cette tranquillité par peur d'un avenir prochain qu'il croyait menaçant pour eux et qu'il voulait leur rendre moins pesant, sans s'inquiéter de savoir ce qu'il serait pour lui. « Les infirmités qui me surviennent et les craintes qu'elles me font pressentir, disait-il, m'ont déterminé à chercher un asile sûr pour la fin de mes jours... J'ai quitté Sainte-Gemme et mes amis, ou plutôt j'ai quitté le monde. Me voici presque reclus à Saint-Fraimbault de Lassay, dans une communauté religieuse, au milieu d'une vingtaine de confrères, la plupart infirmes, prévenant moi-même les infirmités qui m'auraient forcé d'y venir chercher des soins, et cherchant dès maintenant un repos dont je ne puis me passer ... Ce m'a été une grande fatigue et une séparation cruelle. Enfin, c'est fait ... Je travaille encore un peu, j'ai mes livres les plus nécessaires, puis je me prépare à la mort... »

« Serai-je heureux ? disait-il par ailleurs. Je ne me le demande même pas. » Le fut-il ? Il tâcha du moins de s'accoutumer à sa nouvelle résidence. Les soins de son installation l'occupèrent d'abord et il trouva quelques confrères aimables, avec qui parler sinon d'histoire, du moins d'autre chose que de cancans, et qui lui rendaient le service de lui faire la lecture. Aussi une légère amélioration se fit-elle sentir chez lui. « Je vais un peu mieux, avouait-il en mai 1914 ; j'ai recommencé à dormir un peu ; je me plais où je suis. »

Mais vint la guerre et tout de suite ses patriotiques appréhensions le ramenèrent aux plus mauvais jours de 1870. Il s'acharna au travail, afin d'éloigner l'obsession des idées noires, dans l'attente de jours meilleurs, auxquels il croyait peu. Et cette obsession l'énervait au point que la fatigue était maîtresse. « Je m'applaudis d'être ici pour mes derniers jours, disait-il le 6 novembre. Ce n'est pas égoïsme, car je n'en puis plus. Il m'est survenu la manifestation d'une maladie peut-être ancienne, mais qui a pris des développements subits très inquiétants : c'est une sorte d'angine de poitrine qui m'oblige à éviter tout mouvement brusque. J'ai eu des accès, même la nuit, sans cause. Enfin, je ne veux pas trop chercher ni savoir ce qui m'advient. »

Il avait beau faire : les idées noires ne le quittaient pas. « Dans notre Mayenne, disait-il un mois plus tard, la vie est presque la même extérieurement qu'en temps normal, sauf dans le cœur, où nous portons toujours le cauchemar de l'affreuse guerre. Je n'arrive pas à me rassurer ; je vois toujours des suites funestes possibles au moindre bruit inquiétant. J'en fais mes rêves toutes les nuits et des rêves très éveillés, car je ne dors pas la moitié du temps. Je trouve tout le monde trop optimiste. J'ai tort et l'on fait bien de ne pas me croire, mais l'issue ? »

L'issue ? Certains de ses amis qui étaient sur le front se demandaient comme lui quelle elle serait. Il souhaitait d'en obtenir quelque indication, mais pour les encourager surtout et, sachant combien étaient douces les lettres qui venaient de l'arrière, il s'était fait épistolier. Presque tous les jours, lui qui jusqu'alors n'avait entretenu de correspondance que pour obtenir des renseignements et compléter ses recherches, il leur envoyait des nouvelles du pays, pour bavarder avec eux et pour les divertir. C'était charité de sa part.

Le meilleur de son divertissement, il le demandait au travail. Il avait commencé à Sainte-Gemme à réunir les renseignements, épars çà et là dans les livres, sur deux ou trois familles qui s'étaient, aux débuts du XI<sup>e</sup> siècle, établies sur le territoire mayennais ; en recueillant tous les actes où quelque membre était mentionné ou qui émanaient d'elles, en les rapprochant et en les éclairant les uns par les autres, il était parvenu à dresser des vicomtes du Maine, des Mathefelon et des barons de Château-Gontier des généalogies

précises et débarrassées de tous les parasites qu'y avaient introduits les fantaisies des écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle. Il avait groupé en même temps, autour de ces grosses familles baroniales, toutes celles qui du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle avaient évolué autour d'elles et il avait reconstitué ainsi une partie de cette féodalité première, si mal connue encore, qui s'éteignit presque toute à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, remplacée par des alliances étrangères ou par une bourgeoisie opulente dont l'ascension fut rapide. Quand il eut terminé avec elles, il étendit ses recherches à d'autres maisons qui jouèrent un rôle important dans le Bas-Maine et c'est ainsi qu'il fut amené à reprendre l'œuvre de Ménage. Il avait cru tout d'abord, comme beaucoup d'érudits, que le soin apporté par le curieux abbé, qui savait du grec autant qu'homme de France, avait, dans son étude d'une « ville aimée », écarté de sa route les grosses erreurs et qu'en somme il n'y avait à peu près à lui reprocher que sa naïve confiance en Jean-Baptiste de Goué et la croisade mayennaise. Mais il s'aperçut vite que le grand luxe d'érudition dont l'homme au « ton doux » faisait étalage étayait mal un système faussé dès son principe par une hypothèse gratuite et par une malencontreuse correction de textes. Il poussa donc vers Sablé comme il avait poussé vers Sillé, et l'année 1916 fut à peu près consacrée à la biographie de Robert le Bourguignon et de ses successeurs immédiats jusqu'à Guillaume des Roches.

Que de peines il dut surmonter ! Ses yeux, sur lesquels il croyait encore pouvoir compter au début de 1915, allaient de rechute en rechute et il lui fallait poser la plume tous les quarts d'heure pour la reprendre au premier soulagement venu : mais elle lui était de plus en plus lourde. « Même pour un travail ordinaire qui n'en est pas un dans les conditions où je le fais, confessait-il au mois de mai, je suis désormais bien incapable. » « Je travaille tous les jours, ajoutait-il quelques mois plus tard, mais avec une lenteur qui autrefois eût été désespérante, et qui me plaît néanmoins. » C'était pour lui le meilleur moyen d'oublier un peu son angoisse patriotique. « Nous sommes tous bien tristes, disait-il en juin 1915 : il semble qu'il n'y a plus de joie en France. Le bien qui nous reste, ce sont les actes de vertu pratiqués par nos pauvres soldats qui se battent et qui valent mieux que nous. Mais la masse que voit-elle ? Que pense-t-elle ? Dans les dépôts, les hommes qui attendent pour aller relever leurs camarades sont ce, qu'ils étaient autrefois dans les casernes. C'est dû moins l'impression générale et la direction est partout mauvaise. Non, je ne suis pas gai. » « Ce sont toujours les mêmes transes, répétait-il au mois de mai 1916, les mêmes douleurs, les mêmes deuils ou plutôt de nouveaux deuils. Sans doute nos soldats sont braves et font des exploits surprenants, mais qu'ils les paient cher ! On n'ose même pas trop se renseigner de peur d'en trop apprendre. Pour la première fois depuis plus d'un an, je suis sorti un instant de mon ermitage pour aller voir mes amis MM. Gaugain, malades tous les deux. J'en ai profité pour voir quelques connaissances aussi à Laval et pousser rapidement jusqu'à Pontmain prier la Sainte Vierge de nous exaucer encore une fois et d'avoir pitié de ceux qui prient ou font le sacrifice de leur vie. Les voyages ne sont définitivement plus faits pour moi. J'étais lassé pour plusieurs jours et je m'aperçois que l'espoir qu'on fonde sur le beau temps pour se rétablir est souvent une illusion. »

L'illusion, il put l'avoir encore dans la belle saison qui suivit, mais elle dura peu. J'allai le voir au début de l'été et le trouvai un matin dans la chambre où il s'était, après deux courts séjours en une autre voisine et à l'étage supérieur, enfin logé, au n° 7 qui forme l'angle du premier étage du « presbytère ». On appelle ainsi, à Saint-Fraimbault, une construction banale et régulière, comprenant un principal corps entre deux ailes qui s'allongent vers le nord, élevée en 1897 pour servir de lieu de retraite aux prêtres fatigués ou infirmes du diocèse. Les plans mal conçus d'un architecte de fortune, le chanoine Deschamps, avaient employé une grande place à faire peu de logement et engagé d'assez lourdes dépenses en une bâtisse maussade et déjà crevassée où les vents s'en donnent à cœur joie tout le jour et dont la hauteur des plafonds en fait, l'hiver, une glacière qu'il est impossible de chauffer.

Ce jour-là, quoiqu'il fût de bonne heure, le soleil dardait ses rayons dans la chambre de l'abbé Angot, et il se défendait d'une lumière trop vive à l'aide de rideaux noirs qui donnaient aux lieux un aspect un peu funèbre. Un cri m'accueillit et je sentis tout de suite la joie qu'il éprouvait à pouvoir causer de ses travaux en cours. C'est ce que nous

fîmes. Mais comme je devais ce même jour inspecter les archives d'une commune voisine et qu'il était temps pour moi de le quitter, il voulut m'accompagner sur la route. Il poussa jusqu'à un kilomètre du bourg, allant à petits pas, voûté un peu, amaigri. Tout à coup il s'arrêta : « J'ai déjà trop marché, me dit-il ; je vous laisse ; faites vite et revenez de même. »

L'après-midi il m'attendait, penché sur sa table de travail, entouré des notes recueillies sur la baronnie de Sablé. C'était la même table de bois noirci qu'à Louverné ; il l'avait placée au centre de la pièce qui lui servait de bureau, contre la cheminée qu'obstruait une plaque de tôle et que décorait une mince croix de bois noir, flanquée d'un moulage du petit bas-relief de Voutré. Les murs nus par ailleurs et leur plâtre vierge encore de peinture eussent laissé croire qu'un reclus habitait là, s'il n'y avait eu à droite de la porte en entrant une vitrine remplie des souvenirs préhistoriques de Sainte-Gemme, près d'un corps de bibliothèque montant jusqu'au plafond, et si la petite porte qui donnait dans la chambre à coucher n'eût été encadrée à gauche de la commode en chêne clair dont le marbre noir était chargé de cartes et à droite d'un autre corps de bibliothèque, le plus important, où les ouvrages rangés méthodiquement et catalogués décelaient un travail moins fiévreux. La chambre, plus simple encore avec son petit lit de fer et le prie-Dieu familial, eût pu porter cette inscription que Gérard de Nerval lut sur une maison, au pays de Sylvie :

Je vis pour peu d'amis, j'occupe peu d'espace ;  
Je fais un peu de bien, ne forme aucun projet.

L'habitant eût-il pu dire, comme le vieux militaire de Plailly, que tous ses jours étaient heureux ? Celui-là le fut complètement.

Il m'entraîna bientôt pour vérifier quelque détail archéologique à l'église de Saint-Fraimbault et m'expliquer ce qu'avait été, au XVI<sup>e</sup> siècle, la maison seigneuriale de la Cour, un prêche dressé contre l'église, où maintenant s'enrangeaient les gerbes. Puis nous allâmes visiter l'étrange placette du bourg qui ressemble, aujourd'hui délaissée par la route, à la cour intérieure d'une ferme où il n'y aurait que quelques poules picorant entre les pavés.

La chaleur était assez piquante : l'abbé Angot hésita à pousser plus avant sa promenade et nous nous assîmes au bord de la douve qui défendait jadis le logis protestant, à l'ombre des tilleuls où bruissaient les abeilles. L'herbe était fine et la terre sableuse. En face de nous, le pignon de l'église se dressait, entre les cîmes de deux pins maigres, au-dessus du mur d'entrée de la Cour, dont le pied était tapissé de roseaux. Le soleil se mirait dans l'eau et faisait comme une nappe d'or liquide que de temps en temps le saut brusque d'une carpe venait moirer d'argent. Quelques canards plongeaient près de la chaussée, pointant tout à coup leur queue grise au-dessus de l'eau, comme une barque coule à pic, et fouillaient de leur bec dans la vase, insoucieux des coups de battoir répétés d'une villageoise qui lavait son linge auprès du déversoir. Tous les bruits des alentours, fondus en un murmure qui semblait venir du nord avec la brise, chantaient l'universelle allégresse de la moisson prochaine. Et l'air était de miel sous un ciel sans nuage.

L'entretien roula d'abord sur les généalogies féodales qui occupaient encore l'abbé Angot et l'amusaient comme un jeu de patience, souvent quitté, facilement repris ; puis il remonta à ce qu'il aurait voulu faire, qu'il avait amorcé en 1911, pour le laisser après quelques mois, des études d'ensemble sur toutes les époques appliquées à la Mayenne : origine de la féodalité, construction des églises, organisation des paroisses, institutions politiques et judiciaires et ce qu'il appelait les thébaïdes bas-mancelles. Il disait, sans amertume, ses regrets de ne pouvoir plus, comme aux beaux temps de sa jeunesse, compulsier les chartes et puiser aux chroniques le suc de ses histoires. Insensiblement, la conversation glissa vers ces années laborieuses et il s'abandonna, comme jamais il n'avait fait avec moi, déboutonné, pour ainsi parler, intime et charmant. Puis les mots expirèrent, et chacun de nous, bercé par la douceur ambiante, suivit le songe intérieur qu'ils avaient provoqué. L'heure était délicieuse. A un moment, comme s'il avait deviné ma pensée, il murmura : « Eh ! oui, la vie est bonne. Elle est bonne à celui qui va droit

son chemin, et vous avez raison d'en jouir. Pour moi, j'ai fini ma journée. — Laissez-moi vous dire cependant, répliquai-je, que je vous envie. Vous avez atteint votre but, accompli une œuvre plus large et plus nombreuse que vous ne l'aviez souhaité tout d'abord. A combien est-il donné de réaliser leurs rêves de jeunesse ? — Soyons donc heureux », conclut-il mélancoliquement.

Tout à coup la clochette de la communauté tinta.

Il se leva. « Rentrons, dit-il ; c'est fête aujourd'hui dans notre maison et je ne voudrais pas manquer la bénédiction de ce soir. »

Je ne le revis que le mardi de Pâques suivant, [10 avril] où le désir de rencontrer son vieil ami, M. l'abbé Gaugain, l'amena à Laval. Il s'était levé ce jour-là, dès quatre heures, pour dire sa messe. Quand je le reconduisis au train, dans l'après midi, marchant de son pas menu, la tête penchée en avant, la figure un peu bouffie et violacée, il m'avoua : « J'en ai pour plusieurs jours à me remettre, mais je suis content tout de même d'être venu. »

Il était content surtout de s'en retourner, confirmé dans le travail nouveau auquel il pensait depuis un mois. L'hiver avait été mauvais pour lui. La saison d'abord avait été rude. « Nous avons de la neige depuis trois jours », écrivait-il au début de janvier, et l'impossibilité de chauffer une chambre mal défendue contre les intempéries l'y avait fait renoncer ; il se contentait de la simple chaufferette qu'une religieuse lui apportait au matin. Il souffrait donc du froid, quoiqu'il fût dur à lui-même, et il avait « les mains gelées » quand il écrivait. Malgré cela les jours étaient courts. Combien longues par contre étaient les nuits aux insomnies quotidiennes ! L'absence de sommeil l'énervait et il en venait à se demander s'il ne s'était pas trompé de voie ; il en était presque à croire que sa vie avait été égoïsme et qu'il eût mieux fait de se donner tout entier à sa vocation. Ses occupations lui paraissaient si peu en harmonie avec les événements qu'il regrettait de n'avoir pas mieux fait.

Il continuait à travailler cependant dans les brèves heures d'hiver, parce qu'il était incapable de tout autre genre de vie maintenant, mais avec une sorte de honte et de confusion qui dénote la délicatesse de ses sentiments ; quoique son état de santé ne lui permît plus grand labeur, même à la lumière du jour, il avait terminé ses généalogies féodales avec la baronnie de Sablé, et il cherchait à quoi consacrer les instants de loisir que lui laissait la douleur. On lui conseilla de reprendre les vies des saints manceaux et d'extraire des textes hagiographiques les rares éléments historiques qui s'y trouvent : une édition critique de ces textes établie par lui eût été fort appréciée, mais il ne se jugea plus assez de force pour entreprendre une telle besogne ; finalement, pensant aux humbles, presque toujours délaissés, et escomptant les avantages spirituels qu'ils tireraient de l'Imitation, si une traduction en langage simple et quasi populaire la mettait à leur portée, il se résolut à la leur donner. Et c'est cette idée qu'il emportait de Laval, par cet après-midi ensoleillé de mardi de Pâques, où je le vis pour la dernière fois.

C'est elle qui soutint ses derniers jours, mais amplifiée, débordant du cadre primitif. Ce qu'il voulait, c'était d'abord, sans doute, une traduction de laquelle auraient disparu tous les termes que n'aurait pas compris « la plus simple des bonnes femmes ; » mais il voulait aussi fournir à ses confrères un répertoire commode qui leur permît de trouver tout de suite et sans peine le passage de l'Imitation dont ils pouvaient avoir besoin pour consolider la trame de leurs sermons, et enfin comparer la doctrine d'Epictète à celle de l'immortel auteur, A Kempis ou Gersen, de la Consolation intérieure. Des encouragements « quasi providentiels » allèrent à lui et il mena son dépouillement avec entrain. « Vous aviez eu l'air de m'approuver un peu, écrivait-il le 30 mai, ce qui m'était sensible et de bon augure ; enfin, j'étais embarrassé pour le classement de mes fiches et je viens de trouver un bon confrère qui ferait cette tâche. Malgré tous ces pronostics pourtant, celui de mon impuissance me semble encore plus évident. Je me démolis rapidement et je serai réduit probablement à tout délaissier. Je continue quand même, » terminait-il avec sa belle énergie habituelle.

Mais quelques jours plus tard, l'angine de poitrine reprit subitement et augmenta de

violence. Il pensa, étouffer une nuit, tellement les artères devinrent dures. « Je prévois les derniers accidents, m'écrivait-il le 6 juin, et ne pourrai guère probablement vous parler, si vous venez. Adieu ! » Un peu de mieux se produisit cependant et le vendredi 8 juin il put encore dire sa messe. Le dimanche même, le médecin crut tout danger écarté, mais, vers 5 heures du soir, le mal redoubla. Il y avait plusieurs années que l'abbé Angot écoutait la mort venir ; quand il la vit entrer chez lui, il la regarda bien en face : elle le prit deux heures après, en pleine connaissance.

Avec lui disparaissait une personnalité marquante de notre pays. « Ma destinée, disait-il, a été de courir beaucoup sur les routes, non celles de France, mais celles de la Mayenne qui sont souvent des chemins creux, y cherchant de petites choses pour constituer de la petite histoire... J'appelais cela une herborisation. Les herbiers que j'ai collectionnés ainsi restent pour moi et pour quelques autres des collections qui seront précieuses à mesure qu'elles vieilliront, c'est-à-dire que pour moi je n'ai guère que la satisfaction d'avoir procuré quelque plaisir pour les autres. » Recherche-t-il autre chose ? Il n'y a pas d'apparence, car il fut la modestie même. Travailleur austère et consciencieux, doué d'une énergie extraordinaire presque uniquement dépensée à l'accomplissement de son œuvre, ne songeant qu'à cet idéal, juste et désintéressé, très tendre pour ses amis, mais fermé, et débarrassé des petites gens du monde, il vécut dans la plus grande simplicité. Cette simplicité, il l'avait dans le cœur et dans les manières. S'il déclina l'honneur d'un canonicat tardivement offert, il n'eut même pas à refuser les palmes galvaudées à tant de gens. Quoiqu'il eût eu jadis une certaine aisance, il n'avait gardé que quelques modestes souvenirs de famille et il vivait comme un solitaire, entouré d'un maigre mobilier qui sentait presque le dénûment ; tout le surplus il l'avait donné, car il était généreux et facile à émouvoir.

On l'a remarqué, sa réserve naturelle « cachait, avec une indépendance foncière, la plus fidèle des amitiés », et cette âme d'érudite « gardait de secrets élans et d'adorables délicatesses ». Naturellement caustique, il était devenu tout charité ; lui qui n'y voyait plus guère à Saint-Fraimbault, il rapprenait l'usage de ses jambes à un confrère paralysé, illustrant ainsi de pieuse façon l'une des plus jolies fables du Bonhomme. C'était au-dessus de ses forces, mais il aimait se donner et il aimait surtout qu'on n'en sût rien. Pour égayer l'horizon un peu nauséabond qui bornait les fenêtres du « presbytère », il voulut acclimater là-bas la campanule raiponce, dont il fit venir une provision de Sainte-Gemme. « Je la planterai, disait-il, dans les terrains argileux ; j'espère qu'elle prospérera et que les gens seront émerveillés de l'apparition des pyramides de fleurs bleues de la plante élégante. Puis elle pullulera par la graine, j'espère, et ceux qui viendront ne sauront pas à qui ils doivent cette récréation des yeux. » Telle était sa manière et il en éprouvait une vive satisfaction, comme il se réjouissait intérieurement du plaisir qu'il faisait à renouveler à leur insu, au profit de confrères plus gênés, les abonnements aux revues qui les divertissaient de leurs misères physiques, car il s'arrangeait en sorte que sa générosité ne fût même pas soupçonnée du bénéficiaire. Il ne m'appartient pas d'en dévoiler les manifestations que j'en ai pu surprendre, mais je sais quelle délicatesse se cachait sous un geste brusque en apparence. Comme l'abbé Planchard, l'homme qui exerça sur lui, vers la vingtième année, la plus grande influence et dont il disait : « J'en ai vu peu qui aient eu plus de talents et personne qui en fît moins de cas, » il s'effaçait partout et toujours, gêné en quelque sorte lorsque les circonstances attiraient sur lui les regards, même en un cercle étroit, même en un cercle dont la bienveillance lui était acquise. Il avait fait sienne la parole du livre quasi divin que la mort ferma dans sa main, *Ama nesciri*, et toute sa conduite n'en fut qu'une vivante paraphrase.

Son décès même passa inaperçu : les habitants de Lassay l'ignorèrent pour la plupart et le Bulletin de la paroisse, qui pourtant chaque mois retrace le mouvement de la population jusque dans les communes des environs, oublia de le mentionner. Ses obsèques, comme sa vie, furent très simples ; on n'y vit pas de dignitaires et, hormis les gens de la communauté, nous fûmes neuf à y assister, y compris deux parentes et le curé de Saint-Fraimbault.

La dernière veillée funèbre avait été faite par une vieille pensionnaire que je relevai le

matin. J'étais seul dans la chambre, près du corps, quand quatre jeunes gens du bourg, aux redingotes fripées, mais aux gestes décents et mesurés, vinrent prendre pour l'inhumation la bière pentagonale et massive ; seul encore à suivre une descente difficile par un escalier trop ciré et une marche pénible en un cloître brillant comme un miroir. Rien n'était navrant comme le bruit des gros souliers ferrés des porteurs dans le silence des corridors. Mais lorsque le clergé eut reçu dans le vent, au seuil du presbytère, la dépouille mortelle et que les chœurs alternés des religieuses exprimèrent, dans le mode grégorien, l'espérance de l'âme enfin délivrée, l'allégresse rythmée sembla éclater autour du cercueil et ce fut comme un triomphe. Le soleil était presque au zénith ; les roses de bengale se pâmaient à demi effeuillées dans les massifs bordés de lierre et les gueules de loup plus ardentes buvaient la chaleur des sentiers. La procession se déroula à travers les allées sinueuses du jardin, comme un jour de fête-Dieu, entre deux haies de pommiers en quenouille et de groseillers, et pénétra, en évoquant les jardins fleuris du Paradis, dans le petit cimetière du couvent.

C'est là qu'il repose, après son dur labeur, contre une haie de troène, à l'ombre d'un cytise et d'une épine rose. La pierre plate qui couvre sa fosse ne porte, selon son vœu, que son nom et trois dates : naissance, prêtrise et mort. S'il l'eût permis, on eût pu emprunter au sieur de Courteilles cette phrase qui l'eût peint bellement : « Mon travail est en ce point semblable à celui des abeilles qu'elles butinent toutes les fleurs des jardins et des prairies, amassent toutes les richesses esmaillées de la campagne pour former la cire dont l'usage est ordinairement destiné pour les autels. Ainsy j'ay pris et choisi tout ce que j'ay trouvé digne de recherche dans les trésors et dans les archives des églises ; j'ay compilé tout ce que j'ay jugé digne de remarque dans nos histoires pour composer la mienne. » Mais il a dicté son épitaphe et son humble laconisme est encore ce qu'il y a de meilleur, car en vérité l'œuvre est si solide et l'ouvrier a été si habile, qu'il eût été superflu de rien ajouter à son nom, comme elle a été superflue cette dernière prière qu'il laissa tomber de ses lèvres : « Souvenez-vous un peu de nous, qui essayâmes quelque chose. » Le *Dictionnaire de la Mayenne* y suffira.

## BIBLIOGRAPHIE DE L'ABBÉ ANGOT

### I. - TRAVAUX ORIGINAUX.

1. — *Quelques notes sur Cheméré-le-Roy*. — Manuscrit de 70 p., mesurant 0 m. 212 X 0 m. 15.

Menant l'histoire de Cheméré-le-Roi jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

2. — *Poésies*. — Manuscrit, deux cahiers (0 m. 215 X 0 m. 13), de 20 et 18 p.

2 bis. — *Cartularium Fontis-Danielis*. — Reg. autographié, in-4<sup>o</sup>, 0. m. 32 X 0 m. 24, 132 p.

Reproduction à 20 exemplaires du manuscrit de la Bibl. nat., latin n<sup>o</sup> 5.475.

3. — *Guillaume Le Doyen, notaire au comté de Laval et chroniqueur lavallois. Notice biographique extraite de documents contemporains et inédits*. [Sans nom d'auteur]. — Laval, Aug. Goupil, 1882, in-8<sup>o</sup>, 54 p.

4. — *Monographie paroissiale. Saint-Martin de Préaux, diocèse de Laval. — Mémoires du colonel Lebaillif (1792-1822).* [Sans nom d'auteur]. — Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1884, in-8°, 61 p.

5. — « Monographie paroissiale. Saint-Gervais et Saint-Protais de Brée, diocèse de Laval. » — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XV (1884), p. 253, et t. XVI (1884), p. 5, et tirage à part sans nom d'auteur : Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1884, in-8°, 84 p.

6. — *Monographie paroissiale. Saint-Pierre de Meslay, diocèse de Laval, d'après les notes de M. le chanoine Louis-Marie-François Guiller, auteur des 'Recherches sur Changé-lès-Laval'* [Sans nom d'auteur]. — Mayenne, C. Lebas, 1885, in-8°, 136 p.

7. — « Monographie paroissiale. Saint-Pierre de Senonnes, diocèse de Laval ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XVII (1885), p. 158, et tirage à part sans nom d'auteur : Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1885, in-8°, 51 p.

8. — « Miracle de Saint Patrice, texte du XII<sup>e</sup> siècle. » [Sans nom d'auteur]. — *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, t. XVI (1884-1885), p. 396.

9. — « Les Bénédictines du couvent de Sainte-Scholastique de Laval ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XVII (1885), p. 284, et tirage à part non signé : Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1885, in-8°, 74 p.

10. — « Le Catéchisme au diocèse du Mans depuis 1508. Étude historique et bibliographique ». [Sans nom d'auteur]. — *Semaine du Fidèle du Mans*, t. XXIV, p. 470, et tirage à part : Le Mans, Leguicheux, 1886, in-8°, 75 p.

Une deuxième édition, enrichie de six gravures, fut donnée dans la *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, t. XLV (1914), p. 237 et suivantes, et suivie d'un tirage à part : Laval, Vve A. Goupil, 1914, in-8°, 54 p.

\* 11. — « Les Pocquelin ecclésiastiques dans le Maine ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXI (1887), p. 295, et tirage à part : Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1887, in-8°, 22 p.

\* 12. — « Essai sur l'instruction primaire avant 1789 dans le doyenné de Grez-en-Bouère (diocèse de Laval) ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXIV (1888), p. 158, et tirage à part : Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1888, in-8°, 23 p.

13. — « Les fausses mailles brabançonnes dans le Bas-Maine ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. I<sup>er</sup> (1888), p. 320.

14. — « Un incident de chasse en 1476 ». — *Revue hist. de l'Ouest*, t. IV (1888), p. 254.

Querelle entre Brisegault des Arglantiers, seigneur d'Aron, et Olivier de la Chapelle, sénéchal fayé de Mayenne.

\* 15. — « Le cidre ; son introduction dans le pays de Laval ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXV (1889), p. 209, et tirage à part : Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1889, in-8°, 15 p.

16. — « Quelques mystères joués au Bas-Maine ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXVI (1889), p. 113.

17. — « Les châteaux et les châteliers dans la Mayenne ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. II (1890), p. 288, et tirage à part : Laval. L. Moreau, 1890, in-8°, 16 p.

18. — *L'instruction populaire dans le département de la Mayenne avant 1790*, préface de D. Paul Piolin. — Paris, A. Picard ; Laval, A. Goupil, 1890, in-8°, LXXVI-279 p.

19. — *La Révolution et l'instruction populaire dans le département de la Mayenne*. — Laval, A. Goupil, 1891, in-8°, 31 p.

\* 20. — « Guy XX de Laval : sa conversion, son expédition en Hongrie, sa mort ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXVIII (1890), p. 225, et tirage à part : Laval, A. Goupil, 1891, in-8°, 39 p.

21. — *Petit recueil de l'ancienne maison de S. Julien des religieuses du tiers ordre de S. François de Chasteaugontier et de sa fondation, ... extraict des archives de cette maison par sœur Renée Dubois*. — Réimpression à 55 exemplaires, avec préface, Laval, A. Goupil, 1891, in-18, VIII-52 p.

\*\* 22. — « Les faux deniers noirs de Tours ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. III (1891), p. 278.

\* 23. — « Notes sur Saint-Fraimbault ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. IV (1892), p. 56, et tirage à part, s.l.n.d., in-8°, 9 p.

\* 24. — « Livre de raison d'un notaire de Chantrigné ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. IV (1892), p. 197, et tirage à part : Laval, L. Moreau, 1892, in-8°, 16 p.

\* 25. — « Les droits de sépulture dans le Maine, l'Anjou et la Touraine, au XIV<sup>e</sup> siècle ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXXI (1892), p. 186, et tirage à part : Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1892, in-8°, 19 p.

\* 26. — « Le barbier de village ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. V (1892), p. 318, et tirage à part, s.l.n.d., in-8°, 3 p.

\* 27. — « Histoire de l'imprimerie à Laval jusqu'en 1789 ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VI (1893), p. 13, et tirage à part : Laval, L. Moreau, 1892, in-8°, 48 p.

L'article consacré à Gabriel Andouard a été reproduit dans le *Bibliophile du Maine*, n° 2 (mai 1896).

\*\* 28. — « Une journée du sergent d'Anthenaise (1<sup>er</sup> octobre 1490) ». — *L'Union historique et littéraire du Maine*, t. I<sup>er</sup> (1893), p. 33.

\*\* 29. — « Le grand doyen du Mans et le seigneur des Écotais ». — *L'Union historique et littéraire du Maine*, t. I<sup>er</sup>, p. 129.

30. — « La charité de N.-D. de Priz ». — *L'Union historique et littéraire du Maine*, t. I<sup>er</sup>, p. 176.

31. — « Au Sacré-Cœur », sonnet. — *L'Union historique et littéraire du Maine*, t. I<sup>er</sup>, p. 195.

Réédité dans un dyptique ayant pour titre : *Crux stimulus amoris* (cf. plus bas, n° 118).

\*\* 32. — « Le voleur sacrilège ». — *L'Union historique et littéraire du Maine*, t. I<sup>er</sup>, p. 235.

Réédité dans la *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 38<sup>e</sup> année, n° 46 [24 août 1907], p. 733.

\*\*33. — « La justice à sang (1405) ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la*



Mayenne, t. VI (1893), p. 300.

\*\* 34. — « Le faux ladre ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VII (1893), p. 159.

35. — « Note sur la première construction de l'église Saint-Martin de Laval ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VI (1893), p. 304.

36. — « Simon Hayeneufve, d'après un document inédit ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VII (1893), p. 335, et tirage à part, s.l.n.d., in-8°, 19 p.

\* 37. — « Simon et David de Heemsce, peintres-verriers à Moulay (Mayenne), 1543-1567 ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXXIII (1893), p. 100, et tirage à part : Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1893, in-8°, 16 p.

Reproduit en partie dans *Le Journal de la Peinture sur verre*, n° 13 (1<sup>er</sup> mars 1897).

38. — « Nécrologie (D. Paul Piolin) ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VI (1893), p. 156.

39. — « Toiles de Laval ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VII (1893), p. 353.

40. — « Variétés sur le Maine ». — Le Mans, *Revue hist. du Maine* ; Laval, *Bull. de la Commission hist. de la Mayenne*, 1887-1893.

Recueil factice sous cartonnage avec titre spécial imprimé des articles ci-dessus, précédés d'une astérisque.

\*\* 41. — « Querelle des négociants et des fabricants de toiles à Laval, 1732 ». — *La Province du Maine, union historique et littéraire*, t. II (1894), p. 65.

\*\* 42. — « Tiphaine Arnoul, aïeule d'Ambroise de Loré ». — *La Province du Maine*, t. II (1894), p. 168.

\*\* 43. — « Un clerc du XVI<sup>e</sup> siècle, 1582 ». — *La Province du Maine*, t. II (1894), p. 332.

44. — *La dîme au XV<sup>e</sup> siècle*. — Manuscrit (0 m. 27 x 0 m. 215), 4 p.

Difficultés entre les curés de la Cropte et les chapelains de la Place.

45. — *Cantiques spirituels sur le mystère de l'Incarnation et Nativité du Sauveur du monde, composez par Maistre G. Turmeau, prestre, prieur de Loupfougère*. — Réimpression avec préface, Laval, A. Goupil, 1894, petit in-8°, IV-42 p.

46. — « Deux vies rythmées de Saint Melaine à l'usage de l'église de Laval ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXXIV (1893), p. 166, et tirage à part, s.l.n.d., in-8°, 14 p.

47. — « De la recherche des voies anciennes, d'après l'examen des limitations paroissiales ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXXVI (1894), p. 314, et tirage à part : Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1894, in-8°, 9 p.

\*\* 48. — « Le carnaval en 1634 à Laval ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VIII (1894), p. 145.

49. — « Réception d'un chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1571 ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXXVIII (1892), p. 262.

Jean des Vaux, seigneur de Lévaré.

50. — *Mœurs des gentilhommes campagnards*. — Manuscrit, 16 p., 0 m. 21 x 0 m. 26.

Récit d'une querelle entre Ambroise du Pin et Patry de Coulonges (1498).

51. — « Entre collégiens ». — *La Province du Maine*, t. III (1895), p. 173.

Duel entre Laurent du Mesnil et Jean Lefebvre, de Laval.

52. — « Pour des marionnettes ». — *La Province du Maine*, t. III (1895), p. 294.

53. — « La collection de M. Couanier de Launay, chanoine honoraire de Laval, à la bibliothèque de Laval ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. X (1895), p. 136.

54. — *Anecdotes mancelles*, par A. Angot et A. Ledru ; illustrations de Chappée, Verdier et Marcel. — Laval, A. Goupil, 1895, in-8°, 424 p.

Ouvrage en collaboration avec M. l'abbé Ledru, où ont été reproduits, outre *Le Barbier de village* (n° 26), les articles ci-dessus précédés d'une double astérisque.

55. — *Mémoires épistolaires sur la Révolution à Laval, avec notice sur M. Duchemin de Villiers et annotations*. — Paris, A. Picard ; Laval, A. Goupil, 1896, in-8°, 246 p.

56. — « La chaîne des forçats ». — *La Province du Maine*, t. IV (1896), p. 82.

57. — *Les Croisés de Mayenne en 1158. Étude critique*. — Laval, A. Goupil, 1896, in-8°, 16 p.

58. — « Le Maître de poste du Ribay ». — *La Province du Maine*, t. IV (1896), p. 257.

59. — « Le charlatan et son imprimeur » [article signé V.]. — *Bibliophile du Maine*, n° 1 (1<sup>er</sup> avril 1896).

60. — « Un souvenir du château de Laval » (non signé). — *Bibliophile du Maine*, n° 4 (juillet 1896).

Jacques Huas et Jeanne de Maillé (1396).

61. — « La corporation des boulangers à Laval ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XII (1896), p. 30.

62. — « Un soldat catholique de la bataille de Craon ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XII (1896), p. 369.

63. — « Pierre-Jean-Baptiste Lucereau ». — *La Province du Maine*, t. V (1897), p. 56.

64. — « Note sur la famille Maan ». — *La Province du Maine*, t. V (1897), p. 56.

65. — « Les deux croix ». — Laval, Vve A. Goupil, s.d. et non signé, in-32, 4 p.

Deux sonnets.

66. — *Les Croisés et les premiers seigneurs de Mayenne. Origine de la légende*. — Laval, A. Goupil, 1897, in-8°, 32 p.

67. — « Causerie d'un bibliophile. — Les corrections manuscrites des livres imprimés » [signé M]. — *Bibliophile du Maine*, n° 14 (mai 1897).

68. — « La tombe d'un abbé de Clermont ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XIII (1897), p. 113.

69. — « Les nouvelles verrières de Louvern . Le Credo ». — *Bibliophile du Maine*, n  15 (juin 1897), et tirage   part : Laval, A. Goupil, 1897, in-8 , 8 p.

70. — *Abr g  de la vie et des vertus de s eur Julienne Jouvin, sup rieure des Filles de la Charit *. — R impression avec pr face et annotations : Laval, A. Goupil, 1897, XXII-114 p., avec un portrait d'apr s la gravure de Tardieu.

71. — « Conseils   qui voudra ». — *La Province du Maine*, t. V (1897), p. 206.

72. — « Lettres de M. Marie, prieur-cur  de Rouillon, 1790-1791 ». — *La Province du Maine*, t. V (1891), p. 301.

73. — « Notes sur le commerce lavallois ». — *La Province du Maine*, t. V (1897), p. 341.

74. — « Quiberon, du 6 juin au 25 juillet 1795 ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XLI (1897), p. 335.

73. — « Note sur la famille du cardinal Mathieu Cointrel ». — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XLII (1897), p. 285.

76. — « Notes sur le commerce de Laval aux colonies ». — *La Province du Maine*, t. VI (1898), p. 15.

77. — « L' glise de la Trinit  de Laval, sa construction et son plan primitif ». — *La Province du Maine*, t. VI (1898), p. 42, et tirage   part : Laval, A. Goupil, 1898, in-8 , 11 p.

78. — « Note sur les successions des b tards [1407] ». — *La Province du Maine*, t. VI (1898), p. 196.

79. — « Colbert et l'histoire de la Province de Tours ». — *La Province du Maine*, t. VI (1898), p. 381.

80. — « Description du Bas-Anjou par un malheureux commis. Lettre   son protecteur, M. d'Armane, 1754 ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XIV (1898), p. 330.

81. — « Entrevue du cardinal Caprara et des secr taires du Concile, d'apr s un proc s-verbal dress  par Louis-Julien L tard, cur  de Coss -le-Vivien ». — *Bibliophile du Maine*, n  27 (juin 1898).

82. — « Une statue du grand Cond  dans l' glise de Saulges (Mayenne) ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XIV, p. 35, et 2   dition : Laval, A. Goupil, 1898, in-8 , 15 p.

83. — Chronique. — *La Province du Maine*, t. VI (1898), p. 235.

A propos de l' rection de l' glise d'Av ni res en basilique mineure. Des r els fondateurs de cette  glise.

84. — « Note sur une statue du grand Cond  conserv e dans l' glise de Saulges (Mayenne) ». — *La Province du Maine*, t. VII (1899), p. 30.

85. — « La statue de l' glise de Saulges ». — *La Province du Maine*, t. VII (1899), p. 143.

86. — « Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne », prospectus. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XIV, p. 251.

87. — « Note sur la croisade apocryphe de Mayenne en 1158 ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XVI (1900), p. 439.

88. — *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*. — Laval, Vve A. Goupil, 1900-1910, 4 vol. in-8°, 72-VII-850, 842, 932, 2-948 p.

En collaboration avec M. l'abbé Gaugain, dont le nom figure en vedette sur le quatrième volume. La partie de l'introduction traitant de la géologie de la Mayenne a été écrite par M. Œhler ; celle qui traite du langage l'a été par M. Dottin.

89. — « Le faussaire Audiguer [de Blancourt] ». — *La Province du Maine*, t. X (1902), p. 367.

90. — « Mathurin Tabouet, médecin et curé de Saint-Aubin-des-Grois ». — *La Province du Maine*, t. XI (1903), p. 143.

91. — « Chronique et bibliographie [Réponse à M. Catois sur l'instruction populaire avant la Révolution] ». — *La Province du Maine*, t. XI (1903), p. 304.

92. — « Un mot encore sur l'enseignement avant 1790 ». — *La Province du Maine*, t. XI (1903), p. 360.

93. — « Le balneum de Rubricaire ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XIX, p. 310, et tirage à part : Laval, Vve A. Goupil, 1903, in-8°, 8 p.

94. — « Note sur l'origine de Guy I<sup>er</sup> de Laval ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XIX (1903), p. 408.

95. — « Montaigu ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XX (1904), p. 332, et tirage à part : Laval, Vve A. Goupil, 1904, in-8°, 29 p.

96. — « Julien Péan de la Tuilerie ». — *La Province du Maine*, t. XII (1904), p. 159.

97. — *Cartularium Sanctae Mariae de Rota Andegavensis diocesis, arte et industria D.A. Sigoigne ad ipsius codicis speciem expressum tabulaque onomastica donatum a D.P. de Farcy, edidit A. Angot*. — Laval, A. Goupil, t. I<sup>er</sup> (1904), in-8° oblong, IV-24 p. et 99 photographies ; t. II (1908), III-126 p., dont 106 photographiques.

98. — « Luché-École [1739] ». — *Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, t. V (1905), p. 168.

99. — « La communauté de Pincé [1742-1764] ». — *Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, t. V (1903), p. 263.

100. — *La Mayenne historique en chemin de fer, avec une carte des lignes de chemin de fer et de tramway du département de la Mayenne*. — Laval, Vve A. Goupil, s.d. (1905), in-16, 94 p.

101. — « Les croix paroissiales ». — *La Croix de la Mayenne*, XIII<sup>e</sup> année, n° 42 (1905, 15 octobre).

102. — « Le cartulaire de Château-du-Loir et les premiers seigneurs de Château-du-Loir ». — *La Province du Maine*, t. XIV (1906), p. 76.

A propos de la donation de l'église de Parné [1090 environ].

103. — « L'église de Jublains avant 1878 ». — *La Province du Maine*, t. XIV (1906), p. 102.

104. — « Notes sur les vignes de Bazouges-[sur-Loir] au XIV<sup>e</sup> siècle ». — *Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, t. VI (1906), p. 222.

105. — « Ronsard et l'abbaye de la Roë ». — *Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, t. VII (1906), p. 196.

106. — « Origine de Guy I<sup>er</sup> de Laval. Réponse à M. Robert Latouche ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XXIII (1907), p. 336.

107. — « Remarques sur la toponymie des Actus P.C. » — *Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, t. VIII (1907), p. 75.

108. — *Épigraphie de la Mayenne*. — Laval, Vve A. Goupil ; Paris, A. Picard, 1907, in-4°, 2 vol. LXXXV-527 et 486 p.

109. — « Mayenne en 1413 ». — *La Province du Maine*, t. XV (1907), p. 221.

110. — « La toponymie des Actus P.C. Réponse à MM. Russon et Coueffin ». — *Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, t. VIII (1907), p. 393.

111. — « La condita Gabronensis et saint Fraimbault ». — *La Province du Maine*, t. XV (1907), p. 369.

112. — *Les grands chemins du duché de Mayenne en 1658*. — Manuscrit (0 m. 23 X 9 m. 18), 6 p. [où ?]

Cf. *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XXIII [1907], p. 250.

113. — « Meduana Fia ». — *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 3<sup>e</sup> année, n° 43 (3 août 1907), p. 685.

114. — Testament de Jean Lorencin, bourgeois de Laval (12 août 1420) [Sans nom d'auteur]. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XXIII (1907), p. 492.

Fondation d'une chapellenie à desservir à l'autel Saint-Pierre, en l'église de la Trinité de Laval, et gagée sur les métairies de la Durandais et de Domin du Bourgneuf-la-Forêt.

115. — *Sites, monuments et souvenirs du département de la Mayenne*. — Laval, Vve A. Goupil, s.d. (1907), in-16, 171 p.

116. — « Les Provenchères ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne* (1908), p. 461.

117. — « Mon rosaire ». — Laval, Vve A. Goupil, s.d. (1907), in-32, 4 p. [Sans nom d'auteur].

Trois sonnets ayant pour titres : *le Ciboire, le Calice, l'Ostensoir*.

118. — *Crux stimulus amoris*. — Laval, Vve A. Goupil, s.d., in-32, 4 p. [Sans nom d'auteur].

Deux sonnets, imités de saint Alphonse de Liguori, dont le premier est une réédition du n° 31 ci-dessus.

119. — « La station romaine de Rubricaire à Sainte-Gemme (Mayenne) ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XXV (1909), p. 297.

120. — « L'autel de Saint-Eustache dans l'église d'Hambers (Mayenne) ». — *La Province du Maine*, t. XVII (1909), p. 142.

121. — « L'origine de Guy I<sup>er</sup> de Laval ». — *La Province du Maine*, t. XVII (1909), p. 330.

122. — « La translation de l'évêque Pierre Gougeul du Mans au Puy ». — *La Province du Maine*, t. XVIII (1910), p. 182.

123. — « Note épigraphique ». — *Les Annales fléchoises*, t. XII (1911), p. 153.

De l'invitation à réciter l'*Ave Maria*.

124. — « Les deux faussaires et le pseudo-trésor de Goué (1614-1690) ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XXVII, p. 341, et tirage à part : Laval, Vve A. Goupil, 1912, in-8, 34 p.

125. — *Aux lecteurs du Bulletin de la Mayenne*. — Laval, Vve A. Goupil, s.l.n.d. (1912), in-8°, 3 p.

Deuxième réponse à M. Alain de Goué sur l'authenticité de la Croisade mayennaise.

126. — « L'assassinat de Criqueboëuf au château de Montjean ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XXVIII (1912), p. 298.

127. — « Note sur une charte du Cartulaire de Saint-Julien de Tours ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XXIX (1913), p. 121.

128. — *Armorial monumental de la Mayenne*, dessins de M. Paul de Farcy. — Laval, Vve A. Goupil, 1913, in-4°, XXXIV-557 p.

129. — « Les victimes de la Cuscute ». — *Le Monde des plantes*, de l'abbé Léveillé, 14<sup>e</sup> année, n° 79 (novembre 1912), p. 46.

Communication sur un cas de parasitisme anormal de *Teucrium scorodonia*, *Matricaria inodora*, *Jasione montana* et *Thrinicia hirta* par la *Cuscuta minor*, observé par l'abbé Angot et M. le docteur Paul Delaunay, à Sainte-Gemme-le-Robert.

130. — *La station romaine de Rubricaire : le camp, la voie, les bains, les villas*. — Laval, Vve A. Goupil, s.d. (1913), in-18, 16 p., avec plans et vues photographiques.

131. — « Monseigneur Pierre de Laval. — François Lesné, abbé de Sainte-Catherine. — Lettre du maréchal du Matz-Montmartin. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XIX (1913), p. 28.

132. — « Les lec'hs bretons et leurs similaires au Maine ». — *Semaine religieuse de Laval*, 1913, t. XLIV, p. 389, et tirage à part : Laval, Vve A. Goupil, 1913, 11 p.

133. — *La prononciation du latin*. — Note manuscrite, 2 p. (0 m. 18 X 0 m. 225), signée « Un ultramontain italianisant ».

Destinée à la *Semaine religieuse de Laval*, elle ne fut pas insérée, l'auteur s'élevant contre l'innovation artificielle qui prenait aux Italiens quelque partie seulement de leur prononciation du latin.

134. — « Le restaurateur de l'abbaye d'Évron ». — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XXIX (1913) p. 443, et tirage à part : Laval, Vve A. Goupil, 1914, in-8°, 55 p.

135. — « Monuments épigraphiques et héraldiques de François de Laval, évêque de Dol, à Olivet ». — *La Province du Maine*, t. XXII (1914), p. 13.

136. — « Les vicomtes de Beaumont ». — *Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir*, t. XV (1914), p. 46.

137. — « La poterie à l'œil de perdrix ». — *Bull. de la Soc. d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2<sup>e</sup> série, t. XXXVI (1913-1914), p. 342, et tirage à part, s.l.n.d., in-8°, 18 p.

138. — *Introduction*. (Étude publiée en tête de *l'Histoire de la Révolution dans la Mayenne*, par M. l'abbé F. Gaugain. — Laval, R. Chailland, s.d. [1918], t. I<sup>er</sup>, p. 7-33).

Sur les mémorialistes mayennais contemporains de la Révolution.

139. — *Généalogies féodales*. — Laval, Vve A. Goupil, fort vol. in-8°, avec table onomastique par M. E. Laurain, archiviste de la Mayenne.

Ouvrage en cours d'impression, dont plusieurs extraits ont été publiés dans le *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne* :

*Les Vicomtes du Maine*, t. XXX (1914), p. 180, 320 et 404 ;

*Baronnie de Château-Gontier*, t. XXXI (1915), p. 15 ;

*Barons de Mayenne*, t. XXXIII (1917), p. 117, 232 ;

*Sablé*, t. XXXV (1919), p. 166, 266 et 309.

## II. — COMPTES RENDUS.

140. — « La scolastique et les traditions franciscaines », par le R.P. Prosper de Martigné. — *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XXV (1889), p. 250.

141. — « L'instruction primaire avant 1789 dans le diocèse d'Angers », par l'abbé Urseau. — *La Gazette de Château-Gontier*, XIII<sup>e</sup> année, n° 75 (18 septembre 1890), article signé X.

142. — « L'œuvre scolaire de la Révolution, 1789-1802 », par M. le chanoine Alain. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. IV (1891), p. 469.

143. — « Le théâtre chrétien dans le Maine, au cours du moyen âge », par D. Piolin. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. V (1892), p. 327.

144. — « Un moine au XIX<sup>e</sup> siècle ». — *Semaine religieuse de Laval*, t. XXIV, n° 10 (17 décembre 1892), p. 150.

Note bibliographique non signée sur l'étude consacrée par J. Denais à D. Piolin.

145. — « Un moine au XIX<sup>e</sup> siècle. Dom Paul Piolin, O.S.B. (1817-1892) », par Joseph Denais. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VI (1893), p. 160.

146. — « Essai historique sur l'ancien château de Giziers, résidence des gouverneurs de Château-Gontier », par R. Gadbin. — *L'Union hist. et litt. du Maine*, t. I<sup>er</sup> (1893), p. 295.

147. — « Vie de M. Louis-Alphonse Taillandier, prêtre des Missions étrangères ». — *L'Union hist. et litt. du Maine*, t. I<sup>er</sup> (1893), p. 300.

148. — « Victor Hugo et le Bas-Maine », par le comte de Beauchêne. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VII (1893), p. 366.

149. — « Lettres intimes de Mgr Cohon, évêque de Nîmes », publiées par M. Prosper Falgairolle. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VI (1893), p. 159.

150. — « Œuvres de saint François de Sales, évêque et prince de Genève et docteur de l'Église ». Tome III. Introduction à la vie dévote. — *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, t. XXV, n° 24 (11 mars 1894), p. 376.
151. — « Code civil portugais, annoté et précédé d'une introduction », par M. Fernand Lepelletier. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VIII (1894), p. 284.
152. — « La Maison de Laval. Cartulaire de Laval et de Vitré », par Bertrand de Broussillon, t. I<sup>er</sup>. — « La Maison de Craon. Cartulaire de Craon », par le même. — *Bibliophile du Maine*, n° 1 (1<sup>er</sup> avril 1896), p. 2, col. 3.
153. — « Lettres sur la Chouannerie et sur les Chouans du Bas-Maine », par Duchemin des Cepeaux, nouv. éd. — *La Province du Maine*, t. IV (1896), p. 287.
154. — « Lassay dans le passé », par M. l'abbé A. Leudière. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XIV (1898), p. 246.
155. — « Bibliographie. — La Maison de Laval », par Bertrand de Broussillon, t. II. — *Bibliophile du Maine*, n° 27 (juin 1898).
156. — « Histoire de la Maison de Broc », par l'abbé Ambroise Ledru. — *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. XV (1899), p. 126.
157. — « Un coin du vieux Maine. N.-D. du Chêne, Saint-Martin-de-Connée, Orthe », par L. Pottier. — *La Province du Maine*, t. X (1902), p. 303.
158. — « L'ancien Hôtel-Dieu de Mayenne, dit du Saint-Esprit. — Noms des chefs de maison des paroisses de Mayenne à la veille de la Révolution (1787-1788) », par M. Grosse-Duperon. — *La Province du Maine*, t. XI (1903), p. 174.
159. — « Histoire de la Maison de Baglion », par le comte L. de Baglion. — *La Province du Maine*, t. XVI (1908), p. 80.
160. — « Ville et pays de Mayenne ; documents sur la ville de Mayenne », par M. Grosse-Duperon. — *La Province du Maine*, t. XVI (1908), p. 307.